

7

A TRAVERS
LES
REGISTRES

NOTES RECUEILLIES PAR

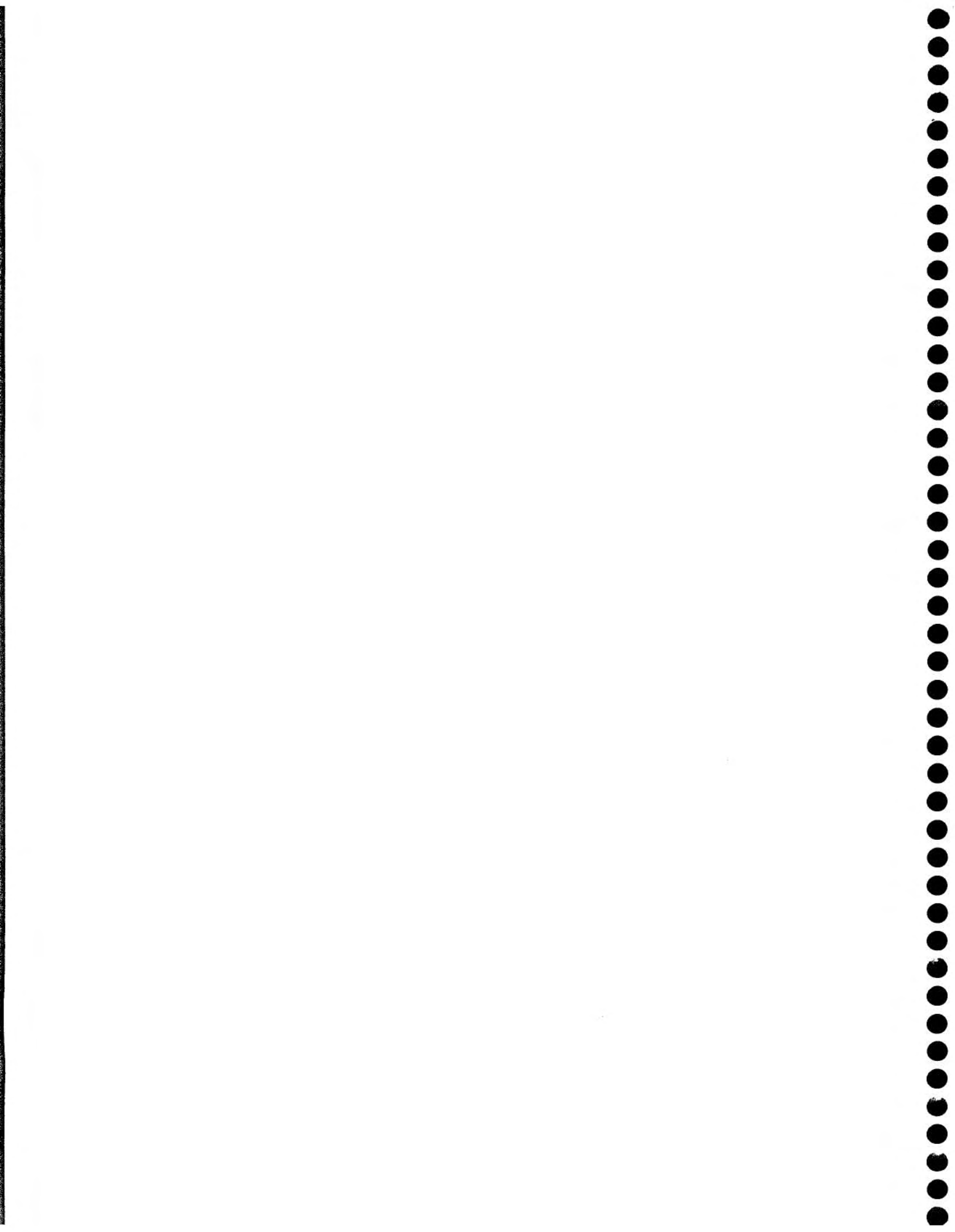
L'ABBÉ CYPRIEN TANGUAY

Attaché du Bureau des Statistiques du Canada, Docteur ès-Lettres de l'Université Laval,
Membre de la Société Royale du Canada, Membre des Sociétés Historiques
de Montréal et du Missouri.

Colligite fragmenta... ne perant.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-JOSEPH

MONTREAL:
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME
1886



2159

A TRAVERS
LES
REGISTRES

NOTES RECUEILLIES PAR

L'ABBÉ CYPRIEN TANGUAY

Attaché au Bureau des Statistiques du Canada, Docteur ès-Lettres de l'Université Laval,
Membre de la Société Royale du Canada, Membre des Sociétés Historiques
de Montréal et du Missouri.

Colligite fragmenta... ne perant.



MONTREAL:
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME
1886

A

TRAVERS LES REGISTRES

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-six, par CADREUX & DEBROS, au Bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.



INTRODUCTION.

Les annales de la Nouvelle-France sont connues dans tous leurs grands traits. Les travaux de nos historiens nous ont montré, dans son ensemble, l'œuvre des découvreurs du Canada, des fondations de la Nouvelle-France, les luttes de tout genre soutenues par nos ancêtres, les deuils et les gloires de notre patrie. Cette œuvre n'est pas à refaire ; elle restera.

Mais faut-il en conclure que toute investigation dans le champ de notre histoire est désormais superflue ? Non, certes ; les grandes lignes sont clairement tracées ; mais que de détails à éclaircir ! que de jugements, basés sur des faits imparfaitement connus, à rectifier ! que d'explications à donner sur nos origines !

Modeste travailleur dans cette grande entreprise de notre histoire nationale, j'ai souvent été surpris de voir jaillir de mes notes une vive lumière, sur des points restés jusque-là, pour moi, obscurs ou incomplets dans nos annales. Aussi les registres, que j'ai compulsés dans tous les recoins de notre Nouvelle-France, me sont deve-

nus une mine de précieux renseignements, que je me suis fait un bonheur de collectionner.

Voici sept ou huit épis pris, au hasard parmi les nombreuses gerbes que j'ai eu l'avantage de recueillir "A TRAVERS LES REGISTRES"; car les preuves de mes assertions sont dispersées dans tout l'ouvrage.

1° On s'est souvent demandé si le recensement de 1666,—le premier qui ait été fait dans le pays,—avait eu lieu au commencement ou à la fin de cette année, et si par conséquent, il comprenait ou non les familles, arrivées pendant l'été de 1666 ? Or les registres m'ont permis de prouver jusqu'à l'évidence que ce recensement ne donne que le dénombrement des familles, arrivées avant la saison de l'été 1666. (Voir p. 51.)

2° En 1687, un massacre eut lieu sur les bords du lac Saint-Louis, et les victimes de la cruauté iroquoise furent inhumées au même endroit. Tous les détails, concernant l'âge, les noms, etc., de ces infortunés, sont consignés dans les registres de Lachine, année 1687. Vainement on en chercherait aucune trace ailleurs. (Voir p. 65, 66, 67).

3° J'ai trouvé, aussi, la dernière des pages qui racontent le sanglant épisode des massacres de Lachine en 1689. Le curé de la paroisse des Saints-Anges de Lachine recueillait, avec une touchante sollicitude, les restes d'un grand nombre des victimes du massacre, pour leur donner la sépulture religieuse, avec les prières de l'Eglise. (Voir p. 77, 78, 79).

4° L'authenticité de lettres très-intéressantes et inédites, au sujet du supplice du feu auquel quatre Iroquois

furent condamnés, en 1695, se trouve prouvée par les registres de Ville-Marie. (Voir p. 80, 81).

5° J'ai constaté que le nom de Kondiaronk-le-Rat, attribué au chef sauvage que tous nos historiens ont célébré, n'est pas le véritable, ou du moins le seul nom de ce héros. L'acte de sa sépulture, qui, certes, doit être un document authentique, le désigne sous le nom de "Gaspard Soiaga-dit-le-Rat." (Voir p. 89, 90).

6° Par cette même étude, il m'a encore été possible de retracer l'origine du célèbre Dubocq, dont parle Charlevoix (liv. xvi, p. 199), et qui fut fait prisonnier, en 1697, près d'Orange, dans un combat contre les Mahingans et les Agniers; et dans la collection des lettres, citées plus haut, j'ai pu recueillir l'histoire de l'horrible exploit qui accompagna sa délivrance. (Voir p. 91 à 95).

7° Les registres de l'année 1700 m'ont permis de déterminer, à quelques mois près, la date de la mort de Louis Jolliet, le découvreur du Mississipi. (Voir p. 85, 86, 87).

8° A part ces renseignements, si utiles à l'Histoire, les mêmes registres ont aussi donné l'origine des noms, et la position géographique de certaines localités, mentionnées dans nos vieilles annales; par exemple, la Pointe-à-Lacaille, aujourd'hui Saint-Thomas de Montmagny; le Cap Lauzon, aujourd'hui Deschambault; le Cap-à-l'Arbre, aujourd'hui Saint-Jean-Deschaillons.

Ces indications, j'en ai la confiance, contribueront à rendre plus vif l'intérêt avec lequel, sans doute, les lecteurs ont attendu la publication de l'ouvrage que je leur offre en ce moment.

Je crois aussi que les exemples que j'apporte, en leur donnant la clef de mes recherches, leur rendront plus facile l'intelligence de tout mon travail, et leur en feront mieux saisir les détails et apprécier l'ensemble, au point de vue de l'histoire de notre cher pays.

CYPRIEN TANGUAY,
PRÊTRE.

A TRAVERS LES REGISTRES.

1543.

Jean de Nantes, venu avec M. de Roberval, convaincu de vol, est mis aux fers.

M. de Roberval fait exécuter sur l'échafaud Michel Gaillon, convaincu de vol. C'est la première exécution qui a eu lieu dans la Nouvelle-France.

NOTE.—Ces deux condamnations, l'une aux fers, l'autre à l'échafaud, prouvent la vérité de ce que dit notre histoire sur la triste qualité d'un certain nombre des colons qu'amena avec lui le sieur de Roberval pour commencer l'établissement de ces vastes pays dont il avait été nommé le vice-roi. En effet, outre plusieurs gentils-hommes, une troupe de soldats et de matelots, il avait embarqué sur ses trois grands navires des gens du commun, dont une partie avait été tirée des prisons. "Pour maintenir l'ordre, pendant l'hiver, dit M. Ferland, au milieu de ces gens indisciplinés, il fallut recourir au fouet, au cachot et à la potence... Heureusement pour l'honneur de la France et du Canada, ces tentatives de colonisation échouèrent; si elles avaient réussi, on aurait continué le même système, et Dieu sait quel horrible état de société en serait résulté." La leçon profita. Trois quarts de siècle plus tard, quand on voulut asseoir au pied du rocher de Québec, un établissement sur des bases solides, on com-

prit qu'il fallait s'adresser avant tout à une population sobre, frugale, religieuse, amie de l'ordre et du travail. Personne n'ignore le soin scrupuleux avec lequel ont été choisies les premières familles qui furent les ancêtres du peuple canadien.

MORT DU COMMANDANT DE CHATTES.

On me permettra de reproduire ici une lettre d'un antiquaire de Rouen, laquelle nous donne des détails sur le tombeau de M. de Chattes.

Musée des Antiquités de Rouen,

Rouen 21 sept. 1871.

Mon bon et cher Confrère,

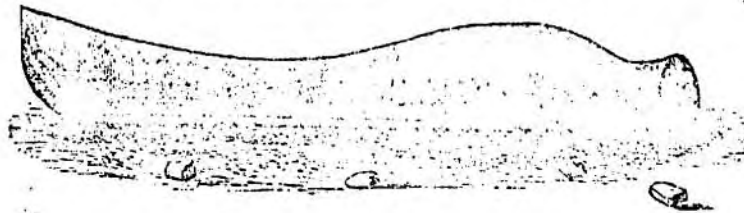
Je vous avais parlé du tombeau de M. de Chattes, Gouverneur de Dieppe et Vice-Roi du Canada, sous Henri IV. J'ai le plaisir de vous adresser aujourd'hui une gravure de ce tombeau tel qu'il s'est vu en 1827. Je désire que le dessein vous intéresse et intéresse aussi vos nombreux amis de la Nouvelle-France.

Adieu, mon cher abbé, veuillez croire à toute mon amitié pour vous.

L'Abbé COCHART.

M. l'Abbé C. TANGUAY,
QUÉBEC, CANADA,

CERCUEIL DE PLOMB D'AYMAR DECHATTES,



Commandeur de l'Ordre de Malte,
Gouverneur de Dieppe (1582-1603), Vice-Roi du Canada.
Inhumé dans la chapelle des Minimes, en 1603,
Transféré en 1827 dans l'Eglise St-Rémi de Dieppe, et déposé dans le
caveau des Gouverneurs.

⁽¹⁾MOUVEMENT annuel de la population blanche.

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages.	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1608	3 ^a	3 ^a	3 ^b	25	31 ^c

(a) Trois prisonniers impliqués dans le complot de Duval sont renvoyés en France.

(*Champlain*, 1613, p. 155)

(b) M. de Champlain condamne à mort Jean Duval, qui avait conspiré contre sa vie.

Antoine Natel, serrurier, et un matelot, décédés en novembre 1608.

(*Champlain*, 1613, pp. 154-166).

(c) CHAMPLAIN, Edit. de 1613, p. 166.

(1) Nous donnons chaque année le mouvement de la population blanche jusqu'à 1631 inclusivement ; mais à partir de cette date nous l'avons réuni en tableaux par groupes de dix années, en y ajoutant le total de la décade et le total accumulé depuis la fondation de Québec.

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1609	17 a	8 b	25

(a) Dix français sont morts du scorbut, cinq de la dissenterie, de février et la mi-avril, et peu après le chirurgien Bonnerme et un sauvage qui hivernait avec eux. (*Champlain*, 1613, p. 170.)

(b) Sur les vingt-cinq hivernants de 1608, "il n'en restait plus que huit."

(*Champlain*, 1613, p. 205.)

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1610	11 a	1 b	17	10	19

(a) Champlain ayant amené de France des artisans et manœuvriers (*Champlain*, part. I, p. 116) ajoute à la population de 1609, onze hommes, ce qui porte le maximum à dix-neuf âmes, pour 1610.

(b) Champlain repasse en France et laisse pour commandant le sieur DuPrac, avec seize hommes.

(*Champlain*, 1613, pp. 225, 226 et 241.)

(c) Le serviteur de Champlain monte aux Hurons.

(*Champlain*, I, p. 163.)

Il se nommait Etienne Brûlé. On le voit *truchement* des Hurons en 1618. (*Champlain*, 1615-1618.

Edit. Laverdière, p. 133.)

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1611	1 a	16	1 b	17 c

(a) Un jeune homme du nom de Louis s'est noyé au Sault St-Louis. (*Champlain*, part. I, p. 171.)

Le 4 août Champlain repasse en France sur le vaisseau du Capitaine Tibaut. (Id. 1611, p. 265.)

(b) Un jeune français va au pays des Hurons et part le 17 juin du Sault St-Louis.

(*Champlain*, part. I, p. 180.)

(c) A son retour à Québec, au printemps de 1611, Champlain constate ce chiffre de la population.

(*Champlain*, 1613. p. 241.)

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1612	16	16

Le mouvement de la population est nul en 1612. Champlain passé en France, en l'automne 1611, ne revient qu'en 1613.

Année	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1613	31 a	47	47

(a) Champlain arrive à Québec avec le sieur de l'Ange et trente hommes fournis par la Société des Marchands, soit six hommes par chaque vaisseaux, au nombre de cinq, ce qui donne une population de quarante-sept.

(*Champlain*, 1613, pp. 288-289, et part. I, p. 235.)

(b) Champlain retourne en France pour ne revenir qu'au printemps de 1615.

Marsolet, enfant de 12 ans, vint avec Champlain pour apprendre les langues Algonquaine et Montagnaise.

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1614	47	47 ^a

(a) Même population que l'année précédente.

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1615	5 ^a	19	32	19 ^b	52

(a) Quatre Pères Récollets⁽¹⁾ arrivent avec Champlain, leur arrivée porte la population de 47 à 52 âmes.

(*Champlain*, 1615-1618, pp. 7, 9 et 248.)

(b) Au mois d'août, Champlain rencontre au pays des Hurons treize ou quatorze français et deux Pères Récollets, partis avant lui de la rivière des Prairies.

(*Champlain*, part. I, page 248.)

(1) PP. Denis Jamay, Dolbeau, Le Caron, et le Frère Pacifique Duplessis.

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1616	33 <i>a</i>	3 <i>b</i>	2 <i>c</i>	60 <i>d</i>	64

(*a*) L'immigration de 1616 est estimée à trente-trois personnes au nombre desquelles se trouvent Marguerite Vienne et son mari, Michel Colin.

Sagard, dans son Histoire du Canada, mentionne le nommé MICHEL COLIN, qui fut " inhumé par le Père Dolbeau avec les cérémonies usitées en la sainte Eglise Romaine; il fut le premier qui reçut cette grâce là dans le pays."

Michel Colin était arrivé cette même année avec sa femme, Marguerite Vienne, qui mourut quelques semaines après son arrivée. C'est la première femme européenne venue dans la Nouvelle-France.

Sagard, p. 31, Edition 1636.

(*b*) Les PP. Le Caron et Denis Jamet, passent en France avec Champlain.

(Sagard, p. 31.)

(*c*) Colin et sa femme, Marguerite Vienne, meurent dans cette même année de leur arrivée.

(Sagard, p. 31.)

(*d*) Il n'en hiverne que 60.

(Sagard, p. 40.)

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1617	7 <i>a</i>	1 <i>b</i>	2 <i>c</i>	64	67

(a) Arrivée de la famille Hébert.—Hébert, sa femme, deux filles et un petit garçon, (*Sagard*, p. 41), et deux PP. Récollets (*Champlain*, part. II, p. 23). Les PP. Le Caron et Paul Huet. (*Leclercq*, Etablissement de la Foy, vol. I, pp. 104-105, édit. de 1691),

(b) Le Père Dolbeau passe en France.

(*Sagard*, p. 52.)

(c) Deux français sont tués par les montagnais vers l'île d'Orléans, à la mi-avril.

(*Champlain*, Edit. 1627. *Sagard*, pp. 42 et 235.)

Année	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1618	6 a	3 b	1 c	1 d	66	70

(a) Aux 64 hivernants de 1617 s'ajoute l'immigration de 1618, c'est-à-dire le P. Dolbeau, le frère Modeste Guines, (*Sagard*, p. 40), Eustache Boullé, le sieur de la Mothe, Loquin, commis (*Champlain*, 1615-1618, pp. 120, 122 et 138), et le sieur Nicolet (*Relation de 1643*, p. 34).

(b) Le P. Huet et le frère Pacifique Duplessis passent en France avec Champlain (*Champlain*, 1615-1618, p. 157), et un autre Récollet (*Mercure Français*, 1618, p. 296).

(c) Etienne Jonquest épouse Anne Hébert.

(*Sagard*, p. 41.)

(d) Mort d'un huguenot écossais, dans le désespoir.

“ Bien que huguenot, ce pauvre homme, désirait avoir le P. Paul à sa mort et non plutôt, comme si Dieu luy eut donné parole et choix de l'heure de sa conversion, et en avait fort bien chargé la dame Hébert, laquelle ne voulant manquer à une œuvre si charitable et qui concernait la conversion et le salut d'une âme égarée, en fist son devoir et pria le Père de s'y trouver, ce qu'il fist à l'ins-

tant mesme, mais comme il pensa luy parler de son salut et de se remettre dans le giron de la sainte Eglise, par une vraie conversion à Dieu, il luy respondit d'une voix affreuse souvent réitérée : mon Père, il est trop tard, il est trop tard, et n'en pût jamais tirer autre response pendant trois quarts d'heure de temps qu'il demeura là auprès de luy, et mourut ainsi désespéré de la miséricorde de Dieu."

(*Sagard*, pp. 47-48.)

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès	Hiver- nants à Québec.	*Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1619	13 ^a	1 ^b	3 ^c	77	80 ^d

(a) Guillaume Poulain, Frère Pacifique (*Sagard*, p. 49), Capitaine Dupont (*Champlain*, I, p. 226 ; partie II, p. 6), deux ménages (*Id* pp. 23-31), trois serviteurs et deux ouvriers (*Leclercq*, I, p. 152).

(b) L'enfant d'Etienne Jonquest (*Champlain*).

(c) Le Frère Pacifique Duplessis (*Sagard*, p. 55) ; madame Jonquest et son enfant (*Champlain*, II, p. 3).

(d) Treize personnes arrivées et une naissance portent la population de 1619 au chiffre de 80 âmes.

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1620	6 ^a	22 ^b	1 ^c	60	83 ^d

(a, c) La population est évaluée à 83 âmes par l'arrivée de madame de Champlain, Eustache Boullé, Guers⁽¹⁾, des PP. LeBailly et Jamay, et du Frère Bonaventure.

(*Champlain*, II, pp. 2-10, *Sagard*, pp. 58, 59, 64.)

(1) Commissionnaire de Mgr. de Montmorency, Vice-Roy. (*Sagard*, p. 58.)

(b) Dupont et Roumier passent en France (*Champlain*, II, p. 6), et avec eux des ouvriers (*Leclercq*, I, p. 165.)

(c) Un homme a été tué par la chute d'un arbre.
(*Champlain*, II, p. 6.)

(d) Nombre donné par Champlain. (Id id)

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1621	24 a	5 b	1 c	1 d	1 e	79	85

(a) Roumier revient avec cinq commis de l'ancienne société et dix-huit ouvriers de la nouvelle société.

(*Champlain*, II, pp. 17, 21 et 30.)

(b) Le P. LeBailly (*Sagard*, p. 72, *Leclercq*, I, p. 177) et deux ménages repassent en France.

(*Champlain* II, p. 31.)

(c) Mariage de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert. (*Registres de Québec*, 1621.)

(d) Un enfant d'Abraham Martin. (*Idem*)

(e) Décès du nouveau né. (*Idem*)

Le chiffre des hivernants est de 79 âmes.

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1622	6 a	19 b	50	16 c	85 d

(a, c) Aux 79 hivernants de l'année précédente s'ajoutent Dupont, les PP. Galleran, Piat, et le Frère Charles (*Champlain*, II, pp. 48-52, *Sagard*, pp. 91-101), le sieur Soutien, commis de la nouvelle société qui arrive le 8 juin (*Champlain*, II, p. 34) et Le Sire (*Id.* p. 46).

(b) L'émigration s'élève au chiffre de 19 vu que le nombre d'âmes hivernant à Québec n'est que de 50, d'après Champlain (II, p. 49).

(c) Duvernay et 15⁽¹⁾ hommes vont hiverner aux Hurons (*Champlain*, II, p. 56).

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1623	2 a	1 b	1 c	50	16 d	52

(a) Arrivée du Père Viel et du Frère Sagard (*Champlain* II, p. 54, *Sagard*, pp. 112-159).

(b) Dupont retourne en France. (*Id.*, II, p. 62).

(c) Jean Lebocq, jeune homme écrasé par un billot, le 8 mai 1623. (*Id.*, II, p. 53).

(d) Duvernay et les français qui avaient hiverné aux hurons arrivent à Québec le 23 juillet (*Champlain*, II, p. 56), et le 11 août suivant, les PP. Viel, Le Caron, le Frère Sagard et onze français partent pour les hurons, et deux autres français, pour les algonquins supérieurs. (*Champlain*, II, p. 60, — *Sagard, Grand Voyage*, p. 266, — *Leclercq*, vol. II, p. 248).

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1624	6 a	4 b	1 c	1 d	52 e	10 f	57 g

(a) Duvernay, le P. LeCarron, le Frère Sagard, et trois français revenus du pays des Hurons (*Champlain*, II, p. 72, — *Sagard, Grand Voyage*, p. 365).

(b) Départ de madame Champlain, d'Eustache Boullé (*Champlain*, II, p. 76), du P. Piat et de Sagard (*Sagard*, p. 841).

(1) Champlain n'a pas mentionné ce chiffre ; mais il est supputé d'après le chiffre qu'il a donné des hivernants.

(c) Naissance de Marguerite, fille d'Abraham Martin (*Registre de Québec, 1624*).

(d) Décès d'un français au pays Huron (*Champlain, II, p. 72*).

(e) La population de Québec le 15 août 1624, après le départ de Champlain pour la France est de 52 âmes (*Id., II, p. 76*).

(f) Le P. Viel et neuf français (*Id., pp. 72-73*).

(g) Six arrivées et une naissance, ajoutées à la population de l'année précédente, donnent pour maximum de cette année 57 âmes.

Année	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1625	6 a	1 b	1 c	2 d	56	59

(a) Arrivée des PP. Charles Lallemant, de Brébeuf, Masse, et des FF. Gilbert (Burot), et François (Charton), jésuites, et du P. Joseph de la Roche Daillon, récollet (*Champlain, II, pp. 78, 84 et 114*).

(b) Le P. Joseph LeCaron, récollet, retourne en France (*Sagard, p. 871*).

(c) Louise, fille de Guillaume Couillard (*Registre de Québec, 1625*).

(d) Décès du P. Viel (mortuologe des Récollets) (*Relations, 1634, p. 92*), et d'un jeune garçon français (*Sagard, Grand Voyage, p. 350*).

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Quebec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1626	27 a	2 b	1 c	1 d	71	10	84

(a) Arrivée de Boullé, Destouches, des PP. Noyrot et DeNoüe, avec 20 ouvriers (*Champlain*, II, pp. 85, 114) ; du P. LeCaron et des FF. Gervais, Mohier et Jean Gouffestre, récollets (*Sagard*, pp. 697 et 871).

(b) Départ du sieur Dupont et du P. Noyrot.

(c) Naissance de Marguerite, fille de Guillaume Couillard (*Registre de Québec*).

(d) Un ouvrier des PP. Jésuites mort de la jaunisse (*Champlain*, II, p. 117).

Le départ des PP. de la Noüe et de Brébeuf, jésuites, de la Roche Daillon, récollet, et de quelques français qui en juillet, montent aux Hurons, ne laisse que soixante et onze hivernants à Québec (*Champlain*, II, p. 115,—*Sagard*, pp. 875, 879).

Année	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1627	2 a	15 b	1 c	4 d	55 e	71

(a) Dupont et son petit-fils nommé Desmarets, arrivent de France (*Champlain*, II, pp. 126-127,—*Sagard*, p. 482).

(b) Les ouvriers des PP. Jésuites et autres (*Champlain*, II, p. 131), et le P. Lallemant (*Leclercq*, I, p. 373) partent pour la France.

(c) Hélène Martin, fille d'Abraham (*Registre de Québec*, 1627.)

(d) Décès de Louis Hébert, le 25 janvier 1627, à la suite d'une chute (*Champlain*, II, p. 117,—*Sagard*, pp. 589-591). Pierre Magnan, tué aux Iroquois (*Champlain*, II, p. 127) ; deux autres hommes, tués près Québec par les Sauvages (*Champlain*, II, p. 134). Leclercq dit "tués par Mahikan Aticouche (vol. I, pp. 377, etc.)

(e) Population de Québec après le départ des vaisseaux, en septembre 1627 (*Champlain*, II, p. 131).

En 1867 j'étais chargé par le gouvernement du Canada d'aller étudier les archives françaises pour y recueillir tout ce qui pouvait se rattacher à la statistique de la Nouvelle-France.

Pendant mon séjour à Rouen je visitai avant tout la bibliothèque de l'archevêché de Rouen, dans l'espoir d'y trouver quelques faits nouveaux pour notre histoire. Monseigneur l'Archevêque de Rouen avait en effet exercé, le premier, une juridiction ecclésiastique dans la Nouvelle-France, en accordant des pouvoirs aux RR. PP. Jésuites. Je fus assez heureux pour trouver l'article suivant, dont je pris de suite un extrait :

Un petit roy du Canada :—“ Le jour de la Conception de la Vierge, l'an 1627, Mgr. François de Harlay, Archevêque de Rouen, conféra le baptême au fils d'un *petit roy du Canada*.”

(*Dom Pommeraié*.—Hist. des Arch. de Rouen, p. 661.)

De retour au Canada, je rapprochai cette note du récit de Sagard, qui s'exprime ainsi :

“ Entre les Hurons qui luy estaient les plus affectionnés, (au P. Nicolas Viel⁽¹⁾) il y eut un bonhomme qui nous amena son fils pour estre instruit en nostre couvent, auquel le P. Joseph Le Caron fit toute la meilleure réception qui luy fut possible, comme à une petite âme qui venait pour estre enrollée sous l'estendart de Dieu. (*Sagard*, p. 876).—Conduit et mené par le sieur de Caen, qui le laissa pour quelque temps chez son père à Rouen, l'enfant fut conduit à Paris, où estant, les RR. PP. Jésuites l'eurent en leur possession, à la faveur de M. le Duc de Vantadour qui le demanda pour eux, lesquels l'ayant fait instruire, avec assez de peine, pour n'y avoir personne qui sceut la langue, qu'un séculier qui le voyoit parfois, ils le firent baptiser avec grande solemnité dans l'église cathédrale de Rouen, et fut nommé Louys de Sainte Foy, par monsieur le Duc de Longueville, son parrain, et madame de Villars, sa marraine, en présence d'une infinité de peuple qui y estait accouru, d'autant plus curieusement

(1) Le P. Nicolas Viel avait été noyé en 1625, dans un rapide, au nord de l'île de Montréal. Le nom de “*Sault au Kécollet*” est resté attaché à la place qui fut le théâtre de ce triste événement.

que quelques matelots avaient donné à entendre qu'il était le fils du Roy de Canada." (*Sagard*, pp. 878-879.)

Année.	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.	Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.
1628	55	21 a	55

(a) Vingt-un français sont chez les Hurons.

(*Champlain*, II, pp. 152, 208, 210).

Il y avait cette année à Québec un jeune Grec.

(*Id.* II, p. 152.)

Grand nombre de familles et d'ouvriers étaient en route pour Québec sur les vaisseaux du sieur de Roquemont ; mais n'y parvinrent pas, ayant été faits prisonniers par la flotte de Kirk et renvoyés en France.

(*Id.*, II, pp. 161-185).

Foucher, commandant, qui avait la garde de l'habitation du Cap Tourmente,⁽¹⁾ est surpris par les Anglais et descend à Gaspé avec Eustache Boullé, beau-frère de M. de Champlain. (*Sagard*, p. 917.)

Grande famine à Québec, cette année.

Année	Arrivée.		Départ.		Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.		Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popu- lation à Québec.	
	Frs.	Ang	Frs.	Ang				Frs.	Ang		Frs.	Ang
1629	600	74 a	510 b	1 c	1 d	1 e	22	90	76 f	600
	600		584					112			676	

(1) Sur la carte de Jean Bourdon, dressée en 1641, on trouve l'endroit de cette habitation désignée sous le nom de "vieille habitation."

NOTE.—Eustache Boullé, arrivé en 1618, était Lieutenant de Samuel de Champlain. Il passa en Italie après la reddition de Québec et se fit religieux de l'ordre des Minimes. Madame de Champlain qui l'aimait tendrement lui fournit 1,000 francs par an, pendant dix ans. Il était né le 19 novembre 1600.

(*State Paper Office*, vol. V, art. 26.)

(a) Champlain après la reddition de Québec passe en France avec les religieux et autres français.

(*Champlain*, II, p. 226).

(b) La flotte anglaise comprenait cinq grands navires ayant chacun près de 120 hommes, formant un total de 600 hommes. A la reddition de la ville 120 hommes débarquèrent et 90 y demeurèrent pour occuper la place. Parmi eux se trouvait un ministre. (*Champlain*, pp. 222-288). Les 510 autres retournèrent sur la flotte.

(c) Guillaume Hubou épouse la veuve Louis Hébert.

(*Registre de Québec*, 1629).

(d) Naissance de Louis, fils de Guillaume Couillard.

(*Idem*).

(e) Décès de Jacques Michel, mort d'apoplexie et inhumé à Tadoussac. (*Champlain*, II, pp. 256-262).

(f) Les 21 français qui se trouvaient aux Hurons descendent à Québec, ce qui porte la population à 76 âmes.

(*Idem*, II, p. 210).

Champlain dit encore que la colonie, à la prise de Québec, comptait près de 100 personnes dont 76 à Québec et le reste à Tadoussac et ailleurs⁽¹⁾.

(*Idem*, II, p. 217.)

FAMILLES ET COLONS DEMEURÉS À QUÉBEC APRÈS
LA REDDITION DE 1629.

1° Guillaume Hubou et Marie Rollet, sa femme; Hébert
Guillaume, fils de feu Louis Hébert.

2° Couillard, Guillaume, et Guillemette Hébert, sa femme :

do	Louise, âgée de 4 ans	} Leurs enfants.
do	Marguerite 3 "	
do	Louis 2 mois	

(1) Cette population estimée à environ 100 âmes, se décompose ainsi :

Jésuites.....	4	Récollets.....	4	} Au compte de la Société des Marchands.
Hommes.....	29	Ouvriers.....	18	
Femmes et Filles.....	5	Femmes.....	3	
Enfants.....	7	Enfants.....	8	
		Officiers et volontaires.....	22	
	45 colons.		55	
			45	
	Total.....		100 âmes.	

3° Martin, Abraham, et Marguerite Langlois, sa femme :

do	Anne, âgée de 25 ans	} Leurs enfants.
do	Marguerite 5 "	
do	Hélène 2 "	

4° (1) Pivert et sa femme, Marguerite Lesage (2), une nièce, un jeune homme.

5° Duchesne, Adrien, chirurgien.

(Relation de 1632, p. 8, et de 1634, p. 7).

LeBailly, d'Amiens, commis de Louis Kirk.	} Champlain II, p. 220.
Brûlé, Étienne, de Champigny, truchement des Hurons.	
Marsolet, Nicolas, de Rouen, truchement des Montagnais.	
Royer, Pierre, de Paris, charron.	} II, pp. 236-245.
LeBocq, charpentier.	
Froidemouche	
Gros-Jean, de Dieppe, truchement des Algonquins.	

GOUVERNEUR ANGLAIS À QUÉBEC.

Kirk, Louis. (*Champlain*, II, p. 220.)

Année	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.		Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popula- tion à Québec.	
						Frs.	Ang		Frs.	Ang
1630	22	146	24	76	260	90
						100			116	

(1) Cette famille qui résidait au Cap Tourmente vint à Québec après le départ de Champlain, en 1629. (*Champlain*, II, p. 154).

(2) Marguerite Lesage mourut à Québec et y fut inhumée le 29 novembre 1643.
(*Registres de Québec*).

(a) Un charpentier et un laboureur français sont conduits de Québec à Londres sur les vaisseaux anglais.

(*Champlain*, II, p. 288.)

(b) Quatorze anglais meurent de misère et d'indigence.

(c) La population de 26 français diminue de deux par le départ du charpentier et du laboureur.

Année	Arrivée.	Départ.	Mariages	Nais- sances.	Décès.	Hiver- nants à Québec.		Hiver- nants aux Hurons.	Maxi- mum de la popula- tion à Québec.	
						Frs.	Ang.		Frs.	Ang.
1631	10	25	76	25	76
						101			101	

(a) Naissance d'Elizabeth, fille de Guillaume Couillard. Elle fut baptisée, non par un prêtre français, mais par un anglais qui était probablement le ministre⁽¹⁾; car pendant que les Kerth demeurèrent les maîtres de Québec, il n'y eut point de prêtre à Québec, et lorsque le P. Lejeune dit la messe, en 1632, dans la maison de Guillaume Couillard, les français ne l'avaient pas entendue depuis trois ans. (*Relations des Jésuites*.)

(1) Voir plus haut la note de l'année 1629, p. 15.

RÉSUMÉ du mouvement de la population blanche de la Nouvelle-France, de 1608 à 1631, calculée d'après les données de Champlain, Sagard, Leclercq, les Relations et les Registres.

Année	Arrivée.	Départ.	Ma- riages.	Nais- sances.	Décès.	Hivernants à Québec.	Hivernants aux Hu- rons.	Maximum de la population à Québec.	
1608	31	3	3	25	31	
1609	17	8	25	
1610	11	1	17	1	19	
1611	1	1	1	16	1	17	
1612	16	16	
1613	31	1	47	47	
1614	47	47	
1615	5	19	32	19	52	
1616	33	3	2	60	64	
1617	7	1	2	64	67	
1618	6	3	1	1	66	70	
1619	13	1	3	77	80	
1620	6	22	1	60	83	
1621	24	5	1	1	1	79	85	
1622	6	19	50	16	85	
1623	2	1	1	50	16	52	
1624	6	4	1	1	52	10	57	
1625	6	1	1	2	56	59	
1626	27	2	1	1	71	10	84	
1627	2	15	1	4	55	71	
1628	55	21	55	
1629	600	{ F. 50 } A. 510	560	1	1	{ F. 26 } A. 90	116	{ F. 76 } A. 600	676
1630	2	14	{ F. 24 } A. 70	100	{ F. 26 } A. 90	116
1631	1	{ F. 25 } A. 76	101	{ F. 25 } A. 76	101

J U I N.

Le 12.—Lettre de Sa Majesté Charles I, roy d'Angleterre, à Sir Isaac Wake, ambassadeur en France, donnant le véritable motif de la reddition de Québec et de l'Acadie à la France, le 12 juin 1631....

CHARLES R.

A notre fial et aimé, SALUT :

Par vos différentes dépêches au vicomte Dorchester depuis que vous êtes arrivé à votre lieu de résidence en cette cour, nous avons particulièrement remarqué les retards qu'on vous a fait éprouver avant de vous présenter d'abord au roi et à ses principaux ministres, ainsi que les manières et le langage dont on s'est servi à votre égard lors de votre première audience. Et de même que nous ne pouvons nous empêcher d'être surpris que vous n'ayez pas été admis plus tôt en la présence du roi sur vos instances réitérées et après la sollicitation d'une audience faite par d'Angier, ainsi, d'un autre côté, nous estimons avoir lieu suffisamment d'être satisfait de la réparation qui vous a été faite par la profession si significative d'amour fraternel et la déclaration d'un ferme propos d'entretenir exactement avec vous des relations amicales, qui vous ont été faites de la bouche même du roi. Quant au bon accueil dont vous avez été l'objet de la part de quelques-uns des ministres de ce roi, et à la réserve que d'autres ont observée avec vous relativement au cardinal de Richelieu, vous avez bien fait de vous conformer à vos instructions, et pour le reste nous devons vous laisser agir avec eux à votre discrétion. Et comme nous voyons par votre conduite que vous n'êtes pas novice dans les ambassades, ainsi, nous n'avons pas besoin de vous donner de nouvelles instructions sur les égards à avoir pour ceux avec qui vous avez à négocier en cette cour, si ce n'est de continuer comme vous avez bien commencé en ce qui regarde le cérémonial de votre emploi.

Cette dépêche vous en apprendra l'objet essentiel qui est de mettre fin à tous les différends entre les deux couronnes, et d'établir les bases d'une plus ferme amitié que celle des années dernières; ce n'est pas là une œuvre nouvelle, il ne s'agit en réalité que de renouveler d'anciennes alliances en mettant d'accord les faits avec les promesses.

C'est ce que comportait l'objet principal et le premier article même du dernier traité conclu il y a deux ans, après une rupture malheureuse, et tout ce qu'il comprenait ou ce qu'on pouvait prétendre en vertu de ce traité, a été ponctuellement exécuté de notre part; sauf seulement ce qui exigeait dans le temps et ce qui exige nécessairement une exécution mutuelle.

Nous avons conformément au traité (comme vous le verrez spécifié dans le troisième article) admis une modification dans la maison de notre digne épouse en augmentant le nombre des ecclésiastiques attachés à sa personne, comme on l'a jugé convenable, de gré à gré, et nous avons fait faire à cette nation diverses restitutions de navires avec leurs chargements d'une très grande valeur sans avoir rien pris ni gardé de ce genre, tandis que la remise était exigée de nous par droit d'arrêt ou de représailles.

La même satisfaction ne nous a pas été donnée non plus qu'à nos sujets sous ce double rapport; car bien que le troisième article déjà mentionné requiert expressément la confirmation de tous les articles et stipulations de notre contrat de mariage, en n'exceptant que la particularité relative à la maison de notre chère épouse, objet d'une clause particulière dans ce dernier traité, et que la dot soit clairement stipulée et quant au montant et quant à l'époque du paiement dans ces articles et conventions matrimoniales, et que promesse de paiement nous ait été souvent faite en conséquence, spécialement par monsieur de Chasteauneuf, maintenant Garde des Sceaux, lorsqu'il était ici en ambassade, cependant, la moitié n'en est pas encore payée, et non seulement trois riches bâtiments, appartenant à nos sujets, capturés et gardés sans aucune raison légitime ni même l'ombre d'un prétexte, sont encore retenus malgré des demandes réitérées de restitution, mais

aussi il a été pratiqué dans ce pays diverses saisies de draps et de tissus fabriqués en notre royaume, en contradiction directe avec les stipulations et le traité.

Le paiement de la balance de la dot a été depuis promis de rechef à nous de même qu'aux personnes que nous avons employées en cette cour, et par les ministres de ce roi et par l'ambassadeur de France résidant auprès de nous ; nous ne pouvons accorder plus de délai pour ce paiement, et nous l'avons en conséquence joint aux autres conditions d'une entière et parfaite réconciliation.

L'ambassadeur français persistant encore dans sa promesse de paiement, désire néanmoins que les affaires en question soient séparées, en se faisant un point d'honneur d'être tenu par un nouveau traité de payer la dette déjà connue par une convention antérieure. Ce à quoi nous avons consenti volontiers parce qu'une formalité ne doit pas interrompre les négociations, mais comme nous sommes plus particulièrement tenu en honneur de faire prudemment des conventions qui, si elles n'ont pas été exécutées auparavant et dans l'ordre des temps, devraient l'être au moins simultanément et effectivement avec des choses d'une grande importance qu'on nous demande d'accomplir, nous ne pouvons nullement consentir à les séparer de façon que l'une pourrait être prescrite et accomplie sans l'autre.

Ce que nous croyons être mis principalement comme condition, sinon comme stipulation pour le paiement de la balance de la dot, est la rétrocession de Québec en Canada, ville prise en vertu d'une commission donnée sous notre grand sceau, pendant la dernière guerre par une compagnie de nos sujets de notre royaume d'Angleterre, et l'évacuation de Port Royal, localité limitrophe de la Nouvelle-Angleterre, où une compagnie de nos sujets de notre royaume d'Ecosse était fixée et établie en vertu de la même commission sous le sceau de notre royaume, également donnée pendant la guerre ; en conséquence d'une autre antérieurement donnée par le roi, notre père, d'heureuse mémoire.

Il est vrai qu'une de ces villes a été prise et que l'établissement s'est effectué dans l'autre après la paix ; et pour cette considération (afin d'accommoder tous les différends)

nous avons formellement consenti et nous persistons dans notre dessein et résolution, que l'une, c'est-à-dire Québec, soit rétrocédée, et que ceux de nos sujets qui sont établis dans l'autre s'en retirent, en les laissant tous deux dans le même état où elles étaient avant la conclusion de la paix : ce que nous ne faisons point par ignorance comme si nous ne comprenions pas à combien peu nous oblige sous ce rapport le dernier traité. (Son 7^{ème} article, celui relatif aux restitutions, ne mentionne que les navires qui étaient alors à l'étranger avec des lettres de marque), mais par affection et par désir de plaire à notre frère, le roi de France, dans tout ce qui peut nous être amicalement et raisonnablement, bien que non justement et légitimement demandé.

Et on peut établir à bon droit cette distinction entre les demandes faites réciproquement ; ce que nous demandons : le paiement de la balance de la dot, la restitution de certains bâtiments pris et gardés sans même le moindre prétexte, et la main-levée des saisies pratiquées dans ce royaume contre nos sujets contrairement au traité, tout cela est de droit et légitime, tandis que l'on nous demande au sujet des susdites localités au Canada et autres lieux et de quelques navires de cette nation qui n'ont pas encore été rendus, mais ont été condamnés à la confiscation par notre haute cour d'amirauté pour des raisons valables en justice, ne saurait être accordé que par courtoisie et dans l'intérêt d'une entente cordiale.

Après vous avoir ainsi exposé complètement l'état de la question en général, je vous défère pour les détails aux pièces échangées entre l'ambassadeur de France et ceux de nos Lords Commissaires, qui étaient chargés de cette affaire, ainsi qu'à Philippe Burlamachy, que nous vous envoyons exprès avec les mémoires et les pouvoirs qu'il vous présentera.

Les mémoires se rapportent aux bâtiments, aux marchandises et autres choses propres à vous donner une connaissance complète de tous les détails en ce qui regarde une restitution mutuelle ; et à cet égard nous vous laissons la latitude de concéder plus ou moins selon que vous le jugerez à propos pour la conclusion d'un accord satisfaisant.

Les pouvoirs consistent pour sa part à recevoir le reste de la dot qui nous est due soit en argent ou en une bonne et valable assignation de nature à la satisfaire, et pour votre part à rendre Québec et à évacuer Port-Royal, ce pourquoi Philippe Burlamachy vous donnera plusieurs instruments solennels sous mes seing et sceau. Notre plaisir est que vous les remettiez à ce roi, ou à tel membre de son conseil qu'il nommera lorsque Burlamachy aura reçu l'argent ou les assignations susdits, et qu'il vous aura été donné satisfaction quant aux autres détails plus haut spécifiés ; mais en cas de refus ou de délai relativement au paiement ou à la remise de bonnes assignations (ce dont Burlamachy est tenu responsable envers nous) vous devrez alors garder ces pouvoirs et les lui remettre, car dans cette éventualité il ne devra pas rester plus longtemps à attendre la fin de sa mission.

Quant à la balance de la dot, il reste une chose à régler c'est la déduction que nous faisons des sommes que nous avons autrefois allouées à celles des personnes de la maison de notre chère épouse qui sont retournées en France, déduction à laquelle nous acquiesçons volontiers. Un autre point reste aussi à résoudre quant à l'obligation imposée à nos sujets de sortir du Canada et d'autres lieux : c'est qu'il soit fait de tous les actes publiés en France contre tous ceux qui ont été engagés dans cette entreprise, particulièrement contre les trois frères Kirk, ainsi que nous l'avons autrefois demandée au sujet du baron de la Tour et son fils, avec lesquels sir William Alexander avait traité, ce qui fut jugé raisonnable par les ministres de ce roi, et ce sur quoi il faut encore insister.

Il y a un règlement pour la liberté du commerce négocié et formulé par écrit entre nos commissaires et le Garde des Sceaux de ce royaume quand il était ambassadeur extraordinaire ici, et comme l'ambassadeur de France résidant aujourd'hui en notre cour demande que ce règlement soit ratifié et sanctionné, nous y donnons volontiers notre assentiment, principalement parce qu'il donne la vigueur et la vie aux traités antérieurement conclus entre les deux couronnes ; et tant pour cette affaire particulière (à cet effet nous ordonnons qu'il vous soit remis une copie

du règlement) que pour les autres affaires dont vous êtes actuellement chargé, nous vous donnons une ample commission sous notre grand sceau dans la forme usitée en pareil cas. Donné sous notre sceau en notre château de Greenwich, le douze juin, en la septième année de notre règne.

A notre féal et aimé sir Isaac Wake, chevalier, notre ambassadeur auprès du roi de France.

De la part du roi, 12 juin 1631.

DÉCEMBRE (1635).

Le 25.—Sépulture à Québec de SAMUEL DE CHAMPLAIN fondateur de cette ville, né en 1567, à Brouage, en Xaintonge, fils d'Antoine de Champlain, capitaine de vaisseau, et de Marguerite LeRoy. (*Registre de Québec*).

Dans le cours de cette année plusieurs français sont enlevés par la maladie dite *de terre* aux Trois-Rivières, ils se nommaient :

Jean Guillot, Pierre Drouet, Isaac Lecomte, Guillaume Mée, Michel Souet, Michel Coysy.

Le valet de M. DuPlessis-Bochard, nommé Lefebvre, s'est noyé, et le nommé Antoine, a été tué par un arbre.

(*Reg. des Trois-Rivières.*)

Une jeune huronne nommée Geneviève, (Ondakion), née en 1638, fille de la première famille huronne mariée chrétiennement, devient religieuse hospitalière à Québec.

JUIN (1640).

Le 14.—Les registres des mariages, baptêmes et sépultures de Québec sont détruits dans l'incendie de Notre-Dame de Recouvrance.

C'est au P. Lejeune que nous devons la copie des actes qu'il a recueillis avec soin, et qui forme le premier volume de ces précieux documents généalogiques.

Le même Père avait ouvert, en 1636, les registres des Trois-Rivières. Ces derniers sont les plus anciens registres originaux du Canada.

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1631.....	1	1
1632.....
1633.....	1	1
1634.....	2	1	1
1635.....	3	4	13
1636.....	1	6	17
1637.....	6	8	8
1638.....	3	9	2	7
1639.....	5	15	9	6
1640.....	3	21	2	19
Total.....	23	66	52	14
De 1608 à 1640.....	26	73	92

MAI (1641).

Les registres de Notre-Dame de Québec, à la date du 26 mai 1641, renferment l'acte de sépulture d'Adrien Daban-cour dit Lacaille, beau-père de Jean Nicolet. Etant à la chasse dans les îles⁽¹⁾ en face de Berthier, il s'était noyé ainsi que son compagnon Etienne Sevestre, le 2 mai 1640.

Jean Nicolet trouva, le 20 mai 1641, les ossements de son beau-père⁽²⁾, les apporta à Québec, et la sépulture en fut solennellement faite le 26 mai au cimetière de Québec.

OCTOBRE (1642).

Le 29.—Dans les vieux registres de Québec on trouve la note suivante :

Le 29 octobre on fit les cérémonies funéraires de M. Nicollet et de trois hommes de M. de Chavigny, noyés dans une chaloupe, lorsqu'ils allaient de Québec à Sillery; leurs corps ne furent point trouvés⁽³⁾.

JUN (1643).

Le 9.—Guillaume Boissier, Bernard Berté et Pierre Lafond dit Laforest, surnommé *L'Auvergnat*, sont massacrés par les Iroquois. (*Reg. de Montréal.*)

(1) Les Îles de Bellechasse, en face de Berthier.

(2) L'endroit où les ossements de Lacaille furent trouvés prit le nom de *Pointe à Lacaille*; c'est aujourd'hui St-Thomas de Montmagny. (*L'auteur.*)

(3) L'un de ces infortunés se nommait Noël Girardeau, l'autre, Jean Ferré.....
(*Registres de Québec.*)

NOVEMBRE.

Le 29.—A lieu la sépulture de Marguerite Lesage, femme de Nicolas Pivert. (*Reg. de Québec.*)

NOTE.—Cette famille était demeurée à Québec après le départ de Champlain, en 1629. "Pivert, sa femme, une nièce et un jeune homme, résident au Cap Toumente, en 1628. (*Champlain, II, p. 154.*)

MARS (1644).

Le 30.—Jean Matte-Masse et Pierre Bigot ont été tués par les Iroquois.

Guillaume Lebeau a été brûlé par les mêmes sauvages. (*Reg. de Montréal.*)

NOVEMBRE.

Le 3.—On célèbre le premier mariage d'un français avec une sauvagesse, béni par l'Eglise à Québec. Le marié s'appelait Martin Prevost et l'épouse Marie-Olivier (Manitouabewich).

Devenu veuf en 1665, Prevost épousa le 8 novembre de cette même année, Marie Dabancour, veuve de Godfroy Guillot, et sœur de Madame Jean Nicolet.

(*Reg. de Québec.*)

SEPTEMBRE (1645).

Le Père Lallemand commence un cahier de notes que l'on a désigné sous le titre de "Journal des Jésuites."

NOVEMBRE.

Le 21.—A lieu le mariage de Jean Guyon-Dubuisson, avec Elizabeth Couillard, petite fille de Louis Hébert. C'est la même Elizabeth qui avait été baptisée à Québec en 1631⁽¹⁾.

Le *Journal des Jésuites* (p. 44) dit qu'il y eut deux violons pour la première fois, à ces noces.

En 1645 le prix du pain était de 15 sols, tandis que celui du bois était de 10 sols la corde.

(1) Voir la note de son baptême, page 18.

FÉVRIER (1646).

Le 7.—Sépulture du P. Anne de Noüe.
(*Reg. des Trois-Rivières.*)

Récit de sa mort. (*J. des Jésuites*, pp. 33-34.)

MAI,

Le 12.—Mort du P. Masse, premier missionnaire du Canada, inhumé dans la chapelle de Sillery.

(*J. des Jésuites*, p. 44.)

OCTOBRE.

Le 12.—Date du contrat de mariage de Nicolas Macard et de Marguerite Couillard, veuve de Jean Nicolet et fille de Guillaume Couillard. A ce contrat assistaient comme amis et témoins : MM. DeMontmagny, gouverneur, René et Louis Maheu, cousins de l'épouse. Le mariage eut lieu le 16 novembre suivant dans l'Eglise de Québec.

(*Registre de Québec.*)

Le 18.—Massacre du P. Jogues, (*Répert.*, p. 34, et *J. des Jésuites*, p. 86), et de Jean Lalande, de Dieppe, son compagnon. (*Relat. des Jésuites*, 1647—3.)

NOVEMBRE.

Le 6.—Une barque allant de Québec aux Trois-Rivières, fait naufrage *au Cap à l'Arbre*⁽¹⁾ et neuf hommes sont noyés. (*Reg. de Québec* et *J. des Jésuites*, p. 72.)

Les noms de ces infortunés sont enregistrés à Québec comme suit :

Jean Fleury, de Sedan, matelot
Jean Basque, charpentier de navire, matelot
Jacques Figeux, de Dieppe, matelot
Jean Fougereau, matelot

(1) L'endroit désigné sous ce nom n'est autre que le promontoire sur lequel est bâtie l'église de Saint-Jean Deschaillons. Voir la note de l'année 1729, page

Jean Mechin, de LaRochelle, ouvrier et matelot
 Jacques Arenaine, de Tours, soldat
 Guillaume Lasue, de Tours
 Jacques Clèque dit Lafontaine, de Tours, soldat
 Gaspard Gouault, apothicaire de Poitiers, destiné pour
 aller aux Hurons avec les RR. PP. Jésuites.

(*Reg. de Québec.*)

FÉVRIER (1647).

Une jeune huronne nommée Barbe, ayant étudié quatre ans aux Ursulines de Québec, sortit en février 1647, et "fut recherchée fortement et puissamment par un français nommé Chastillon,⁽¹⁾ qui pria les mères de la vouloir retenir jusqu'aux vaisseaux. Il donna assurance de sa volonté, mettant entre les mains des Mères une rescription de 300 livres, dont il consentit que 100 fussent appliqués au profit de la fille, en cas qu'il manquât de parole. Mais il se trouva que la fille n'en voulut pas, et aima mieux un sauvage et suivre la volonté de ses parents." (*J. des Jésuites*, p. 77.)

MARS.

Le 4.—Julien Petau épouse Marie Pelletier, du Bourg de Marennes, en Saintonge.⁽²⁾

(1) Ce jeune français se nommait Jean Mignot dit Chatillon, âgé de vingt ans, il épousa à Québec le 10 novembre 1648, Louise Cloutier, veuve de François Marguerie, interprète aux Trois-Rivières. (*Registres de Québec.*)

(2) Il est à noter dans le susdit mariage que lorsque l'on publia le premier ban, il courut un bruit que demoiselle Marie Pelletier était mariée en France, et que son mari était encore vivant et demeurait à LaRochelle ou aux environs; ce qui nous obligea d'en faire enquête et appeler ceux qui pouvaient connaître la dite Marie Pelletier, et le dit prétendu mariage, fait en France. Il s'est trouvé par la déposition des témoins qu'en effet, après avoir été veuve d'un nommé César Gouin, elle fut recherchée par un certain cocher à LaRochelle, et mariée avec lui; mais que le dit cocher était actuellement marié à une autre femme de laquelle il avait eu dix enfants: ce qu'ayant été connu de la dite Pelletier, après son mariage, elle quitta le dit cocher, et tint le mariage pour nul, et pour cet effet se retira de ce pays.

Il y a acte au greffe de Québec de ce que dessus, en date du 18 février 1647, duquel moy. Barthelemy Vimont, ay retenu copie avant que marier la dite Pelletier avec le dit Julien Petau, et ay serré la dite copie avec ces papiers.

(Signé),

B. VIMONT.

(*Reg. de Québec.*)

MAI.

Le 6.—" François Raison, de LaRoche, loué au fort pour ouvrier, étant en la rivière Saint-Charles, près Notre-Dame des Anges, dans un canot, avec le boulanger de l'habitation, le canot a tourné et le dit François Raison s'est noyé. Son corps n'a pu être trouvé que le 27 mai, vis-à-vis de Notre-Dame des Anges, où l'on a coutume de débarquer. Il a été enterré le même jour au petit cimetière de Notre-Dame des Anges, derrière le jardin, par le P. Barthélemi Vimont." (*Reg. de Québec.*)

JUIN.

Le 25.—Les habitans de Québec présentent à M. le Gouverneur le premier cheval apporté au pays.

(*F. des Jésuites*, p. 90.)

AOUT.

Le 21.—Jean St-Léger, natif de Normandie, s'est noyé près le moulin de M. Couillard, son canot ayant chaviré. (*Reg. de Québec.*)

OCTOBRE.

Le 2.—Antoine Pelletier, natif du Perche, renversé de son canot, s'est noyé près sa maison, au Sault Montmorency. Il n'était marié que depuis un mois et demi. Sa veuve, Françoise Morin, épouse Étienne Dumay (Demers), le 28 janvier suivant. (*Reg. de Québec.*)

Le 4.—A lieu la sépulture de Gabriel Trut, homme de confiance de M. Cauchon, au Château-Richer, décédé à l'Hôpital de Québec, d'une blessure qu'il avait reçue dans une rencontre avec les Iroquois. (*Reg. de Québec.*)

MAI (1648).

Le 23.—On enterre François Marguerie, beau-frère de Jacques Hertel, qui s'était noyé près des Trois-Rivières, où il était employé comme interprète. Son corps fut retrouvé vis-à-vis Québec. (*Reg. de Québec.*)

Jean Amyot, noyé avec Marguerie, fut retrouvé vis-à-vis la Restitution de Saint-Joseph, à Sillery, et ces deux infortunés furent inhumés à Québec le 10 juin 1648.

(*Reg. de Québec.*)

JUIN.

Le 6.—Un jeune homme, Nicolas Garnier, qui s'est noyé pendant l'hiver aux Trois-Rivières, est trouvé à la Pointe-Lévis et inhumé à Québec. (*Reg. de Québec.*)

JUILLET.

Le 4.—Sépulture du nommé Lachaussée, tué par les Iroquois. (*Reg. des Trois-Rivières.*)

AOUT.

Le 2.—Mathurin Bonenfant, âgé de 25 ans, est massacré par les Iroquois. (*Reg. de Montréal.*)

Le 14.—Arrivait à Québec un chirurgien nommé Bélanger, porteur des lettres du Roy, pour le changement de Gouverneur. (*J. des Jésuites*, p. 114.)

JANVIER (1649).

Le 19.—La première exécution⁽¹⁾ de la main du bourreau a lieu à Québec sur une fille de 15 à 16 ans, convaincue de vol. (*J. des Jésuites*, p. 120, et *Reg. de Québec.*)

JUIN (1650).

Le 21.—Madame la Gouvernante (D'Aillebout) et madame de Monceaux, ensevelissent un Huron supplicié nommé *Kandahietsi*.⁽²⁾

Le 22.—Le navire du capitaine Jammes arrive de France. Un matelot du bord apporte la nouvelle de la

(1) Cependant M. DeRoberval, en 1543, avait fait monter sur l'échafaud Michel Gaillon convaincu de vol... Et M. de Champlain avait fait subir le même supplice à Jean Duval qui, arrivé en 1608, avait conspiré contre sa vie.

(2) "Jugé digne de mort, ce huron fut baptisé le 20 juin et nommé Louys sans qu'il sceut encore s'il devait vivre ou mourir. Le lendemain, il fut conduit au carqan par le bourreau et le sergent, et laissé à la disposition des Hurons et des Algonquins; un huron nommé Henheonsa luy donna deux coups de hache sur la teste et le tua sur le champ. Il fut enseveli par madame la Gouvernante et madame de Monceaux." (*J. des Jésuites*, pp. 140-141.)

perte du vaisseau "Le St-Sauveur" qui, parti de Québec en octobre 1648 pour la France, faisait de nouveau voile pour le Canada, en mars 1649. Il se perdit en mer près de Lisbonne. (*J. des Jésuites*, p. 141.)

AOUT.

Le 20.—Un parti d'Iroquois massacre près des Trois-Rivières un des frères donnés des PP. Jésuites nommé Robert LeCoq, et blessent plusieurs autres français.

(*J. des Jésuites*, p. 142.)

SEPTEMBRE.

Le 19.—Girard Laval, de Rouen, âgé d'environ 25 ans, commis à bord du navire "Dunia" commandé par le capitaine Terrien, s'est noyé, son corps a été inhumé le même jour à Québec. (*Reg. de Québec*.)

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1641.....	3	16	8	8
1642.....	3	9	6	3
1643.....	1	15	5	10
1644.....	4	10	9	1
1645.....	4	10	1	9
1646.....	4	16	15	1
1647.....	15	19	11	8
1648.....	12	31	24	7
1649.....	10	43	21	22
1650.....	9	43	10	33
Total.....	65	212	111	102
De 1608 à 1650.....	91	285	202	83

FÉVRIER (1651).

Le 13.—Les Mères Ursulines se renferment dans leur cloître. (*J. des Jésuites*, p. 148.)

AVRIL.

Le 19.—On baptise à Québec les deux premières personnes canadiennes : Marguerite et Elizabeth, filles de Massé Gravel.

NOTE.—Toutes deux se sont mariées, *Marguerite*, en 1667, à Noël Racine, et *Elizabeth*, en 1669, à Mathieu Côté, et comptent des milliers de petits enfans.

(*L'Auteur.*)

MAI.

Le 6.—Un parti d'Iroquois massacre le nommé Grand Jean⁽¹⁾ et lui tranchent la tête, puis emmènent captive sa femme Catherine. Ils laissent pour mort, après l'avoir scalpé, un jeune garçon de 21 ans nommé Jean Chicot.

(*J. des Jésuites*, p. 153.)

Léonard Lukos est aussi massacré par les Hurons.⁽²⁾ Il avait épousé Barbe Poisson le 12 octobre 1648.

(*Reg. de Montréal.*)

AOUT.

Le 13.—Jean Hébert est massacré par les Iroquois.

(*Reg. de Montréal.*)

Le 25.—“Nous apprenons à Québec que Denis Archambault a été tué par un canon qui se creva lorsqu'il le tirait pour la troisième fois contre 60 Iroquois.”

(*J. des Jésuites et Reg. de Montréal.*)

NOVEMBRE.

Le 11.—Guillaume DuPlessis-Bochard, Gouverneur des Trois-Rivières, se trouvait dans la barque “*La Ste-Anne*” qui avait touché sur les roches, et avait coulé bas d'eau, une lieue en deçà du Cap à l'Arbre.⁽³⁾

(*J. des Jésuites*, p. 164, et *Reg. de Trois-Rivières.*)

(1) Son nom est Jean Boudart, marié à Catherine Mercier. L'acte de sépulture de Jean Boudart dit qu'ils étaient, lui et sa femme, d'une vie édifiante.

(*Reg. de Montréal.*)

(2) L'abbé Verreau le dit marié le 12 octobre 1642.

(3) Une note au bas de la page 65e du *Journal des Jésuites* fixe ce lieu au Platon, qui était appelé au temps de Champlain : *La Pointe Ste-Croix*, mais une autre note de 1729, le fixe à Saint-Jean Deschaillons.

Le même jour, trois français serviteurs de M. Giffard, qui de nuit avaient été pour traiter du castor dans l'île d'Orléans, se sont noyés. (*J. des Jésuites*, p. 164.)

Le nom de Cap à l'Arbre se rencontre plusieurs fois dans le *Journal des Jésuites*, voir sept. 1646, p. 65; 19 mai 1650, p. 138; 1er déc. 1651, p. 164; 16 oct. p. 221; 25 juin 1661, p. 299.

1652.

Guillaume Couillard et Guillemette Hébert, son épouse, cèdent cette année, une partie de leur terrain à la fabrique de Notre-Dame de Québec, et en 1656, l'ancienne compagnie concède le reste du terrain pour y bâtir l'église de Notre-Dame.

(*Actes de Foy et Hommage*, 1673, vol. I, partie II, p. 643.)

MARS.

Le 1^{er}.—D'après les Actes de Foy et Hommage (p. 386 de la copie déposée aux archives du département de l'Agriculture, Ottawa,) le Sieur de Chavigny de Berchereau, étant passé en France " pour s'y retirer " M. de Lauzon alors gouverneur, transporte le fief d'Eschambault à Eléonore de Grandmaison, femme du dit Sieur Chavigny de Berchereau.

Dans la même année, les registres de Montréal renferment les actes de sépultures suivantes :

Le 26 mai.—Antoine Bau,

Le 16 septembre.—André David dit Mingré,

Le 14 octobre.—Etienne Tibaut dit LaLochetière, qui ont été tréés par les Iroquois.

Deux Iroquois, Agontarisati et Taak'enrat, avaient été donnés aux Algonquins pour compenser la mort d'un Algonquin et d'un Huron, (*J. des Jésuites*, p. 173). Condamnés au supplice du feu, ils eurent le bonheur de recevoir le baptême la veille de leur mort, des mains du

(1) M. de Berchereau était passé en France pour sa santé, il y mourut en 1651, et Eléonore de Grandmaison épousa en troisièmes nocces, le 22 août 1652, Jacques Gourdeau. (*Reg. de Québec*.)

Père Menard. L'acte de leur baptême se lit dans les registres des Trois-Rivières à la date du 3 juillet 1652, comme ci-après :

"Anno Dmni 1652, 3 julii ego Renatus Menard sacerdos Societatis Jesu baptisavi sine ceremoniis in sacello nostro captivos duos hostes Agontarisati et Taak'enrat. Prior Franciscus vocatus est, posterior Petrus. Uterque sequenti die igne vitam finiit."

(*J. des Jésuites*, p. 173, et *Reg. des Trois-Rivières*.)

AOUT.

Guillaume Guilmot, sieur DuPlessis de Kerbodot, Gouverneur des Trois-Rivières a été tué par les Iroquois, sur le lac St-Pierre. (*J. des Jésuites*, p. 174.)

MAI (1653).

Le 8.—Pascal Pasquier, engagé de monsieur Claude Charon, est exécuté ce jour, pour avoir blessé son maître à la gorge, d'un coup de pistolet, le 29 avril dans son habitation de l'île d'Orléans.

(*J. des Jésuites*, p. 179, et *Reg. de Québec*.)

JUILLET.

Le 20.—A lieu la sépulture de Michel Noël, qui avait été tué par les Iroquois. (*Reg. de Montréal*.)

AVRIL (1654).

Le 10.—Le nommé André Julien dit Vantabon, engagé de Louis Gagné, est écrasé par la chute d'un arbre. Il était âgé de 28 ans. (*Reg. de Québec*.)

JUIN.

Le 30.—André Bazin, qui était au service de M. LeTardif, s'est noyé. (*Idem*)

OCTOBRE.

Le 10.—Le nommé Yves Bastar a été massacré par les Iroquois. (*Registres de Montréal*.)

NOVEMBRE.

Le 10.—Guillaume Boeste meurt, frappé de deux coups de fusil par les Iroquois. (*Registres de Québec.*)

Le 23.—Trois français sont tués par les Iroquois, ce sont les nommés Jean Languedoc, Louis Lebêcheur, et Mathieu Labat. (*Registres des Trois-Rivières.*)

Michel Morin reçoit aussi le 10 novembre, deux balles dans le cerveau, et meurt le 26 du même mois.

(*Registre de Québec.*)

Le 30.—Pierre DeLaunay est une autre victime des Iroquois. (*Idem.*)

1655.

L'ancienne compagnie concède à la Fabrique de Notre Dame de Québec deux terrains ; le premier, situé sur la Côte de la Montagne, pour servir de cimetière, et le second, comprenant huit arpents sur le cap aux Diamants. —Nicolas Dupont était, cette année, le marguillier de la Fabrique de Québec.

(*Foye et Hommages*, vol. I, 2de partie, p. 646, 1674.)

FÉVRIER.

Le 8.—Le nommé Simon Richaume a été écrasé par la chute d'un arbre. (*Reg. de Montréal.*)

MARS.

Le 30.—Pierre Juneau a été tué par les Iroquois.

(*Reg. de Québec.*)

AVRIL.

Le 12.—Marguerite Scdilot mariée aux Trois-Rivières avec Jean Aubuchon, faisait réhabiliter son mariage qui avait été déclaré nul par défaut d'âge requis. Etant née le 4 avril 1643, elle n'avait en effet que onze ans et demi à l'époque de son mariage qui avait été célébré le 19 septembre 1654. (*Reg. de Montréal.*)

Le 27.—Pierre Chapiteau a été tué par les Iroquois.

(*Reg. des Trois-Rivières.*)

MAI.

Le 31.—Jean DuLigneron a été tué par les Iroquois.
(*Reg. de Montréal.*)

JUIN.

Le 9.—Marc, un des serviteurs des Hospitalières de Québec, s'est noyé et a été inhumé à Québec.
(*Reg. de Québec.*)

JUILLET.

Le 8.—A lieu la sépulture de Jacques Macardé, serviteur de Demoiselle de Repentigny, décédé à l'hôpital de Québec. (*Reg. de Québec.*)

SEPTEMBRE.

Le 8.—Nicolas Pinel dit Lafrance, blessé d'un coup d'arquebuse par les Iroquois, meurt à l'hôpital (Hotel-Dieu de Québec). (*Idem.*)

FÉVRIER (1656).

Le 17.—Un domestique des Dames Ursulines nommé Jacques, meurt frappé d'apoplexie. (*Idem.*)

JUIN.

Le 25.—Christophe Roger s'est noyé et a été inhumé à Montréal. (*Reg. de Montréal.*)

JUILLET.

Le 12.—Christophe Lacroix, tué par un sauvage huron, est inhumé aux Trois-Rivières.
(*Reg. des Trois-Rivières.*)

Le 15.—Le nommé Jacques, domestique de M. Jacques Maheu, s'est noyé. (*Reg. de Québec.*)

AOUT.

Le 28.—A lieu l'incendie de la maison de Gabriel Rouleau, qui a la douleur d'y voir brûler deux de ses enfans. (*Idem.*)

SEPTEMBRE.

Le 2.—Le Père Léonard Gareau, jésuite, qui avait été frappé le 30 août par les Iroquois, est inhumé à Montréal. (*Reg. de Montréal.*)

FÉVRIER (1657).

Le 28.—Charlotte Barbier, enfant de 5 ans, fille de Gilbert Barbier dit LeMinime, s'est noyée. (*Idem.*)

MAI.

Le 14.—Un enfant de François Hébert, appelé Nicolas, âgé de neuf ans, s'est empoisonné par avoir mangé d'une herbe venimeuse. (*Reg. de Québec.*)

Le 27.—Pierre Duval, âgé de 22 ans, marié depuis dix mois seulement, et Jacques Montfort, voulant prendre l'abord du navire commandé par le capitaine Marot, se sont noyés devant Québec, leur canot chavira.

(*J. des Jésuites*, p. 113, et *Reg. de Québec.*)

JUIN.

Le 24.—Le sieur François Peuvret de Margontier, fils de Jacques Peuvret, conseiller du Roy, lieutenant criminel en l'élection du Perche, s'est noyé au Cap à l'Ange, où il était allé se baigner.

(*J. des Jésuites*, p. 216, et *Reg. de Québec.*)

AOUT.

Le 28.—Un service solennel est fait pour le repos de l'âme de Jean Danou, natif de Clermont, en Anjou. Il s'était noyé au Sault Saint-Louis, en revenant de con-

duire le Père Dupéron, qui allait à Onontaïe. Son corps, retrouvé à l'île Perrot, fut inhumé le 15 septembre 1657.
(*Reg. de Montréal.*)

OCTOBRE.

Le 25.—A lieu l'inhumation des corps de Nicolas Godé, âgé de 74 ans; de Jean Saint-Pair, son gendre, âgé de 39 ans, notaire royal; et de son serviteur Jacques Noël, âgé de 32 ans: tous trois avaient été tués par les Iroquois. (*Idem.*)

FÉVRIER (1658).

Le 8.—A lieu la sépulture de Gillès Trotier, interprète. Le défunt laissa à l'Église tout ce qu'il possédait en ce pays. (*Idem.*)

AOUT.

Le 4.—M. Paul Chomedey de Maisonneuve était parrain d'une petite sauvagesse de dix mois, qu'il nomma *Marie*, et qu'il adopta comme sa propre fille. (*Idem.*)

Le 30.—Eloi Jarry dit LaHaye, faisait baptiser sa fille Marguerite, qui eut pour marraine Marguerite Bourgeois. Lui-même, fait prisonnier, fut massacré par les sauvages.
(*Idem.*)

OCTOBRE.

Le 6.—Jean Barry et René Chemin, tous deux engagés de M. Eustache Lambert, marchand de Québec, se sont noyés au Cap-Rouge. (*Reg. de Québec.*)

DECEMBRE.

Le 8.—Mgr. Laval est sacré évêque de Pétrée, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. C'est en mémoire du jour de son sacre que Mgr. Laval choisit l'Immaculée Conception pour fête patronale de sa cathédrale, avec Saint-Louis pour second patron. (*Reg. de l'Archevêché.*)

FÉVRIER (1659).

Le 1^{er}.—A lieu la sépulture de Pierre Lefebvre, boulanger, âgé de 24 ans, qui dans son testament laisse à l'Église tous ses livres. (*Reg. de Montréal.*)

MAI.

Le 11.—François Heude, matelot, et Jean Péleau, boulanger, noyés au Cap au Diamant, étaient inhumés à Québec. (*Reg. de Québec.*)

JUILLET.

Le 20.—Jean Ferré, serviteur de M. Couillard, s'est noyé en se baignant dans la rivière Saint-Charles. (*Idem.*)

OCTOBRE.

Le 26.—On a inhumé le corps de Sylvestre Vacher dit Saint-Julien, qui avait été tué par les Iroquois, vers le Lac-aux-Loutres. (*Reg. de Montréal.*)

NOVEMBRE.

Le 24.—Le chevalier Jacques Testard, sieur de la Forest, épousait à Montréal, Marie Pournain, âgée de 28 ans, veuve de Guillaume de la Bardelière. Après sa mort, arrivée en juin 1663, sa veuve épousait en 1668, Jacques de la Marque. (*Idem.*)

AVRIL (1660).

Le 19.—Blaise Juillet dit Avignon et Mathurin Souillard, tous deux compagnons de Dollard, se sont noyés près l'île Saint-Paul de Montréal, en voulant se sauver des Iroquois. Blaise Juillet était père de quatre enfans. (*Idem.*)

Le 20.—Nicolas Duval, serviteur du fort, tué le 19 avril par les Iroquois, a été inhumé à Montréal. Il était aussi un des compagnons de Dollard Desormeaux, dans l'expédition du Long-Sault. (*Idem.*)

MAI.

Le 15.—Le serviteur des PP. Jésuites, nommé Noël Legal, noyé, a été inhumé à Montréal. Il n'avait que 20 ans. (*Idem.*)

JUILLET.

Le 20.—Louis Chartier, chirurgien, qui était allé se baigner, s'est noyé à Montréal. (*Idem.*)

AOUT.

Le 1^{er}.—A lieu la sépulture de Pierre Bringodin, massacré le 31 juillet 1660, par les Iroquois. Sa femme, Marguerite Maillet, qui se rendait de Beauport à Québec, se noya le lendemain. (*Reg. de Québec.*)

Le 22.—Mgr. Laval, évêque de Pétrée, étant à Montréal, y baptisa Angelique, fille de Pierre Raguideau dit Saint-Germain. L'enfant eut pour parrain Lambert Closse, major de Montréal, et pour marraine Demoiselle Jeanne Mance, administratrice de l'hôpital.

(*Reg. de Montréal.*)

Le 30.—Une ordonnance de l'officialité de Mgr. de Petrec déclare nul, le mariage de Pierre Gadois et de Marie Pontenier célébré le 12 août 1657, à Québec.⁽¹⁾ et la dite Marie Pontenier épouse à Montréal, le 3 novembre suivant, Pierre Martin.⁽²⁾

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1651.....	10	34	16	18
1652.....	17	46	8	38
1653.....	16	51	15	36
1654.....	35	64	24	40
1655.....	22	81	19	62
1656.....	26	84	22	64
1657.....	22	83	32	51
1658.....	35	90	18	72
1659.....	36	91	31	60
1660.....	24	113	47	66
Total.....	243	737	230	507
De 1608 à 1660.....	334	1 022	432	590

(1) Registre de l'Archevêché de Québec.

(2) Registre de Montréal.

MARS (1661).

Le 24.—Urbain Tessier, père de famille, âgé de 37 ans, est enlevé par les Iroquois, et l'on ne sait s'il vit encore,⁽¹⁾ et le 18 juin de cette même année Michel Messier, âgé de 21 ans, époux d'Anne Lemoyne, fut aussi enlevé par les Iroquois, et au baptême de sa fille Jeanne, l'on ignorait s'il vivait encore.⁽²⁾ (*Reg. de Montréal.*)

Le 28.—On enterre les corps de Vincent Boutereau, âgé de 34 ans, de Sébastien DuPuy et d'Olivier Martin, âgé de 27 ans : tous trois tués par les Iroquois.

AVRIL.

Le 9.—Charles, fils de M. Charles Sevestre, âgé de 16 ans, s'est noyé à Montréal. (*Idem.*)

JUIN.

Le 24.—Ont été enterrés ensemble dans l'église, les corps de Jean de Lauzon, sénéchal du pays, de Nicolas Couillard dit Belleruche, âgé de 20 ans, fils de monsieur Guillaume Couillard, ancien habitant de ce pays, et d'Ignace Sevestre dit Desrochers, âgé de 24 ans, lesquels avaient été tués le 22 du même mois par les Iroquois. Le même jour et la même année, et au même temps ont été enterrés dans le cimetière, aussi ensemble quatre hommes qui étoient avec les susdits, savoir : Elie Jacquet dit Champagne, serviteur de madame de Repentigny, Jacques Perroche, Toussaint et François, serviteurs de M. Couillard. (*Reg. N.-D. de Québec et J. des Jésuites, p. 298.*)

JUILLET.

Le 20.—La foudre tomba sur la tête d'une nommée Jaquette, femme de Leguay.⁽³⁾ Elle fut tuée, ainsi qu'une vache qui était proche d'elle. (*J. des Jésuites, p. 300.*)

(1) Ces deux braves citoyens purent revenir au sein de leur famille. Ils comptent tous deux une très nombreuse postérité. (*Voir le Dict. Gén., pp. 427 et 561.*)

(2) D'après le registre de N.-D. de Québec, Jacquette Vivran, femme de Jean Normand, fut tuée d'un coup de tonnerre le 19 et enterrée le 20 de juillet. LeGuay était sans doute le surnom de Jean Normand. (*J. 300.*)

NOTE.—Dans les registre de N.-D. de Québec, à la date du 12 septembre 1650, on trouve l'acte de mariage de Jean Normand, fils de François et de Jeanne Boissel, natif d'Igré, près Bellesme, au Perche, et Jacquette Riverin, fille de Grégoire Riverin et de Claudine Ajonne, de Truc, en Poitou. Le contrat de mariage, passé la veille, se trouve au greffe d'Audouard, à Québec. Le surnom de Leguay mentionné au journal des Jésuites vient probablement du lieu de sa naissance, d'Igré, par corruption Leguay. (*L'auteur.*)

AOUT.

Le 14.—Elie Hanctin dit Lanqueleur, âgé de 30 ans, cultivateur aux Trois-Rivières, a été tué dans son champ, par les Iroquois. Il était marié depuis 1657.

(*Reg. des Trois-Rivières.*)

Le 30.—Martin Duval, époux d'Antoinette Durand, est massacré par les Iroquois. (*Reg. de Montréal.*)

FÉVRIER (1662).

Le 6.—A lieu la sépulture du sieur Lambert Closse, major de Montréal. Il périt dans un combat contre les Iroquois, et douze français périrent avec lui. (*Idem.*)

MAI.

Le 4.—Jeanne Françoise Poisson, née en 1647, fille de Jean Poisson, seigneur de Gentilly, et de Jacqueline Chamboy, prononce ses vœux de religieuse hospitalière en présence de Mgr. l'évêque de Pétrée, sous le nom de Sainte-Gertrude de la Présentation de Notre-Dame. C'est la première profession religieuse reçue par Mgr. de Pétrée.

1663.

En l'absence du gouverneur Dubois d'Avangour, Jacques Descailhaut, sieur de la Tesserie, exerçait les fonctions de lieutenant-gouverneur.

(*Reg. du Conseil Supérieur.*)

JUIN.

Le 2.—Jacques Gourdeau, sieur de Beaulieu, âgé de 41 ans, époux d'Eléonore de Grandmaison, était inhumé à Québec. Il eut le malheur de périr dans l'incendie de sa maison à l'île d'Orléans, le 29 mai. Son engagé Nicolas Duval, éprouva le même sort. (*Reg. de Québec.*)

NOTE.—Lambert Closse avait épousé en 1657, Elizabeth Moyen.

SEPTEMBRE.

Le 24.—Arrivé du vaisseau "Le Jardin d'Hollande," commandé par le capitaine Guyon. Il avait la charge de plusieurs prisonniers accusés d'avoir assassiné le commandant du Fort de Plaisance, son frère, le missionnaire, et quelques autres personnes. (*Reg. du Conseil Souv.*)

Cette année les vaisseaux du Roy ayant amené un certain nombre de familles, ainsi que des jeunes filles et des jeunes gens pauvres, le gouverneur et l'évêque de Pétrée furent autorisés par le Conseil Souverain de pourvoir à leur subsistance, suivant qu'il serait jugé pour le mieux. (*Reg. du Conseil Souv.*, 10 oct. 1663.)

OCTOBRE.

Le 10.—Dans la rade de Québec se trouvait le vaisseau "L'Aigle d'Or." Etienne Renault était écrivain sur ce vaisseau. (*Reg. du Conseil Souv.*)

Le 24.—Jacques Fournier, sieur de la Ville, qui avait épousé en 1657, aux Trois-Rivières, Marguerite Crevier, fille de Christophe Crevier, et dont le mariage avait été annulé, épousait à Québec Hélène Dufiguier.

(*Reg. de Québec.*)

D'après le registre du Conseil Souverain, le 3 nov. 1663, il apparaîtrait qu'il y avait empêchement dirimant.

Le 30.—Pierre Duquet, notaire royal, achète les minutes du notariat de Guillaume Audouard.

(*Reg. du Conseil Souv.*)

DÉCEMBRE.

Le 22.—Une jeune veuve, Marie Charlotte de Poitiers,⁽¹⁾ requiert la permission de faire insinuer son contrat de mariage passé le 2 mai 1660. Jusqu'à ce jour elle a été tout à fait incertaine de la mort assurée de son mari, Joseph Hébert, petit fils de Louis Hébert, sinon qu'en l'année 1662, à la fin d'octobre, il revint quelques prison-

(1) Fille de Pierre de Poitiers, sieur du Butsson, capitaine d'Infanterie, et d'Hélène de Belleau, de Sevestre d'Amiens, en Picardie.

niers du pays des Iroquois qui l'assurèrent de cette mort.⁽¹⁾ (*Idem.*)

JANVIER (1664).

Le 6.—Jean Gitton, marchand, reclame des dommages pour retard en septembre 1663, du navire "Le Taurcau" de vingt-huit hommes d'équipage, par lui frété pour ce pays. (*Idem.*)

FÉVRIER.

Le 8 (vendredi).—M. Henry de Bernières faisant fonctions curiales en l'église Notre-Dame de Québec, représente au Conseil qu'ayant reçu les bans de Pierre Martin et déjà publiés pour la première fois, il a eu avis que le dit Martin tombait du mal caduc et qu'il en fallait avertir la police avant que de passer outre, afin qu'il fut avisé s'il ne serait pas plus expédient de renvoyer en France semblables personnes à raison des grands dangers qu'ils courent en ce pays, à cause des eaux et des neiges, et du feu, comme l'on a déjà vu arriver, et que telles maladies ne pouvant être reçues aux hôpitaux, il est difficile de les secourir dans un pays qui ne fait que commencer, et que pour ce sujet, quoique ce ne soit pas un empêchement ecclésiastique, qu'il a différé la publication des dits bans jusqu'à ce que le conseil ait réglé la chose; ouy sur ce le dit Martin avec Jean et François Pelletier, lequel François Pelletier a soutenu au dit Martin qu'il était encore d'hier au soir tombé du dit mal caduc, et que c'était pour la cinquième fois à sa connaissance, à qui le dit Martin a dit qu'il n'en avait nulle connaissance et qu'il ne lui en souvenait point. Le Conseil Souverain a permis et permet au dit Pierre Martin de se marier en ce pays si bon lui semble, et ordonne que s'il récidive à tomber du dit mal caduc, que pour les raisons ci-dessus, il sera obligé et sa femme de repasser en France. (*Idem.*)

(1) Les Relations des Jésuites font mention du massacre de Monsieur Hébert en ces termes: "Pour monsieur Hébert qui était blessé d'un coup de fusil à l'épaule et au bras, il a été donné aux Iroquois d'Onneiout là où il a été poignardé à coups de consteaux par des yvrognes du pays." (*Relat. des Jésuites*, vol. III, année 1661, p. 35.)

Marie Charlotte de Poitiers épousait le 11 janvier 1667, à Québec, Simon Lefebvre. Les familles Coutancineau, Voyer, Gingras et Hardy, de la Pointe-aux-Trembles de Québec, la comptent parmi leurs ancêtres. (*Dict. Généalogique*, vol. I, p. 365.)

NOTE.—Le dit Pierre Martin épousa le 11 février 1664, Joachine Lafleur, et put élever six enfants en ce pays.

FÉVRIER.

Le 10.—Jean Levasseur, huissier, affiche à la porte principale de l'église Notre-Dame de Québec, l'édit d'érection et établissement fait par Sa Majesté, du Conseil Souverain en cette ville, et l'acte de nomination faite des personnes choisies pour Conseillers, Procureur Général et Greffier, le 18 septembre précédent. (*Idem.*)

Dans ce même mois un sauvage du nom de Robert Hache,⁽¹⁾ dans un excès d'ivrognerie avait rencontré sur sa route une jeune femme, qu'il outragea. Cette jeune femme, nommée Marthe Hubert, était l'épouse de Lafontaine, habitant de l'île d'Orléans. Fait prisonnier, Robert Hache réussit bientôt à s'évader de la prison. Cependant le procureur du Roy pour s'accommoder à la manière des sauvages alliés, qui ignorent les loix et les peines portées contre les criminels, convoqua devant le Conseil Souverain les chefs suivants, savoir : Noël Tekserimat, chef des Algonquins de Québec, Kaetmagnechis, vulgairement Boyer, chef de Tadoussac, Mangouche, chef des sauvages Nepissiniens, Gahyk8an, chef des sauvages Iroquets, Nauch8ape8ith dit le Saumonnier, chef des (*nom illisible*) et Jean Baptiste Pipouikih, capitaine Abnakiens, afin de répondre pour le dit Robert Hache, et apprendre que pour réparer le crime de viol, le coupable aurait mérité d'être pandu et étranglé. Nicolas Marsollet, interprète, leur donna cette information en présence du P. Druillette, jésuite ; et les chefs sauvages par la bouche de Noël Tekserimat, interprété par Marsollet, répondirent à leur tour " que depuis un long cours d'années ils s'étaient toujours maintenus en amitié avec les français, que si leur jeunesse n'avait pû si bien se comporter en quelque rencontre qu'elle n'eût donné quelque sujet de plainte, la jeunesse française n'en avait pas été non plus exempte ; que jusqu'à présent on ne leur avait point donné à entendre que le viol fut puni de mort ; mais bien le meurtre, et qu'ainsi la faute du dit Robert Hache, dont même il ne convient pas, ne devait pas être pour une

(1) Dès l'année 1645, ce sauvage s'était donné comme serviteur *ad vitam*, aux PP. Jésuites, mais sa mauvaise conduite avait obligé les Pères, en 1659, à l'expulser de leur maison, *male se gerit*, (dit le *Journal des Jésuites*, p. 265.)

première fois, envisagée à la rigueur, ni donner atteinte à une amitié si ancienne; mais que pour l'avenir, ils s'y soumettraient volontiers, et que pour cet effet, ils requerraient que la chose fut rédigée par écrit, afin qu'elle demeurât à leur postérité."

Le Conseil, après délibération, remet au dit Robert Hache, la peine qu'il avait méritée pour son crime, sauf les intérêts civils de Marthe Hubert, et pour empêcher semblables désordres à l'avenir, ordonne, du consentement des chefs, que les sauvages subiront les peines portées par les loix et ordonnances de France pour raison du meurtre et du rapt.

(*Reg. du Conseil Souv.*, Edit. et Ord., Tome II, p. 16.)

MARS.

Le 29.—Mgr. Laval publie une ordonnance qui oblige les pères et mères de ne point retarder de faire baptiser leurs enfans aussitôt après leur naissance.

(*Reg. de l'Arch. de Québec.*)

NOTE.—Cette ordonnance est renouvelée le 5 février 1677.

MAI.

Le 26.—Arrivée du navire "LeNoir," d'Hollande, commandé par le sieur Pierre Fillyé, et de 300 hommes, envoyés par Sa Majesté. Ils sont distribués par ordonnance du Conseil Supérieur, comme suit: 150 à Québec et les environs; 75 aux Trois-Rivières; 25 au Cap de la Madeleine, et 50 à Montréal. (*Reg. du Conseil Supérieur.*)

JUIN.

Le 13.—En 1663, Sa Majesté de France avait fait embarquer à LaRoche sur deux vaisseaux commandés par les capitaines Gargot et Guillon, trois cents personnes ou environ, pour coloniser la Nouvelle-France. Sur ce nombre, soixante-quinze furent laissés à Plaisance, en l'île de Terre-neuve, et il en mourut en mer jusqu'à soixante. Il en débarqua cent cinquante-neuf à Québec. De ce nombre étaient six familles, composées de vingt-

une personnes ; trente-huit filles qui furent dispersées à Québec, aux Trois-Rivières et à Montréal. Elles furent mariées dans la même année, excepté trois, dont une, prise par les Iroquois dans l'île d'Orléans, fut emmenée captive. Parmi les cent autres personnes, vingt hommes tout au plus, étaient en état de faire quelque travail, les autres étaient malades et faibles à ne pouvoir se tenir sur leurs pieds, et d'ailleurs la plupart, jeunes gens clerks, écoliers ou de cette nature dont la meilleure partie n'avaient jamais travaillé. Trente-huit furent placés à l'hôpital, desquels il en mourut douze, les autres furent distribués dans les familles de Québec et environs, dix aux Trois-Rivières et six à Montréal.

(*Extrait d'une lettre du Conseil Souv., 13 juin 1664.*)

AOUT.

Le 27.—A lieu le mariage à Québec, de Jean Poitras, qui fut père d'une famille de vingt-sept enfans.

(*Reg. de Québec.*)

Le 28.—Est inhumé le corps de Pierre Raguideau dit Saint-Germain, sergent royal de la Sénéchaussée de Montréal et notaire royal, victime de la cruauté des Iroquois. (*Reg. de Montréal.*)

La garnison du fort de la ville de Québec était cette année, sous le commandement du capitaine Louis Peronne, sieur de Mazé, conseiller du Conseil Souverain.

(*Reg. du Conseil Souv.*)

JANVIER 1665.

Le 14.—Nicolas Marsolet,⁽¹⁾ de Saint-Agnan, qui avait acquis la maison de Guillaume Bonhomme, la cède au Conseil Souverain au prix de 230 livres, pour y loger l'exécuteur des hautes œuvres. (*Reg. du Conseil Souv.*)

(1) Marsolet, natif de Rouen, vint à Québec avec Champlain, à son voyage de 1613. Il n'avait encore que 12 ans, et se rendit bientôt familier avec les langues montagnaise et algonquins. Il fut longtemps l'interprète des Français. A la prise de Québec, en 1629, par Kirk, il se donna aux Anglais. Il déclara plus tard qu'il avait été forcé par les Anglais de rester avec eux. Il obtint plusieurs fiefs sur l'un desquels appelé les Prairies Marsolet, il alla s'établir, et où il éleva sa nombreuse famille.

AVRIL.

Le 29.—Un jeune militaire du nom de Laurent Philippe dit Lafontaine, fils d'un notaire de la ville de Blois, employé depuis quatre ans par les gouverneurs et officiers du Canada, en qualité de courrier, après avoir fait quantité de voyages, tant en hiver qu'en été, demande un salaire au Conseil Souverain. (*Idem.*)

AOUT.

Le 6.—Sépulture de Couc dit Lafleur, âgé de 41 ans, soldat de M. de Froment, marié en 1657, aux Trois-Rivières, à Marie Mite8ameg8k8e. Il avait été, par accident, frappé d'une balle par un de ses compagnons. "*Occisus glande catapultæ fortuito à socio.*"⁽¹⁾

(*Reg. des Trois-Rivières.*)

NOVEMBRE.

Le 25.—Pierre Pichet ou Picher, âgé de 29 ans, natif de la paroisse Saint-Georges, diocèse de Poitiers, épouse à Québec, Catherine Durand, âgée de vingt-six ans, native de Saint-Eustache de Paris. (*Reg. de Québec.*)

NOTE.—A l'occasion de ce mariage, nous trouvons au registre du Conseil Souverain, à la date du onze septembre 1673, la requête suivante :

" La requête de Pierre Picher contenant qu'estant en ce pays en 1642, Louis Picher, son frère, luy avait envoyé une lettre missive, par laquelle il luy mandait que Marie Lefebvre, sa femme, estait décédée : sur lequel advis estant sorty de son engagement, il se serait marié avec Catherine Durand, duquel mariage sont issus trois enfants, nommés Jean-Baptiste, âgé de sept ans, Adrien, âgé de quatre ans, et Marie-Madeleine, âgée de trois ans : depuis laquelle lettre le suppliant n'avait receu aucune nouvelle de ses parents, ny de ceux de la dicte défuncte Lefebvre jusqu'en 1671, qu'un homme venant de France luy dist qu'elle estait encore vivante et que ce

(1) *Glands-dûs.*—Balle de plomb.
Catapultæ.—Machine de guerre à lancer des traits (catapulte).

qui luy avait esté mandé n'estait pas véritable. Ce qu'ayant appris, il se retira par devers monsieur l'évêque de Petrée, lequel estant sur son départ pour France luy promit de s'en faire informer certainement et luy en ferait donner advis, ainsy qu'il fut faict l'année dernière, et qu'ayant obtenu son congé, il passa en France, où il trouva la dicte Lefebvre encore vivante, reconnaissant par là qu'il avait esté surpris par la dicte lettre. Et comme il avait beaucoup de tendresse pour ses dicts trois enfans et pour la dicte Durand qu'il avait abusée par innocence, il s'estait résolu de repasser en ce pays, où pour lors le dict sieur de Petrée luy avait conseillé d'amener avec luy la dicte Lefebvre, ce qu'il avait faict. Et s'estant embarqués dans le navire "La Nouvelle-France," commandé par le capitaine Poulet, la dicte Lefebvre serait décédée. Et comme il aurait esté arrivé en cette ville, il s'estait remis, par autorité de l'Eglise, avec la dicte Durand ; mais comme leur mariage estait nul, à cause que la dicte Lefebvre estait lors encore vivante, et partant les dicts enfans incapables d'hériter s'il n'y estait pourveu ; Requérant qu'il soit ordonné que le contrat de mariage passé entre luy et la dicte Durand, pardevant Fillion, notaire, le vingt-troisiesme novembre 1665, sortira son plein et entier effect, en tout son contenu. Et que les dicts trois enfans soient déclarés capables d'hériter du dict exposant et de la dicte Durand, leurs père et mère, conjointement avec les autres enfans qui pourraient sortir d'eux cy après ; veu aussi le dict contract de mariage, par copie collationnée signée Vachon, notaire, déclaration du dict Louis Picher, garçon de Garde-robe de Monseigneur le duc Davynion, passée devant Sainfray et LeSemelier, notaires au Chastelet de Paris, le vingt-deuxiesme avril dernier ; certificat du sieur Dudouyt, en date de ce jour, comme il a réhabilité, en face d'Eglise, le mariage des dicts Picher et Catherine Durand, le neufviesme du présent mois ; conclusions verbales du substitut du procureur général ; tout considéré. Le Conseil suppléant à défaut de lettres de Chancellerie a légitimé les enfans issus du dict Picher et de la dicte Catherine Durand, et les a déclarés habiles à leur succéder, a ordonné et ordonné que le contract de mariage passé entre le dict

Picher et la dicte Durand sortira son plein et entier effect.

Et est retenu que le grand vicaire du sieur Evesque de Petrée, vicaire apostolique en ce pays, sera adverty par le dict substitut d'attendre les décisions du Conseil à réhabiliter aucunes personnes par sacrement de mariage en matière semblable."

(Signé), FRONTENAC.

1665-66.

Le premier dénombrement ou recensement de la Nouvelle-France se fait en 1666. Ce recensement ne portant aucune date de mois, il semblait impossible de s'assurer s'il renfermait seulement la population de 1665 sans y comprendre les colons arrivés pendant l'été de 1666. Avait-il été fait au printemps ou à l'automne de 1666 ?

Ce n'est que par l'étude des registres des paroisses que l'on a pu constater qu'il avait été fait en février et mars 1666, et qu'en conséquence il ne pouvait renfermer le nom des colons arrivés pendant l'été suivant. Pour m'assurer du fait, après avoir réuni les noms de quelques enfants dont l'âge respectif était au-dessous de six mois, je dressai le tableau suivant, que je mis en regard de la date de naissance des mêmes enfants :

Je trouvais au recensement que Marie-Madeleine, fille de Philippe Matou était âgée de 6 mois. Le registre me donnait comme date de sa naissance, le 5 juillet 1665

Ignace, fils de Sébast Liénard, 6 mois, né le 16 avril "	
Madeleine, fille d'Et. Sedilot, 6 " "	12 juin "
Elizaheth, fille Jean Lehoux, 3 " "	12 oct. "
Nicolas, fils de G. Bonhomme, 3 " "	25 oct. "
M'ie-Barbe, fille Joach. Girard, 15 jours "	27 janv. 1666
François, fils de René Emond, 12 " "	30 janv. "
Marg'rite, fille P're. Tremblay, 3 mois "	4 oct. 1665
M'ie-Anne, fille de Jean Caron, "	11 nov. "
M'ie-Madeleine, fille de Paul Chalifour "	25 mars "
M'ie-Ch'lotte, fille Louis Artus, 6 mois "	15 mai "

Je constatais encore que les enfants, nés après mars 1666, ne se trouvaient pas entrés au recensement, entre autres :

Catherine, fille de Gabriel Celle-Duclos,	née le 2 mai	1666
Françoise, fille de Pierre Chamarre	" 3 août "	
Catherine, fille d'André Charly	" 3 juin "	
Pierre, fils de Guill. Constantin	" 21 avril "	

preuve évidente que le recensement avait été fait avant avril 1666, et ne donnait que la population de 1665.

1666.

La Nouvelle-France ne compte encore que sept paroisses ou missions qui tiennent les registres de l'état des personnes, ce sont :

1. Québec, dont les registres sont ouverts en 1621
2. Trois-Rivières, do do 1635
3. Sillery do do 1636
4. Montréal do do 1642
5. Ste-Anne de Beaupré do do 1657
6. Château-Richer do do 1661
7. Ste-Famille, Ile Orléans do 1666

JANVIER.

Le 14.—François Lemaistre-Lamorille, âgé de 35 ans, marié en 1654 à Judith Rigaud, est inhumé aux Trois-Rivières. L'acte de sa sépulture renferme les mots suivants : "miserabiliter trucidatus est sine vela voce interiit." (*Reg. des Trois-Rivières.*)

MAI.

Le 31.—Sur la route Saint-Michel⁽¹⁾ on a trouvé le corps de François Dumontier, mort d'accident. Il a été de suite inhumé à Québec. (*Reg. de Québec.*)

1666-67.

La presque totalité des mariages célébrés à Montréal pendant les deux années 1666-1667 avaient pour témoins

(1) La concession dite Saint-Michel était située au nord de la rivière Saint-Charles.

MM. Paul DeMaisonneuve et Dupuy, major, et un grand nombre de parents et amis. C'est une preuve de la grande fraternité qui existait entre les familles de cette époque.

FÉVRIER (1667).

Le 4.—Le premier bal donné en Canada s'est fait chez le sieur Chartier. (*J. des Jésuites*, p. 353.)

Le 14.—Nicolas Grisard, sieur Desormeaux, garde-magasin, accuse un soldat d'avoir volé. Le coupable est condamné à être appliqué sur le *cheval de bois* et y demeurer pendant le temps d'une heure, avec un poids de six livres attaché à chacun de ses pieds.

(*Reg. du Conseil Souv.*)

Un autre voleur est aussi condamné pour vol de 13 minots de blé, à être battu et flétri de verges, par l'exécuteur de la haute justice, dans la Haute et Basse-Ville de Québec, et à 23 livres d'amende. (*Idem.*)

JUIN.

Le 2.—Condamnation de deux criminels, Pierre Nicolas dit Lavallée et René Jouchon, soldats voleurs et déserteurs :

Pierre Nicolas dit Lavallée, pour vol nocturne aux Hospitalières, est condamné à recevoir l'impression de la fleur de lys avec le fer chaud, à quatre heures de carcan, et à trois ans de galères ; et pour avoir volé une paire de raquettes aux sauvages, condamné à avoir l'oreille droite coupée ; ayant ensuite été convaincu de désertion, il est condamné à être pendu et ses biens confisqués.

René Jouchon, déserteur et voleur, est condamné à être au pied de la potence et assister, la corde au cou, pendant l'exécution du dit Lavallée, et à être battu de verges et recevoir l'impression de la fleur de lys, et tenir prison les fers aux pieds jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. (*Idem.*)

Le 6.—Un soldat du nom de Maugrain avait été convaincu d'assaut indécent sur une jeune fille. Il fut condamné à recevoir douze coups de verge, en présence de la jeune fille, de sa mère et de deux autres femmes, et aux dépens. (*Idem.*)

Le même jour, le nommé Jean Caré, pour avoir volé 292 livres chez M. Pommier, missionnaire à l'île d'Orléans, fut condamné au fouet, sur la place de la Haute et Basse-Ville de Québec, puis obligé à faire amende honorable. (*Idem.*)

Un jugement rendu contre douze marchands pour avoir vendu de l'eau-de-vie aux sauvages, les condamnant à une amende variant de 50 à 200 livres, puis à un mois de prison, dont quinze jours, l'espace d'une heure, à cheval de bois, avec un écrit attaché : "*Pour avoir traité de l'eau-de-vie aux sauvages.*" (*Idem.*)

Le 27.—Les quatre fils de Pierre Legardeur de Repentigny exposent, dans une requête, que leur père est venu en Canada en 1636 avec sa famille et ses papiers de noblesse, et en demandent l'enregistrement. (*Idem.*)

Le 28.—Un faux monnayeur subit aujourd'hui la peine de l'échafaud à Québec. (*J. des Jésuites, p. 354.*)

JUILLET.

Le 22.—Sépulture du sieur Bondy, noyé vers l'île d'Orléans le 19 courant, mort ivre ; il est enterré comme un chien près le moulin des PP. Jésuites. (*J. des Jésuites, p. 355.*)

Noms des navires qui ont visité le port de Québec pendant l'été de 1667 :

Juillet 1.—1° L'Oranger,
2.—2° La Nouvelle-France,
29.—3° Le Saint-Philippe,
Août 5.—4° Le Saint-Sébastien,
Sept. 12.—5° La Sainte-Catherine,
13.—6° Le Prophète Elie,
25.—7° Le Saint-Louis.

OCTOBRE (1668).

Le 1^{er}.—Le nommé Pierre Pinel, accusé et convaincu de viol d'Ursule Trut, enfant de dix ans et demi, et de Geneviève Hayot, enfant de dix ans, est condamné à être razé et battu de verges jusqu'à effusion de sang par l'exécuteur de la haute justice, aux carrefours et autres lieux ordinaires de la Haute et Basse-Ville, et en outre, condamné aux galères pour neuf ans. Et pour cet effet, il est ordonné que les fers lui soient mis aux pieds, et qu'il soit conduit dans le premier vaisseau qui partira pour aller en France. (*Reg. du Conseil Souv.*)

Le 29.—Martin, sieur de Saint-Aignant, juge prevost de Beaupré et de l'Île d'Orléans, échange avec Pierre Roussert dit Beaucourt, une maison sise en la ville de la Roche-Beaucourt, diocèse de Périgord, contre une terre de deux arpents et trois perches, à l'île d'Orléans.

(*Greffe d'Aubert, N. Royal.*)

NOVEMBRE.

Le 2.—Le viol était puni suivant toute la rigueur des lois. Un nommé Gaboury dûment convaincu de ce crime reçoit la sentence suivante : Condamné à être razé et battu de verges par les carrefours ordinaires de la ville de Québec, et à neuf ans de galères ; et en outre, à cinq cents livres d'amende, applicable, la moitié pour entretenir pendant deux ans la jeune fille violée, pensionnaire aux Ursulines de Québec, et le reste à l'hôpital et aux dépens du procès.

En cette même année, dans le registre des actes de Foy et Hommages, vol. I, 2^{de} partie, p. 493, on trouve une note au sujet d'un emplacement situé à la basse-ville de Québec, au lieu nommé la Pointe des Roches, concédé en 1660 au sieur Simon Denys, "pour y bastir une tour de pierre, à chaux et à sable, pour fortifier le dit lieu et sur icelle faire un moulin à vent, à la charge que la dite tour de moulin servira à la défense de la basse-ville quand besoin sera, et qu'il sera laissé, au-devant d'icelle, la place convenable pour bastir et construire une plate-forme pour mettre la batterie des canons qui sont en la cour du magasin de la communauté."

Monsieur de Tracy traitait, en 1663, avec les Iroquois pour se faire remettre les Français qu'ils retenaient captifs. Parmi ces captifs se trouvait une jeune fille du nom de Jeanne Baillargeon.

NOTE.—Les Iroquois, poursuivant les Hurons jusqu'à l'Île d'Orléans, avaient massacré plusieurs familles françaises et fait plusieurs prisonniers. Ils enlevèrent entr'autres Jeanne Baillargeon, jeune fille d'environ neuf ans.⁽¹⁾ "Elle fut emmenée dans leur pays, où elle demeura près de neuf ans! Elle se plût tellement aux coutumes de ces sauvages qu'elle était résolue de passer avec eux le reste de sa vie. M. de Tracy ayant obligé cette nation de rendre tous les Français qu'ils tenaient captifs, elle se retira dans les bois de crainte de retourner en son pays. Lorsqu'elle se croyait en assurance, une religieuse lui apparut et la menaça de la châtier si elle ne retournait pas avec les Français. La crainte la fit sortir du bois et se joindre avec les autres captifs que l'on mettait en liberté. A son retour, M. de Tracy lui donna cinquante écus pour se marier; mais il voulut qu'elle fut premièrement mise aux Ursulines pour reprendre l'esprit du christianisme, qui s'était fort affaibli parmi les Iroquois. Quand elle vit le tableau de la mère Marie de Saint-Joseph, elle s'écria: Ah! c'est celle-là qui m'a parlé, et elle avait le même habit."

(*Lettre de la Mère de l'Incarnation aux Ursulines de Tours.*)

1670.

Un arrêt engage les parens à marier de bonne heure leurs enfans. (*Arch. de Québec, Reg. A, p. 514.*)

JANVIER.

Le 4.—Une française nommée Renée Chauvieux, arrivée l'automne précédent, native de la ville d'Orléans, a été trouvée morte dans les neiges. (*Reg. de Québec.*)

(1) Elle avait été enlevée en 1655, et était âgée de quatre ans seulement.

SEPTEMBRE.

Le 2.—Sépulture à Québec de François Bedard, noyé à Québec. Il était natif de Cogné, diocèse de La Rochelle.

(*Idem.*)

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1661.....	31	114	50	64
1662.....	39	144	34	110
1663.....	67	143	35	108
1664.....	38	204	38	166
1665.....	74	178	54	124
1666.....	35	206	54	152
1667.....	75	227	33	194
1668.....	84	211	31	180
1669.....	125	288	61	227
1670.....	122	311	85	226
Total.....	690	2,026	475	1,551
De 1668 à 1670.....	1,024	3,048	907	2,141

JUN (1671).

Le 22.—Julien Dufour, âgé de 18 ans, natif de Rouen, s'est noyé à la basse-ville de Québec. Il était au service de M. Michel Guyon-DuRouvray, charpentier de navires.

(*Reg. de Québec.*)

JUILLET.

Le 16.—Charles Menard, âgé de 35 ans, natif de Saint-Malo, s'est noyé vis-à-vis Québec. Il était matelot au service de M. de Chambly. (*Idem.*)

Le 23.—Etienne Tessier, âgé de 15 ans, s'est noyé devant les Ilets. (*Idem.*)

DÉCEMBRE.

Le 10.—Henri Piot, âgé de 18 ans, natif de Rouen, s'est noyé accidentellement dans la fontaine de madame Daillebout. Il était au service du gouverneur. (*Idem.*)

MARS (1672).

Le 19.—J.-Bte. Halay, époux de Mathurine Valet, a été trouvé mort dans le bois et son corps a été inhumé ce même jour. (*Idem.*)

JUIN.

Le 9.—Les nommés Jacques Bertault et Gilette Baune, sa femme, et leur fille Isabelle, veuve Julien Latouche, convaincu d'avoir voulu empoisonner le mari de la dite Isabelle, et de l'avoir assassiné, sont condamnés comme suit :

Jacques Bertault et Gilette Baune, d'être tirés des prisons de cette ville (Québec), par l'exécuteur de la haute justice, conduits au devant de la porte de l'église paroissiale de cette ville, la corde au col, une torche ardente au poing, savoir le dit Bertault nud en chemise, et la dite Baune, nue en chemise depuis les épaules jusqu'à la ceinture, et là, à genoux, demander pardon à Dieu et au Roy des crimes par eux commis; condamne en outre le dit Bertault d'être étranglé sur la croix Saint-André qui sera mise sur l'échafaud dressé pour cet effet à la grande place de la haute-ville, et ensuite à avoir les bras et les cuisses rompus de chacun un coup de barre; condamne aussi la dite Baune à être présente à l'exécution de son mari, et à être pendue et étranglée à une potence qui sera aussi pour cet effet dressée en la dite place; ordonne qu'après l'exécution du dit Bertault son corps sera porté sur une roue sur le cap aux Diamants, au lieu ordinaire, pour y servir d'exemple; et ayant égard à l'âge⁽¹⁾ de la dite Isabelle Bertault, par grâce et sans conséquence, condamne la dite Bertault à faire la dite amende honorable en la forme et manière que dit est, et d'assister à l'exécution du présent arrêt des personnes ses père et mère; condamne en outre les dits Bertault, Baune et Isabelle, solidairement, en soixante livres d'amende applicable une moitié aux PP. Récollets pour prier pour le repos de l'âme du dit Julien Latouche et aux dépens, le surplus de leurs biens acquis et confisqués au Roy; faisant le dit Conseil remise à Nicolas et Jeanne Bertault,

(1) Elle n'avait que treize ans et demi.

enfants mineurs des dits Jacques Bertault et Gillette Baune, du surplus de la dite amende, ensemble de la dite confiscation.

COURCELLE.

(*Reg. du Conseil Souv.*)

MARS (1673).

Le 6.—“ Charles Alexis dit Dessessards, convaincu d'avoir tué de guet-à-pens le nommé Herme, son camarade de voyage, et d'avoir volé ses hardes et pelleteries, sera conduit sur la grande place de cette ville (Québec), par l'exécuteur de la haute justice, un lundi, à trois heures après-midi, et là, sur un échafaud qui y sera dressé à cet effet, y aura les bras et les jambes rompues de quatre coups qu'il recevra vif; sera ensuite étranglé et jeté sur une roue pour y demeurer jusqu'à sept heures du soir. Son corps sera porté sur les fourches patibulaires pour y demeurer jusqu'à parfaite consommation. Condamne en outre à deux cents livres d'amende envers le Roy, à la restitution des choses volées et le surplus de ses biens confisqué. Et en attendant que le dit Charles Alexis soit appréhendé, sera exécuté en effigie aux fourches patibulaires, un lundi, à l'heure que dessus. (*Idem.*)

OCTOBRE.

Le 17.—Au Chateau-Richer a eu lieu la sépulture de Nicolas Maheu, tué par la chute d'un arbre. Natif du diocèse de Meaux, il avait épousé à l'Ange-Gardien, en 1671, Marie Guillaume, de Saint-Médard de Paris.

(*Reg. du Chateau-Richer.*)

Le 18.—Le Conseil condamne le nommé Chollet à deux heures de carcan à la basse-ville, avec un écriteau : “ Serviteur domestique qui a délaissé, sans congé, le service de son maître, pour la première fois.

JANVIER (1674).

Le 29.—Après quelques contestations élevées entre les propriétaires des terres et emplacements à l'occasion des différences qui se trouvaient entre les boussolles et

autres instruments des arpenteurs, le Conseil ordonna aux arpenteurs de mettre, dans la quinzaine, leurs boussoles et instruments d'arpentage entre les mains du sieur Martin Boutet, professeur ès-mathématiques, pour estre par luy égallées, et ordonne qu'aucun arpenteur à l'avenir ne serait reçu s'il n'avait au préalable fait conformer par le sieur Boutet l'instrument dont il se prétendra servir, aux boussoles des autres arpenteurs. (*Reg. du Conseil Souv.*)

AOUT.

Le 25.—Jean Guerganivet dit L'Espérance, habitant de Champigny, vend à Jean Juchereau, sieur de la Ferté, une habitation de neuf arpents de front sur quarante de profondeur, à la Rivière aux Roches, seigneurie des Saints-Anges, pour le prix de cinquante-cinq livres de vingt sols. (*Greffe de Duquet.*)

JANVIER (1675).

Le 28.—Les gouverneurs et seigneurs non-seulement se faisaient un devoir de nommer sur les fonts de baptême les sauvages et leurs enfants, mais encore d'accepter pour parrain et marraines des chefs sauvages, ou quelques membres de leur tribu. C'est ainsi que le 28 janvier 1675, M. J.-Baptiste LeGardeur de Repentigny, époux de Marguerite Nicolet, faisait nommer son fils François, par Marie MakatsSingots, algonquine.

(*Reg. de Repentigny.*)

NOTE.—Voir aussi Blondeau en 1715.

JUIN.

Le 27.—Jean LePicard, soldat, âgé de quarante ans, a été mis à mort par les Iroquois. "*Tormenti ritu subito perierat,*" est-il dit à l'acte de sépulture.

(*Reg. des Trois-Rivières.*)

AOUT.

Le 22.—Une sentence de mort est prononcée contre Simon Raymond dit Deslauriers, de Québec, comme suit :

“ Le Conseil Souverain condamne Simon Raymond dit Deslauriers d'estre enlevé des prisons par l'exécuteur de la haute justice et conduit au devant de la porte de l'église de l'Hostel-Dieu de cette ville, nud en chemise, la corde au col, et estant agenouïls, tenant en mains une torche ardente, de nander pardon à Dieu, au Roy et à la Justice, pour estre entré dans la closture des religieuses du dit Hostel-Dieu et les avoir vollées dans leur maison ; Et, en outre, à estre pendu et estranglé à une potence qui sera à cet effet dressée en la place publique de la basse-ville. (*Reg. du Conseil Souv.*)

1676.

Mgr. l'évêque de Québec érige en paroisse, sous le patronage des Saints-Anges, Lachine, dans la visite qu'il y fait au printemps de la même année. Le premier acte enregistré est du 27 février 1676.

SEPTEMBRE.

Le 3.—Mgr. Laval achetait, pour onze cents livres, la propriété de Jean Serreau, sieur de Saint-Aubain, établi dans la Baie Saint-Paul. (*Greffe de Becquet.*)

Jean Serreau avait été accusé d'avoir tué le nommé Jean Terme, suisse. Le Conseil Souverain le déclara lavé de cette tache. (*Reg. du Conseil Souv.*, 14 fév. 1667.)

NOVEMBRE.

Le 22.—MM. Chs. Aubert de LaChenaye, Pierre Denys de la Ronde, et Charles Bazire, seigneurs de l'île Percée, donnent à M. de Frontenac, protecteur des RR. PP. Récollets, quatre arpents sur quarante, dans la Rivière Saint-Pierre, et une maison à l'île Percée, proche la grève où les dits RR. PP. Récollets étaient déjà établis. (*Greffe de Duquet, Not. Royal.*)

FEVRIER (1677).

Le 5.—Une ordonnance de l'évêque de Québec corrobore celle du 29 mars 1664, pour obliger les pères et

mères de faire baptiser les enfans immédiatement après leur naissance. (*Reg. de l'Arch. de Québec.*)

JUIN.

Le 25.—A lieu la sépulture de Jean LaTour, âgé de 45 ans, sculpteur, natif de Lagny, diocèse de Paris.
(*Reg. de Québec.*)

AOUT (1678).

Le 3.—Nicolas Boissonneau dit Saint-Onge, cultivateur, de la paroisse Sainte-Famille, Ile d'Orléans, voit périr trois de ses enfans dans l'incendie de sa maison.
(*Reg. de Sainte-Famille, I.O.*)

NOVEMBRE.

Le 7.—D'après l'ordonnance de Louis XIV, en date d'avril 1667, le Conseil Supérieur de Québec porte un arrêt qui ordonne la tenue des registres conformément à la dite ordonnance.

AVRIL (1679).

Le 2.—Le fils de Benigne Basset, notaire royal à Montréal, âgé de 19 ans, s'est noyé avec un nommé Ptolomé. (Il était commis de M. de la Salle).
(*Reg. de Montréal.*)

SEPTEMBRE.

Le 23.—Un jeune homme du nom de Pierre Nodin, âgé de 22 ans, du diocèse de Poitiers, s'est noyé à la basse-ville. (*Reg. de Québec.*)

MARS (1680).

Le 27.—On a trouvé mort dans sa maison, derrière l'enclos des Ursulines, Jacques Daigre, âgé de 60 ans. Il demeurait seul.—Inhumé à Québec. (*Idem.*)

AVRIL.

Le 28.—Une Illinoise de 16 ans, captive rachetée des mains des Outaouais, est baptisée. M. de Frontenac, gouverneur, et madame Marguerite Denis, épouse de Thomas de la Nouguère (de la Naudière), la nomment Marie-Louise. (*Idem.*)

DÉCEMBRE.

Le 28.—On trouve au registre de la paroisse de Saint-François, Ile d'Orléans, la note suivante : "*His diebus visus est cometa magnus.*"

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1671.....	109	383	69	314
1672.....	68	401	61	340
1673.....	67	466	68	390
1674.....	31	424	54	370
1675.....	30	404	49	355
1676.....	45	442	72	370
1677.....	43	369	97	272
1678.....	47	451	71	380
1679.....	53	367	59	308
1680.....	65	386	100	286
Total.....	558	4,093	700	3,393
De 1608 à 1680.....	1,582	7,141	1,607	5,534

1681.

Le registre de l'état des personnes tenu dans la paroisse de l'Ilet, pour l'année 1681, porte la note suivante :

"Registre des baptêmes, mariages et sépultures, de toute la coste du sud, à sçavoir : Villieu, Coste de Lauzon, Beaumont, Ladurantaye, Cap Saint-Claude, Berthier, Pointe à Lacaille, Rivière du Sud, Cap Vincelet, Bonsecours, Iles-aux-Oies et aux Grues, Rivière des Trois Saumons, Langlais, Saint-Denis, Lacombe, La Bouteillerie, et Rivière du Loup, à commencer du premier janyier 1681." (*Reg. de l'Ilet.*)

MAI (1682).

Le 7.—Romain Duval, âgé de 45 ans, s'est noyé dans la rivière Saint-Charles. (*Reg. de Québec.*)

NOTE.—Ses frères avaient eu une fin tragique : Pierre Duval, s'était noyé en 1657 ; Marin Duval avait été massacré en 1661 ; et Nicolas Duval avait été brûlé à l'Île d'Orléans, en 1663.

AVRIL (1683).

Le 26.—Louis Lemieux, habitant de l'Île aux Oies, devant aller aux Outaouais, donne à sa femme, Marie-Madelcine Côté, tous ses biens. (*Gresse de Duquet, p. 77.*)

JUIN.

Le 9.—Isaac DeL'avant, âgé de 44 ans, natif de Tours, s'est noyé devant Québec. (*Reg. de Québec.*)

OCTOBRE.

Le 28.—Louis Martin, âgé de 48 ans, serrurier, natif de Sainte-Radegonde de Poitiers, s'est noyé vis-à-vis le cap Diamant. (*Idem.*)

1684.

Plusieurs sépultures sont faites le soir vers les neuf heures à Champlain. Quelle en est la cause ? La picote.

AOUT.

Le 25.—Sépulture de Louis Creste, âgé de 30 ans, décédé dans la barque du sieur Niel, le jour même de son retour de France, ayant été administré par M. Benoît Duplein, chanoine de Québec.

(*Reg. de Saint-Laurent, I.O.*)

AVRIL (1685).

Le dimanche des Rameaux, dans l'église de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, Jacques Poissant dit Lase-line, soldat de M. DeNoyan, abjurait l'hérésie et entrait dans le sein de l'église catholique.

(*Reg. de la Pointe-aux-Trembles, Montréal.*)

AOUT.

Le 13.—Monsieur Richard Denys, sieur de Fronsac, concède, pour son père, Messire Nicolas Denys, gouverneur et lieutenant pour le Roy, en la grande baie Saint-Laurent, depuis Canseau jusqu'au Cap Desrosiers, Iles du Cap Breton, Saint-Jean, etc., aux ecclésiastiques directeurs du séminaire de Québec, savoir :

Trois lieues de front sur trois, à Ristigouche ;
Trois lieues de front sur trois, sur la rivière Ste-Croix ;
Trois lieues de front sur trois, dans l'île du Cap Breton.

(*Greffe de Granple, N. Royal.*)

1686.

La maison seigneuriale de M. Cressé, dès avant 1686, tient lieu d'église, et les baptêmes y sont administrés.

(*Reg. des Trois-Rivières.*)

JUILLET.

Le 22.—Gilles Boivinet, agent général de la compagnie des Intéressés en la ferme du Roy, s'est noyé devant Québec, à son retour de France. Il était âgé de 47 ans.

(*Registre de Québec.*)

SEPTEMBRE.

Le 6.—Thomas Bevin, âgé de 22 ans, natif de Londres, soldat de la compagnie de M. DesBergères, est trouvé mort à la Canardière. (*Idem.*)

1687.

Quelques victimes des Iroquois inhumées près des bords du lac Saint-Louis, en 1687, retrouvées en 1866 :

Des squelettes humains ayant été trouvés en 1866 par quelques cultivateurs propriétaires d'un terrain, situé sur les bords du lac Saint-Louis, au haut de l'île de Montréal, information en fut immédiatement donnée au curé du lieu, monsieur l'abbé Chevrefils, qui de suite voulut s'intéresser à faire toutes les recherches propres à découvrir

les noms, les âges, et l'époque de la sépulture des personnes dont on venait de retrouver les restes. Sur l'un des squelettes se trouvait un crucifix, qui par le travail du temps portait le cachet d'une longue existence.⁽¹⁾ Cet objet religieux prouvait que les restes déposés en ce lieu étaient évidemment ceux de quelques chrétiens.

M. le curé Chevreuil après avoir consulté les archives de la paroisse de Sainte-Anne du Bout-de-l'Île de Montréal, ne put y découvrir aucun document qui retraçât l'existence soit d'une chapelle, soit d'un cimetière, en ce lieu appelé "la baie d'Urfé." Les registres de l'état des personnes, ouverts en 1704, étaient aussi muets sur l'information des noms et âges de ces dix personnes dont les corps reposaient en ce lieu.

Cet estimable confrère m'écrivit alors, espérant que mes nombreuses recherches statistiques et mes études généalogiques à travers les registres pourraient peut-être me permettre de résoudre le problème intéressant qu'il me proposait. Ses espérances, en effet, ne furent point déçues, et j'eus la vive satisfaction de l'informer que j'avais en mains les documents complets qu'il désirait connaître.

Les dix personnes inhumées en ce lieu étaient des Français massacrés en 1687 par les Iroquois, et qu'un prêtre missionnaire M. l'abbé d'Urfé, sulpicien, "avaient inhumé proche le lieu destiné pour bâtir l'église Saint-Louis du haut de l'île Montréal."⁽²⁾

Ayant reçu cette information, le curé de Sainte-Anne recommanda, le dimanche suivant, aux prières de ses paroissiens les défunts, donnant les noms, les âges, et même la date de sépulture de chacun d'eux, et leurs cendres réunies dans une même tombe, furent transportées dans l'église Sainte-Anne, où après un service solennel, elles reçurent de nouveau la sépulture ecclésiastique en présence de tous les paroissiens qui comptaient des ancêtres parmi ces infortunées victimes.

(1) M. l'abbé Chevreuil conserve précieusement cette relique.

(2) La paroisse actuelle de Ste-Anne du Bout-de-l'Île, devait donc en 1687, être sous le vocable de *St-Louis*, sur les bords du lac qui porte ce nom.

C'est dans les registres de Lachine, année 1687, que j'ai trouvé les actes de sépultures dont suivent les noms, savoir :

Claude DelaMothe,	âgé de 40 ans, ⁽¹⁾
J.-Bte LeSueur	" 21 ans, ⁽²⁾
Louis Jets	" 24 ans, ⁽³⁾
Jean Vincent	" 45 ans, ⁽⁴⁾
Jean DeLalonde	" 47 ans, ⁽⁵⁾
Pierre Bonneau	" 38 ans, ⁽⁶⁾
Pierre Perthuis	" 24 ans, ⁽⁷⁾
Henri Fromageau	" 27 ans, ⁽⁸⁾
Pierre Petiteau	" 20 ans, ⁽⁹⁾
Pierre Camus	" 21 ans, ⁽¹⁰⁾

(L'Auteur.)

FÉVRIER.

Le 12.—Jean Balier, âgé de 45 ans, engagé des Ursulines, meurt subitement. (*Reg. de Québec.*)

AVRIL.

Le 12.—A lieu la sépulture de Pierre Salois, âgé de 15 ans, fils de Claude Salois et de Marie Mabile, tué par la chute d'un arbre. (*Reg. de Saint-Laurent, I.O.*)

JUILLET.

Le 27.—Une famille entière de sauvages de Ristigouche est baptisée à Québec. Jean, micmac, âgé de 35 ans, et Marie-Madeleine, sa femme, âgée de 31 ans, qui ont pour parrain et marraine Jean Bochart, chevalier

(1) Dit le marquis de Jourdis, natif de St-Len, diocèse d'Arras, époux de Françoise Sabourin.

(2) Natif de Pont-Lévêque, diocèse de Lizieux.

(3) " de Courson, pays d'Annis, meunier.

(4) " de Conflans, diocèse de Limoges, trouvé meurtri de coups par les Iroquois.

(5) Dit L'Espérance, époux de Marie Barbary, du Havre de Grâce, diocèse de Rouen.

(6) Dit Lajeunesse, caporal de milice, époux de Marie-Madeleine Gignard, de la ville de Tours, diocèse de Poitiers.

(7) Natif d'Amboise, diocèse de Tours.

(8) " de LaRochele, en Annis.

(9) " de Saint-Macaire, Bretagne.

(10) Dit Lafeuillade, soldat de M. de Cruzel, natif de Montesson.

et seigneur de Champigny, et son épouse. Jacques, âgé de 12 ans, Charles-Gabriel, âgé de 8 ans, et Anne-Josette, âgée de dix-huit mois, ont pour parrains, Bourailion, capitaine d'Infanterie, le chevalier Charles Claude de Grays de Merville, et Joseph de Monic, major des troupes. (*Reg. de Québec.*)

SEPTEMBRE.

Le 19.—Jean Noël, âgé de 15 ans, engagé de M. Guillaume Chanjon, s'est noyé. (*Idem.*)

DECEMBRE.

Le 31.—Le chiffre des décès annuels qui, depuis l'établissement de la Nouvelle-France, n'avait jamais dépassé 170, atteint le nombre de 471, en conséquence des victimes massacrées par les Iroquois.

NOVEMBRE (1688).

Le 16.—Un jeune homme du nom de Languedoc, âgé de 25 ans, décédé sur le navire "Le Saint-Honoré,"⁽¹⁾ a été inhumé à la Baie Saint-Paul, en présence du sieur Beaulieu, chirurgien du navire, et de Maret, charpentier du même navire. (*Reg. de la Baie Saint-Paul.*)

JUILLET (1689).

Le 12.—A lieu la sépulture de Jeanne Danny, âgée de 16 ans, fille d'Honoré Danny dit Tourangeau, massacrée par les sauvages. (*Reg. de Montréal.*)

Le même jour, Pierre Hérou, âgé de 25 ans, et Guillaume Beaulieu, aussi âgé de 25 ans, tous deux soldats de M. De Saint-Jean, sont passés par les armes. (*Idem.*)

AOUT.

Le 5.—André Danny a été massacré par les Iroquois. (*Idem.*)

(1) Ce navire avait pour Capitaine Pierre Soumande, père de Messire Louis Soumande, chanoine du chapitre de Québec, et de la première supérieure de l'Hôpital-Général de Québec. (*Dict. Généalogique*, vol. 1, p. 552.)

NOVEMBRE.

Le 6.—A lieu la sépulture de Jacques Julien, âgé de 45 ans, tué par les Iroquois, qui brûlent aussi l'église.

(*Reg. de Saint-François du Lac.*)

Le nommé Lebasseur subit le même sort. (*Idem.*)

Dans cette même année a lieu, dans la place destinée pour bâtir l'église de la baie Saint-Paul, la sépulture de Barbe Dodier, âgée de 24 ans, fille de Jacques Dodier et de Catherine Caron. Elle avait épousé, en 1680, Ignace Gasnier. (*Reg. de Sainte-Anne de Beaupré.*)

JANVIER 1690.

Le 26.—A lieu la sépulture dans l'église de Montréal, de François Pougnet, âgé de 45 ans, assassiné dans sa maison. (*Reg. de Montréal.*)

MARS.

Le 2.—Mgr. de Saint-Valier baptise J.-Baptiste Aye-gaboucq, micmac, âgé de 70 ans, qui a pour parrain l'Intendant Bochart, et pour marraine, Françoise LeGardeur, épouse de René D'Amours, sieur de Clignancour.

(*Reg. de Québec.*)

Le 12.—Une Abénaquise, Jeanne Ontarimanouk8e, est inhumée ce jour, à Saint-François du Lac, à l'âge de cent ans. (*Reg. de Saint-François du Lac.*)

Le 14.—Joseph Morache, époux de Marie-Anne Aubert, brûlé dans l'incendie de sa maison, a été inhumé à Batiscan. Il était âgé de 36 ans. (*Reg. de Batiscan.*)

MAI.

Le 18.—On enterre les corps de Pierre Forcier, âgé de 42 ans, et de Jacques Vacher dit Laserte, tous deux tués par les Iroquois. (*Reg. de Saint-François du Lac.*)

J U I N .

Le 8.—Paul Hus, cultivateur de Sorel, époux de Jeanne Baillargeon, fait inhumer son enfant Paul, âgé de six ans, que les Iroquois ont assassiné. (*Reg. de Sorel.*)

JUILLET.

Le 2.—Une rencontre eut lieu près la coulée de Jean Grou, au haut de l'île de Montréal, entre Français et Iroquois. Ceux-ci massacrèrent le sieur Coulombe, lieutenant réformé, Jean Jalot dit Desgroseilliers, chirurgien, Larose, Cartier, Jean Beaudoin, fils, Pierre Masta, fils, Isaac, soldat, DeMontenon, sieur de la Rue, Guillaume Richard dit Lafleur, et plusieurs autres au nombre desquels se trouvait Antoine Chaudillon, le chirurgien de la paroisse. Comme on craignait les Iroquois, on enterra à la hâte, au même lieu, toutes ces victimes, et ce ne fut que le 2 novembre 1694, que leurs ossements furent transportés et déposés dans le cimetière de la Pointe-aux-Trembles de Montréal.

(*Reg. de la Pointe-aux-Trembles, Montréal.*)

Le 29.—Sépulture de Louis Marié, âgé de 30 ans, noyé dans un puits, où il était tombé par accident.

(*Reg. de Québec.*)

A O U T .

Le 11.—Gédéon DeCatalogne épousait, à Montréal, Marie-Anne Lemire, (*Reg. de Montréal.*)

NOTE.—Gédéon DeCatalogne, premier de ce nom venu au Canada, naquit en 1662, à Bresse, dans le Béarn. Il était fils de Gédéon et de Marie du Cap-de-Molle. Tout jeune encore, il était entré dans le génie, et avait obtenu un grade d'officier; mais ne voulant pas abjurer le protestantisme, comme venait de le faire son frère aîné, alors membre du parlement de Navarre, il dût quitter la France, après la révocation de l'édit de Nantes. Il partait, en effet, en 1685, pour la Nouvelle-France avec cent-vingt de ses coreligionnaires, qui, voulant suivre son sort, l'accompagnaient dans son exil.

Après une longue et orageuse traversée, le vaisseau qui les portait fut surpris, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, par une des plus furieuses tempêtes, et vint se briser sur les récifs qui bordent l'île d'Anticosti. La certitude d'une mort inévitable, si une puissance surhumaine ne venait à son secours, suggéra soudain à l'infortuné l'idée que sa préservation pouvait dépendre de son abjuration. Il promit aussitôt de rentrer dans le giron de l'Église catholique, s'il échappait à la mort.

Sept de ses compagnons firent le même vœu que la Providence exauça. En effet, sur les cent-vingts passagers, ils furent les seuls qui échappèrent au triste sort de leurs malheureux compagnons.

Ainsi miraculeusement sauvé, Gédéon se souvint de son vœu, et à son arrivée à Québec il abjura le protestantisme en présence de Mgr de Saint-Valier, alors évêque de Québec. Ses compagnons en firent autant.

A peine arrivé dans sa nouvelle patrie, Gédéon voulut donner des preuves de son courage et de son dévouement. Il s'associa à l'expédition qui se préparait à aller reprendre, dans la baie d'Hudson, sur la rivière Sainte-Thérèse, le fort que les Français y avaient bâti et dont les Anglais s'étaient rendus maîtres. En compagnie de MM. de Troyes et Duchesnil, il devait commander un détachement de trente soldats, tandis que MM. d'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt, tous trois fils de Charles Lemoyne, se mettaient à la tête de soixante-dix Canadiens, véritables coureurs des bois, accoutumés aux longues marches, aux jeûnes prolongés, et capables de résister à la rigueur des froids si piquants de ces lointaines régions. Cette expédition fut tout un succès pour la petite armée.

Gédéon de Catalogne est l'auteur du mémoire ou "*Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois, depuis l'année 1682.*" La Société historique de Québec a fait imprimer ce recueil, il y a quelques années, omettant le nom de l'auteur, probablement effacé ou détruit.

La *Collection de manuscrits* récemment éditée (1884) sous les auspices de la législature de Québec attribue ce recueil à M. de Léry, ingénieur.

Quelques citations de ce recueil que je me permettrai de faire ici, démontreront à l'évidence, je l'espère, que l'écrivain qui, dans ce recueil, se met à la première personne en relatant des faits accomplis de 1695 à 1712, est bien le même que les annalistes désignent sous le nom de *De Catalogne*. Il ne peut être question de M. de Léry, dans ces années, puisqu'en 1695, il n'avait encore que treize ans d'âge, et que les instructions de partir pour le Canada ne lui furent données que le 23 juin 1716.

On trouve encore à la page 54 de la quatrième série du même recueil publié par la Société historique, année 1695 : "On envoya à M. de Louvigny, au lac Saint-François, deux détachements, l'un commandé par M. de Repentigny, et je commandais le second."

"Le 24 février, l'hôpital de Montréal brûla. Le 28, M. de Callières fit assembler tous les principaux habitants dans la paroisse, où chacun fit des offres pour le réparer. *On me chargea de la conduite des travaux.*"

Rapprochons maintenant cet article de celui que nous lisons dans la vie de Mlle Mance, où il est dit :

"Après l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. Gédéon de Catalogne vint au secours de cette communauté si éprouvée. Architecte habile, il prépare les plans du nouvel édifice, dirige les hommes pour la préparation des bois nécessaires au rétablissement de l'Hôtel-Dieu, et, conjointement avec M. Pothier, marchand de Montréal, est chargé de la direction des travaux, par une délibération prise dans une assemblée générale des citoyens présidée par M. de Callières.

"Ces deux messieurs s'acquittèrent de cette commission honorable avec toute l'activité qu'on pouvait attendre de leur parfait dévouement."

(*Vie de Mlle Mance*, tome II, p. 130.)

M. de Catalogne se distingua comme ingénieur civil. Il dirigeait en 1714, les travaux de la redoute du Cap-au-Diamant et du Château Saint-Louis. Plus tard, il présidait à l'exécution des travaux de fortification de Louisbourg. C'est dans cette ville qu'il décédait le 5 janvier 1729.

Son fils, Joseph, né à Montréal en 1694, épousait en 1733, Charlotte Dubuisson. Il est l'auteur d'un traité sur l'aiguille aimantée, qui lui valut un fauteuil à l'Académie des sciences de Paris. Il fut aussi décoré de la croix de Saint-Louis.

Ses descendants passèrent à la Martinique, où ils ont fait souche. (Voir Étude sur une famille canadienne, par l'abbé C. Tanguay, *Mémoires de la Soc. Royale du Canada*, tome II, pp. 7 et suivantes).

OCTOBRE.

Le 23.—Ont été inhumés les sieurs de Clermont, lieutenants, et Joseph de la Touche, tous trois massacrés dans le combat qui fut livré le 18 octobre 1690, par nos ennemis les anglais, où les susdits décédés donnèrent leur vie pour soutenir leur religion et leur patrie.

(*Reg. de Beauport.*)

DÉCEMBRE.

Le 3.—On lit dans les registres de Laprairie de la Madeleine, l'article suivant :

Ce 3^{me} de décembre 1690, je, prêtre missionnaire soussigné, certifie avoir été chercher dans le bois, le reste des ossements de feu Bourbon, habitant de cette paroisse, et d'un autre qu'on n'a pu savoir qui il était, tant il avait été défiguré par les Iroquois. On croit que c'est un soldat de M. le chevalier Degrais nommé Lamothe, qui furent tués l'un et l'autre le 4 septembre de la susdite année, dans l'attaque que l'on donna à la fourche de la Prairie de la Madeleine, avec Jean Duval, Jean Barault, habitans de cette paroisse ; Latreille, Beaulieu, Larose, D'Auvergne, soldats de M. le chevalier Degrais. Nous avons donné la sépulture aux susdits ossements de Bourbon et de Lamothe, ce 3^{me}, comme nous avons fait aux corps de Barault et Jean Duval, le 4 et 5 septembre, dans le cimetière de la dite paroisse, les autres ayant été enterrés avant mon arrivée, le jour du combat.

En foy de quoy j'ai soussigné,

L. GEOFFROY, Ptre.

Collin, interprète, a été brûlé avec Laboessière, par les Iroquois.

(*Extrait du Recueil de Gédéon DeCatalogne.*)

Gabriel Bouat, âgé de 19 ans, est fait prisonnier des Iroquois, et meurt de la petite vérole. (*Idem.*)

De 1690 à 1700, un grand nombre de jeunes anglais et anglaises captifs des sauvages, et rachetés par les familles canadiennes, se font baptiser. Les noms d'une grande partie de ces néophytes se trouvent enregistrés dans le Dictionnaire Généalogique, tome I, pages 8, 9 et 10.

Le chiffre de la mortalité causée par la guerre a été très élevé.

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1681.....	73	456	133	323
1682.....	62	432	120	352
1683.....	76	494	146	348
1684.....	70	437	169	268
1685.....	80	419	130	289
1686.....	107	436	120	316
1687.....	123	482	471	11
1688.....	144	434	273	161
1689.....	140	482	220	262
1690.....	104	510	181	329
Total.....	979	4,632	1,963	2,669
De 1608 à 1690.....	2,561	11,773	3,570	8,203

JANVIER (1691).

Le 9.—Dans le registre de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, on trouve la note suivante :

“ Au baptême de Claude, le 9 janvier 1691, fils de Pierre Payet dit Saint-Amour, caporal de M. de Lamothe, et de Louise Tessier; l'enfant est dit posthume parce que l'on supposait le père massacré par les Oneyouths. Il avait été fait prisonnier et donné à cette nation, le 2 juillet 1690, dans l'attaque du fort de la Coulée, une

lieu plus bas que l'église de la Pointe-aux-Trembles de Montréal."

Ayant obtenu sa liberté, il revint dans sa famille dans le cours de l'année 1693, et fit baptiser son fils Jacques, le 17 juin 1694.

(*Reg. de la Pointe-aux-Trembles, Montréal.*)

MAI.

Le 21.—Bénédictio d'une cloche nommée "Marie-Jeanne." Elle a coûtée deux cents livres. M. Guybert de la Saudrays, curé, préside à la cérémonie.

(*Reg. de Boucherville.*)

JUIN.

Le 27.—Ont été inhumés: J.-Baptiste Gourdon dit Lachasse, marguillier en charge,⁽¹⁾ René Huguet,⁽²⁾ Jean Guignard dit L'Espérance; Jean Marin dit Latreille⁽³⁾; Pierre Blondeau dit Lajeunesse⁽⁴⁾; Joseph Jean dit Lagiroflée.⁽⁵⁾

Ces habitants allaient cercler leur blé quand les Iroquois embusqués les massacrèrent. (*Reg. de Lachine.*)

AOUT.

Le 11.—A lieu la sépulture de Pierre Pinguet de Montigny, âgé de 33 ans, époux de Catherine Tétard, tué par les anglais, au combat de Laprairie.

(*Reg. de Montréal.*)

Pierre Soumande, sieur de l'Orme, était lieutenant sur le navire royal "Le Hazardeur," qui se trouvait dans le port de Québec le douze août.

(*Greffe de Duquet, Not. Royal.*)

(1) Agé de 47 ans et père de sept enfans.

(2) Agé de 40 ans, beau-frère de Gourdon, et père de trois enfans.

(3) Soldat de la Compagnie de M. Dumesnil.

(4) " " " "

(5) " " " "

François Cibardin, marié le 9 juillet 1691, tombe sous le feu des anglais au combat de Laprairie. Avec lui tombaient aussi Pierre Cabassier, Nicolas Barbier, Louis Ducharme, Jean Leber dit Duchesne, Pierre Pinguet, Dosta, capitaine reformé, et huit autres combattants français.

OCTOBRE.

Le 16.—Armand-Louis Delorndarce, baron de la Hontan-Herlèche, chevalier de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel, et capitaine d'un détachement de la marine, était parrain à Québec. (*Reg. de Québec.*)

NOVEMBRE.

Le 27.—Le nouveau cimetière de Montréal est ouvert ce jour par la sépulture de Charles Forestier, enfant d'Étienne Forestier et de Marguerite Lauzon.

JUILLET (1692).

Le 22.—Dans une rencontre avec les Français, un nombreux parti d'Iroquois massacre trois officiers :

Jean-Bte LeGardeur de Montesson, âgé de 26 ans, fils de Jean-Bte DeRepentigny et de Marguerite Nicolet; De la Poterie⁽¹⁾; Pierre De la Brosse,⁽²⁾ et quatre soldats; Pierre-Nicolas Jetté, âgé de 23 ans⁽³⁾; Lavallée⁽⁴⁾; Joachim DeBoucherville⁽⁵⁾; Vincent.

AVRIL (1693).

Le 19.—On a trouvé dans le bois, le corps de Pierre Moret, ancien domestique des Ursulines, âgé de 80 ans. Il était parfait chrétien. (*Reg. de Québec.*)

(1) Leneuf de la Poterie, fils de Michel Leneuf, sieur de la Vallière.

(2) Sieur de Bocage, lieutenant de la marine.

(3) Fils d'Urbain Jetté, de Montréal.

(4) Menuisier, soldat de M. de St-Ours.

(5) Fils de Pierre Boucher, ancien Gouverneur des Trois-Rivières.

JUILLET.

Le 5.—Un déplorable accident a lieu ce jour : Catherine Dumets, âgée de 18 ans,⁽¹⁾ Jeanne Bisson, de 15 ans,⁽²⁾ Madeleine Moisan, de 14 ans,⁽³⁾ faisant une promenade en chaloupe, se sont noyées. (*Idem.*)

Le 20.—Mgr. de Saint-Valier, au sujet des fondations par lui faites dans cette colonie, déclare qu'au cas que ce pays fut envahi ou détruit par les ennemis, ou autrement abandonné par les malheurs des temps, et qu'ainsi les choses pour lesquelles il a fait les dites fondations cessassent de subsister, il veut que luy et ses successeurs évêques disposent des fonds en telles autres œuvres pieuses que bon leur semblera, avec l'avis toutefois du ministre d'Etat, sous le département duquel sera alors le pays. (*Greffe de Genaple, Not. Royal.*)

JUN (1694).

Le 3.—A l'acte de baptême de Pierre Richaume,⁽⁴⁾ fils de Jacques Richaume et de Marguerite Gratiot, il est dit que le père est captif chez les Iroquois.⁽⁵⁾

(*Reg. de Repentigny.*)

OCTOBRE.

Le 28.—Un document consigné dans les registres de Lachine à la date du 28 octobre 1694, se lit comme suit :

“ Ce jourd'hui, vingt-huit octobre 1694, fête de Saint-Simon et Saint-Jude, en vertu de certain mandement de Mgr. l'illust. et reverendiss. évêque de Québec en date du 18 juin dernier, signé Jean, évêque de Québec, contresigné par son secrétaire Trouvé, et scellé du sceau de ses armes, suivant les publications et annonces que nous

(1) Fille de Jean et de Jeanne Redié.

(2) “ Michel Buisson, de St-Cosme.

(3) “ Pierre Moisan, pilote, et de Barbe Rottcau.

(*L'auteur.*)

(4) On retrouve ce Pierre Richaume établi en Louisiane en 1724.

(*Recens. de la Louisiane, 1724.*)

(5) Il est racheté plus tard, et revient dans sa famille.

(*Reg. de Repentigny.*)

avons faites aux prônes par deux dimanches consécutifs, nous, Pierre Rémy, curé de la paroisse des Saints-Anges de Lachine, en l'île de Montréal, nous sommes transporté, à l'issue de la messe de paroisse, aux lieux où avaient été enterrés les corps de plusieurs habitans de cette paroisse, tant hommes que garçons, femmes et filles, le 5 août 1689, que les castes, maisons et granges furent prises, saccagées et brûlées par les Iroquois, pour les exhumer et transporter dans le cimetière, ce qui n'avait pu être fait plus tôt, tant par les incursions des Iroquois qui ont été fréquentes depuis ce temps, que parce que leurs chairs n'étaient pas encore consommées, et pour les transporter et les enterrer dans le cimetière de cette paroisse, ce que nous avons exécuté en la présence de plusieurs de nos paroissiens.

1° Près la maison de Lalande, était le corps de Jean Fagueret dit Petitbois, où ayant fait des fouilles avec des pioches proche une grosse roche, nous avons trouvé tous ses os, toutes les chairs étant consommées, lesquels nous avons fait lever de la terre.

2° Sur l'habitation de feu Jean Michau,⁽¹⁾ nous avons trouvé les os du dit Jean Michau, et de son fils Pierre, âgé de 15 ans, et d'Albert Boutin, de 18 ans,⁽²⁾ fils de sa femme.

3° Sur l'habitation de feu Noël Charmois dit Duplessis,⁽³⁾ nous avons trouvé les os du dit Charmois et d'André Danis dit L'Arpenty, tués et brûlés.

4° Sur l'habitation d'André Rapin, nous avons trouvé dans un creux, cinq têtes, dont une de Perinne Filastreau,⁽⁴⁾ femme de Simon Davaux dit Bouterain, avec ses os; une et ses os, d'un garçon qu'on dit être un soldat; deux têtes d'enfans et leurs os, et la tête de Marie Cadieu, femme d'André Canaple dit Valtagagne,⁽⁵⁾ dont

(1) Son véritable nom est MICHEL, époux de Marie Marchesseau, veuve de Pierre Boutin.

(L'auteur.)

(2) C'est une erreur, Albert Boutin avait 24 ans, étant né le 7 septembre 1670.

(3) C'était un vieillard de 69 ans.

(4) Fille de René Filastreau, née en 1663, et mariée en 1677.

(5) Tonnelier, marié depuis un an seulement avant le massacre.

(L'auteur.)

les os furent trouvés dans une fosse, au pied du grand bastion du fort Rolland.

Nous avons fait aussi lever de terre, sur le bord de l'eau, une partie des os de deux soldats, tués le 6 août 1689, dans le combat que les Iroquois livrèrent aux Français entre le fort de l'église et le fort Rolland, n'ayant pu faire exhumer le reste des os à cause du débordement des eaux qu'il fait à présent.

5° Nous avons envoyé six hommes par delà de la petite rivière de la Présentation, sur l'habitation de feu René Chartier,⁽¹⁾ où lui et ses deux fils,⁽²⁾ et un petit sauvage, leur esclave, de la nation des Panis, avaient été tués par les Iroquois, le 5 août 1689, et où plusieurs personnes nous ont, depuis leur mort, rapporté avoir vu sur la terre leurs têtes et leurs os ; mais les herbes ayant crû depuis ce temps, ils n'ont pu en rien trouver,⁽³⁾ et le soleil étant prêt de se coucher, nous nous sommes retirés, ayant fait mettre ces os dans un bateau que nous avons été recevoir, avec le surplis et l'étole noire, au son de la grosse cloche, accompagné d'acolytes en surplis, portant les chandeliers, la croix et l'eau bénite, et chantant les psaumes suivant la coutume de la sainte Église ; et les ayant fait couvrir du drap mortuaire, nous les avons fait porter et mettre en dépôt en l'église pour en faire, le lendemain, l'inhumation dans le cimetière : ce que nous fîmes avec grande solennité, après avoir dit, dessus les os, une grand'messe de leur anniversaire, et fait tout le service avec offrande de pain et de vin.

Et de ce que dessus, avons fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir en temps et lieu, que nous avons signé et fait signer par André Rapin et Jean Paré, anciens marguilliers, et Guillaume Daoust, chantre de cette église.

Suivent les signatures : André Rapin, Jean Paré, Guil. Daoust, et P. Rémy, curé.

(1) Avait 76 ans lorsqu'il fut tué. Il était marié à Marguerite Delorme.

(2) L'aîné, appelé François, avait 16 ans, l'autre, dont le nom n'est pas donné, pouvait avoir 15 ans.

(3) Le 23 mai 1701, nous avons enterré dans cette église une partie des os de feu René Chartier que nous avons fait lever sur son habitation.

A l'égard des corps de Vincent Alix dit Larosée, de Marie Perrin, sa femme, et une partie de leurs enfans que les Iroquois brûlèrent dans leur maison le 5 août 1689, on n'y a rien trouvé, le feu ayant consumé les chairs et les os.

Madelaine Boursier, enfant de onze mois, fut aussi tuée et noyée le 5 août 1689, par les Iroquois, et ses os furent inhumés le 31 octobre 1694. (*Reg. de Lachine.*)

AOUT (1695.)

Le 12.—Sépulture, à Boucherville, des corps de Jean Deniau, âgé de 65 ans, et d'Hélène Daudin, sa femme, âgée de 49 ans, tous deux tués par les Iroquois.

(*Reg. de Boucherville.*)

Le 22.—Sépulture de Mathurin Richard des Sablons, époux de Jeanne Bertaut, tué par les Iroquois. (*Idem.*)

SEPTEMBRE.

Le 29.—Sépulture de Christophe Février, âgé de 47 ans, époux de Claire Françoise Gautier, tué par les Iroquois. (*Idem.*)

OCTOBRE.

Le 16.—La paroisse de Boucherville avait pour Maître d'Ecole J.-Baptiste Bau dit Lallouette, âgé de 41 ans, époux d'Étienne Loré. (*Idem.*)

AVRIL (1696).

Le 3.—Toute la population de Montréal est présente au supplice du feu auquel sont condamnés quatre Iroquois, qui ont reçu le baptême quelques instants auparavant.

(*Reg. de Montréal.*)

Dans la collection des lettres inédites de 1701, que j'ai parcourues, je trouve :

“ Au moment où j'arrivais à Montréal pour la première fois, ce fut par la porte Saint-François. J'y aperçus un

homme de mon pays qui venait au-devant de moy pour m'embrasser, ce qu'il fit, et après quelques compliments il m'apprit qu'il était de notre compagnie. Comme nous étions à parler ensemble, il s'aperçut que j'étais fort distrait à cause d'une grande populace que je voyais dans la place des Jésuites.

Là-dessus, mon nouveau camarade me dit : ma foy, vous arrivez bien à propos pour voir brusler quatre Iroquois vifs : avançons, continua-t-il, jusqu'aux Jésuites, nous verrons mieux. C'était aussi devant leur porte où devait se passer cette sanglante tragédie. Je m'imaginay d'abord qu'on allait jeter ces misérables dans le feu ; mais regardant de tous côtés, je n'apercevais aucun bûcher pour le sacrifice de ces victimes ; j'interrompis ce nouvel amy au sujet de plusieurs petits feux que je voyais en de certaines distances les uns des autres ; il me répondit : patience, nous allons bien rire. Il n'y avait cependant pas à rire pour tout le monde. On amena ces quatre hommes sauvages, qui étaient frères, et les plus beaux hommes que j'aye vus de ma vie, ensuite les Jésuites les baptisèrent et leur firent quelques légères exhortations, car à parler franchement, de plus, ce serait laver la teste d'un mort. Cette sainte cérémonie étant finie, on les prit et on les sacrifia à des supplices dont ils sont les inventeurs. On les lia tout nuds à des poteaux enfoncés de trois à quatre pieds en terre, et là, chacun de nos sauvages alliés, ainsi que plusieurs français s'armèrent de morceaux de fer rouge avec lesquels ils leur grillèrent toutes les parties du corps. Ces petits feux que j'avais vus servaient de forges pour faire rougir ces abominables instruments avec quoy on les faisaient rôtir. Leur supplice dura six heures, pendant lesquelles ils ne cessèrent de chanter des exploits de guerre, en buvant de l'eau-de-vie qui passait dans leurs corps aussy vite que si on l'eût jettée dans un trou fait en terre. Ainsi finirent ces malheureux, avec une constance et un courage inexprimable. On m'assura que ce que je voyais n'était qu'un faible échantillon de ce qu'ils nous font souffrir quand ils nous ont fait prisonniers.

D***

AVRIL.

Le 30.—Un jeune anglais captif des sauvages, et racheté par M. Pachot, est baptisé ce jour, sous le nom de François Philippe. (*Reg. de Québec.*)

Pendant cette année, le missionnaire de la Côte de Lauzon faisait les baptêmes à Villieu, dans la maison de Pierre Lambert, habitant du lieu. (*Idem.*)

AVRIL (1697).

Le 23.—Un jeune homme de 22 ans, nommé Pierre Hogue, natif de Montréal, s'est noyé à la Pointe-aux-Trembles, et son corps retrouvé a été de suite inhumé. (*Reg. de la Pointe-aux-Trembles, Montréal.*)

SEPTEMBRE.

Le 8.—Un vaisseau du Roy, arrivé ce jour, apporte à Québec la fièvre pourpre qui fait un grand nombre de victimes, au nombre desquelles on compte une religieuse hospitalière dite Sainte-Agnès,⁽¹⁾ qui s'était dévouée au service des malades.⁽²⁾ Elle fut inhumée le 29 oct. 1697. (*Reg. de Québec.*)

OCTOBRE.

Le 24.—Guillaume Pagé, fait baptiser trois jumelles. C'est la première fois que les registres de Québec présentent un cas semblable. (*Idem.*)

JUN (1698).

Le 9.—Un enfant natif de Jersey, appelé Thomas Williams, avait été pris par les anglais, à l'âge de deux ans. Repris douze ans plus tard par les Français à Plaisance, en 1696, il fut placé chez M. Boucher de Montbrun.

(1) Angélique Tibierge, âgée de 20 ans. Elle était fille d'Hypolite Tibierge, marchand de Québec, et de Rénée Hervé.—(*L'auteur.*)

(2) En 1740, le vaisseau du Roy "Le Rubis" ayant plus de 400 soldats et matelots, est infecté par la même fièvre pourpre. L'Evêque de Québec, Mgr. de Laubervière, en fut la victime.—(*L'auteur.*)

Le 9 juin 1698, âgé de 14 ans, il reçut le baptême des mains de Mgr. de Saint-Valier, qui voulut être son parrain, et le nomma Joseph. (*Reg. de Boucherville.*)

NOTE.—Il est la tige des familles *Ouillem* de Boucherville.—(*L'auteur.*)

AOUT.

Le 11.—Un jeune homme de 18 ans nommé Boulanger, s'est noyé en allant à Beauport. (*Reg. de Québec.*)

SEPTEMBRE.

Le 2.—François De la Forest, capitaine réformé, seigneur en partie des Illinois, vend à Michel Aco, la moitié de la partie au vendeur appartenant, dans le pays de la Louisiane, *alias* Illinois, donnée au sieur de Tonty et au vendeur par Sa Majesté, la dite vente faite pour le prix de 6000 livres, en castor, reçus au lieu dit *Les Chicagou*. (*Greffe de Rageot, Not. Royal.*)

DÉCEMBRE.

Le 17.—Gabrielle Louise Braquil, jeune anglaise de 16 ans, est baptisée dans l'église des Ursulines.

(*Reg. de Québec.*)

JANVIER (1699).

Le 3.—Au registre de la paroisse de Montréal, se trouve la note suivante :

" Je, François Dollier, Grand-Vicaire de l'Evêque, déclare que jeudi soir, le 1^{er} janvier 1699, le nommé Letendre dit Saint-Thomas,⁽¹⁾ de la compagnie de M. De-laChassaigne, et Marie Morin, veuve de feu Testu,⁽²⁾ me sont venu trouver dans ce séminaire, accompagnés de Jacques Morin, père de la dite Marie, et de Pierre Har-

(1) Thomas LeTendre, âgé de 24 ans, était natif de Grimbouville, diocèse de Rouen.

(2) Marie Morin, âgée de 32 ans, fille de Jacques Morin et de Louise Garnier, avait épousé à l'âge de douze ans, en 1^{ères} noces Jacques Vigor, le 16 août 1679. Ce mariage ayant été déclaré nul le 15 juin 1695, elle épousait en 2^{des} noces, le 23 du même mois, Jean Bouteiller dit Testu, de l'île de Rhé. Veuve le 4 octobre 1698, elle épousa, trois mois plus tard, Thomas LeTendre.

douin, beau-frère de la dite Marie, du nommé Lamontagne, habitant de cette paroisse, et de Lafleur, de la compagnie de DelaChassaigne, et que le sus-nommé Saint-Thomas m'a dit qu'il me déclarait, en présence des dits quatre témoins ci-dessus nommés, prendre pour son épouse, Marie Morin, présente, et Marie Morin a déclaré ensuite prendre pour son époux, le dit Saint-Thomas, en présence des mêmes quatre témoins, nonobstant ce que je leur aurais pu dire en pouvoir arriver, le dit Saint-Thomas s'exposant à tous évènements, pourvu qu'ils se pussent marier, à quoi j'avais fait des difficultés, à cause de M. le Gouverneur et de M. DelaChassaigne, qui auraient peine à consentir; or toutes ces choses ainsi faites, omettant toutes les cérémonies non nécessaires de l'Eglise, par considération, et ne prenant pas même le surplus, je me suis contenté de leur dire: "Ego conjungo vos" leur faisant le signe de la croix; ce que j'ai fait, etc.

Fait au Séminaire, ce 3 janvier 1699.

FÉVRIER.

Le 22.—On trouve un acte de baptême fait par le frère Guillaume Bulfeau, récollet, dont le nom ne se rencontre nulle part ailleurs. (*Reg. de Varennes.*)

MAI.

Le 5.—Un sergent nommé Dufeu s'est noyé à Québec. (*Reg. de Québec.*)

JUILLET.

Le 16.—Une jeune femme de Beauport, Marguerite Chapleau, épouse de Noël Marcou, s'est noyée et a été inhumée ce jour à Beauport. Elle n'était mariée que depuis huit mois. (*Reg. de Beauport.*)

Le 17.—Sépulture d'André Parant, âgé de trente-sept ans, noyé à Beauport. Fils de Pierre Parant venu du Perche, il avait épousé en 1692, Marguerite Côté.

(*Idem.*)

OCTOBRE.

Le 10.—Claude de Ramezay, ci-devant Gouverneur des Trois-Rivières, et Charlotte Denis, sa femme, vendent à Mgr de Saint-Valier, évêque de Québec, quarante-deux toises et quatre pieds de terrain en largeur, sur quarante-sept toises et quatre pieds, situé sur le Platon de la ville des Trois-Rivières, avec une grande maison à deux étages, et dépendances, plus la maison neuve, bâtie par les dits vendeurs en la dite ville, et dépendances, avec cinquante arpens de terre, moyennant vingt et un mille livres. (*Greffe de Genaple.*)

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1691.....	112	539	199	340
1692.....	98	574	165	409
1693.....	85	583	162	421
1694.....	157	627	196	431
1695.....	114	650	158	492
1696.....	138	657	143	514
1697.....	117	721	163	558
1698.....	186	797	213	584
1699.....	173	855	463	372
1700.....	172	907	350	557
Total.....	1,352	6,890	2,212	4,678
De 1608 à 1700.....	3,913	18,663	5,782	12,881

JANVIER (1700).

Le 17.—Le P. Bigot, baptise à Saint-Joseph de Lévis, un jeune anglais de 16 ans, natif de la Barbade, et esclave des Abénaquis, lequel avait été pris en guerre. Son parrain, M. Raymond Martel, marchand, et sa marraine, Charlotte Charets, épouse d'Augustin LeGardeur de Courtemanche, lui donnent le nom de Philippe.

(*Reg. de Québec.*)

OCTOBRE.

Le 18.—MM. de Callières et de Champigny écrivent en France annonçant la mort de Jolliet.

La date précise de la mort de Louis Jolliet est restée inconnue. Quelques historiens l'ont placée entre 1698

et 1700; Dwight H. Kelton, dans ses "Annals of Fort Mackinac," page 33, publiés à Chicago en 1882, répète après Shea, que Jolliet mourut vraisemblablement en 1699. Dans une étude qui a pour titre "La Découverte du Mississippi," l'auteur place l'époque de la mort de Jolliet en 1701. Cette incertitude sur la question a de plus en plus attiré l'attention des historiens.

Dans son "Dictionnaire Généalogique," M. l'abbé Tanguay ayant affirmé positivement que l'illustre découvreur du Mississippi mourut en 1700, entre mai et octobre, fut invité, par la voix des journaux, à faire connaître à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du pays, sur quelle autorité reposait son avancé. L'on ne connaissait qu'un document officiel au sujet de cette date tant contestée; c'était la lettre que M. le chevalier de Callières et M. de Champigny adressaient conjointement de Québec en France, le 18 octobre 1700, et dans laquelle il est dit :

"Le sieur Jolliet qui enseignait l'hydrographie à Québec, étant mort, et les Pères Jésuites s'offrant d'en tenir une classe, nous supplions Sa Majesté de leur en faciliter le moyen en leur accordant les quatre cents livres par an, dont le sieur Jolliet jouissait...." (Voir les cahiers de manuscrits à la bibliothèque du parlement fédéral, vol. IX de la 2^e série, p. 66.)

De son côté M. Margry, qui a donné une notice assez étendue sur Louis Jolliet, écrit ce qui suit : "Les dernières cartes qu'on trouve de lui (Jolliet) sont, une d'Anticosti, en 1698, et une autre du fleuve Saint-Laurent, adressée à M. de Villebois, le 23 octobre 1699. Jolliet mourait quelques temps après, comme nous l'indique la lettre commune de MM. de Callières et de Champigny, etc." "Feu mon honorable ami, M. l'abbé Ferland, supposait qu'il était décédé *dans son île d'Anticosti*. Un document me permet de dire qu'il fut inhumé dans une des îles de Mingan, celle qui est située devant le Gros Mécatina."

La réponse de M. Tanguay ne se fit pas attendre :

"Rappelons-nous, dit-il, que MM. de Callières et de Champigny écrivent à la date du 18 octobre 1700, que "Jolliet est mort." Consultez les registres de la paroisse de Notre-Dame de Québec, à la date du 4 mai 1700,

et vous trouverez parmi les témoins du mariage de Jérôme Corda avec Anne Normand dit Brière, la signature de "Jolliet, hydrographe du Roy."⁽¹⁾

"Donc Jolliet mourut entre le 4 mai et le 18 octobre 1700."

Après cette démonstration, il n'y a plus de doute possible. M. l'abbé Tanguay s'adressant à M. Margry, conservateur des archives du ministère de la marine, à Paris, et qui mentionnait un document d'après lequel Jolliet fut inhumé dans une des îles de Mingan, celle qui est située devant le Gros Mécatina, continue : "En ce cas, il faudrait conclure que la mort de Jolliet eût lieu un temps notable avant le dix-huit octobre et peu de temps après le quatre mai, pour que MM. de Callières et de Champigny aient pu en avoir connaissance à Québec au milieu du mois d'octobre."

Ceci était écrit en 1873, et le document indiqué par M. Margry n'a jamais été publié.

(1) Extrait du Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Québec, pour l'année mil sept cent.

"Le quatrième jour du mois de may de l'an mil sept cent, après avoir obtenu la dispense de Monseigneur l'Ill. et Révérend. Evêque de Québec, par un mandement signé de sa main et de son Secrétaire, et scellé de son sceau, de trois bancs de mariage, entre Jérôme Corda, fils de Isaac Corda et Janne, ses père et mère, de la paroisse de St-Eustache, archevesché de Paris, d'une part, et Anne Normand, fille de Pierre Normand dit la Brière, bourgeois de la susdite ville de Québec, et de Catherine Normand, aussy ses père et mère, de cette paroisse et évêsché, d'autre part; ne s'estant découvert aucun empeschement, je, François Dupré, curé de Québec, les ay marié, selon la forme prescrite par nostre mère la sainte Eglise, en présence du dit la Brière, père de l'épouse, Charles Normand, des sieurs Jacques Gourdeaux, Chambalon, notaire royal, Charles Chartier. Le dit la Brière a déclaré ne sçavoir signer; les autres ont signé avec l'époux et l'épouse."

CORDA,
ANNE NORMAND,
DEPEIRAS,
CHAMBALON;
CHARTIER,
LEPAILLEUR,
J. THOMAS.

JOLLIET, hydrographe du Roy,
HUGRUNGER,
JEAN JACQUES DEPEIRAS,
J. LANGLOIS,
BAUDOIN,
A. DELABORDE,

"FRANÇOY DUPRÉ."

Lequel extrait, nous, prêtre, curé de Québec, soussigné, certifions être vrai et conforme au registre original, déposé dans les archives de la cure de Québec.

Expédié à Québec, le treizième jour du mois d'octobre mil huit cent soixante-treize.

J. AUCLAIR, *Ptre, Curé de Québec.*

JANVIER (1701).

Le 5.—Incendie de la maison de Jean-François Hamel, cultivateur de la paroisse de Sainte-Foye. Il a la douleur de voir périr, dans les flammes, cinq jeunes enfans.

(*Reg. de Sainte-Foye.*)

FÉVRIER.

Le 11.—Louis Marchand, établi à Lauzon, fait baptiser par M. Philippe Boucher, curé de Lévis, un jeune esclave panis, âgé de huit ans, qu'il avait acheté.

(*Reg. de Lévis.*)

MARS.

Le 11.—Claire Bissot, veuve de Louis Jolliet, transporte à Charles Jolliet d'Anticosty, et à François Jolliet de Baucour, ses fils, la possession et jouissance de toutes les parties à elle appartenantes dans toute l'étendue de Mingan et Anticosty.

Dans la collection des lettres inédites déjà citées p. 80, on trouve la description de la ville de Québec dans les termes suivans :

“ La ville de Québec, à mon arrivée (1701), est située à deux mille lieues de France. Elle est partagée en haute et basse-ville, dans cette dernière demeurent les marchands et les gens qui trafiquent à la mer ; toutes les maisons y sont construites fort commodément, et bâties d'une pierre noire aussi belle et aussi dure que le marbre. Sa rade est défendue par une grande plate-forme qui est placée au milieu et qui bat à fleur d'eau, de façon que les vaisseaux ennemis ne pourraient pas y rester mouillés sans être fort maltraités, tant par le canon de cette plate-forme que par celui d'un fort qui commande la ville et la rade sur un endroit des plus escarpés.

De la basse-ville à la haute, il y a un chemin qui tourne imperceptiblement pour monter les carosses et les charrettes qui ont assez de peine à y monter, la haute-ville étant placée sur une hauteur extraordinaire.

La maison du vice-Roy ou gouverneur général est à la haute-ville, au lieu le plus éminent. Elle a cent vingt pieds

de long, bâtie à deux étages avec plusieurs pavillons qui forment des avant et arrière-corps de logis, avec une terrasse de quatre-vingts pieds qui regarde sur la basse-ville et sur le fleuve qui est au pied, d'où l'on découvre autant qu'on puisse le souhaiter.

Le gouverneur-général qui demeure aujourd'hui dans ce château s'appelle monsieur le chevalier de Callières, cy-devant gouverneur de la ville de Montréal, à soixante lieues au-dessus de Québec. Ce seigneur est respecté, aimé et chéri autant des français que des sauvages, qui le regardent, les uns comme les autres, comme le père commun de tous ceux qui habitent en Canada. C'est à luy que nous avons l'obligation de toutes les fortifications du pays qui ont été conduites par ses soins. Toutes les personnes de distinction demeurent aussi à la haute-ville.

Il y a un évêque et des chanoines dont le chapitre est quelque chose de finy : il y a aussi un beau séminaire et plusieurs églises, entre autres celles des Jésuites et des Récollets sont les plus belles : cette dernière est en face du château et passe pour la plus moderne du pays : le cloître de ces bons pères est vitré, partout des vitres peintes des armes de plusieurs bienfaiteurs de cette maison. Il n'y a que l'Intendance qui est mal placée dans un fond près de la petite rivière.

La ville, haute et basse, est située entre deux grosses montagnes, l'une plus haute que l'autre. L'une appelée le Cap-aux-Diamants, parcequ'il s'y en est trouvé une quantité extraordinaire dans les rochers dont la beauté n'en cède rien aux vrais diamants, il n'y a que la dureté qui luy manque : l'autre montagne, appelée le Saut-au-Matelot, ainsi nommée, parce que, pendant les premiers jours de l'établissement des français en cette colonie, il y eut un matelot qui, s'étant trop approché du bord, se précipita du haut en bas malgré luy. Autour de cette dernière montagne il y a une petite rivière qui tourne vers l'Intendance."

D***

AOUT.

Le 3.—En ce jour a lieu, dans l'église de Montréal, la sépulture du chef des Hurons que les historiens ont

appelé Kondiaronk. Ce chef est une des plus belles figures de la nation huronne. Doué d'une haute intelligence, il conduisait avec prudence et sagesse toutes les affaires de sa nation.

Il mourut dans des sentiments très chrétiens après une harangue qu'il avait prononcée dans une assemblée des nations alliées, réunies à Montréal.

Sur sa tombe, on grava cette courte inscription : "*Cy git Le Rat, chef Huron.*"⁽¹⁾ (*Ferland*, tome II, p. 35.)

Le 30.—La seigneurie du fief Saint-Luc, rivière du Sud, appartenait à Madeleine Morin, veuve du notaire Gilles Rageot, et à sa nièce Marie-Anne Morin-Rochelle, épouse de Jacques Pinguet de Vaucour. Elles concèdent à Guillaume Blanchet une terre de cinq arpents sur quarante. (*Greffe de Charles Rageot*, 30 août 1701.)

JANVIER (1702).

Le 6.—Jean Gautier faisait baptiser aux Kaskakias, son premier enfant, appelée Marie. Fils de Pierre Gautier et de Charlotte Roussel, Jean avait épousé Suzanne Capeisvecse, et lui-même portait le nom de Sakingoara.

(*Reg. des Kaskakias.*)

JUIN.

Le 19.—L'église en pierre, bâtie dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles de Québec, est bénite et ouverte au culte. (*Reg. de la Pointe-aux-Trembles, Québec.*)

NOVEMBRE.

Le 3.—Le sieur de Sarazin était le seul unique médecin du roy dans toute la Nouvelle-France. Ses appointements n'étaient que de 600 livres par an, sans aucune rétribution de la part de ses patients.

(*Lettres des sieurs de Callières et de Beauharnois.*)

(1) Kondiaronk est bien le nom sous lequel nos historiens distinguent ce chef célèbre ; mais si l'on consulte l'acte de sa sépulture, nous trouverons que son véritable nom est Gaspard Soinga dit LeRat. Il était chef des Hurons de Michillimackinac, et à son décès il était âgé de soixante-quinze ans. (*L'Auteur.*)

NOVEMBRE.

Le 29.—Mariage de Louis LePoupet de Saint-Aubin, chevalier sieur de la Boularderie, enseigne de vaisseau, et Madeleine Melançon. (*Reg. de Port-Royal.*)

DÉCEMBRE.

Le 5.—A eu lieu la sépulture de Marie-Anne Leneuf, veuve de Messire René Robineau, baron de Portneuf, dans l'église des RR. PP. Récollets. (*Reg. de Québec.*)

Le 23.—Le chirurgien de Port-Royal était Jacques Pontif.

La petite vérole (la picote), fait beaucoup de victimes à Québec et dans un grand nombre de paroisses, durant les années 1702 et 1703.

1703.

Un français, Laurent Dubosq, natif de Saint-Maclou, diocèse de Rouen, Normandie, avait épousé à Québec, en 1662, Marie-Félix, huronne, fille de Joachim Arontio, de la bourgade de la Conception, et premier chef huron fait chrétien par le Père de Brébeuf.

De ce mariage naquirent quatre garçons : Joseph, Jean, Laurent et Philippe, et deux filles. L'une, Marie-Anne devint religieuse Ursuline, dite Sainte Marie-Madeleine, l'autre Louise-Catherine, mariée à Jean Riddé, compte parmi ses descendants les familles Viger, de Montréal.

C'est très probablement le fils de Joseph Dubosq, métis marié à une française qui devient le héros du drame épouvantable que nous trouvons relaté dans la lettre suivante :

Extrait d'une lettre écrite, en 1703, par M. D*** à son frère, religieux franciscain.

" Il arriva à Montréal peu de jours après mon arrivée, un homme dont l'histoire paroitra plutôt de la fable que de la vérité, on le nomme Dubosq.⁽¹⁾ Il est fils d'un sauvage et d'une française. C'est un guerrier d'un grand

(1) Petit fils de Laurent Dubosq.

courage et d'une force extraordinaire, qui a toujours été redouté comme le plus fier partisan du pays. Il avait été pris prisonnier par les Iroquois depuis un certain temps,⁽¹⁾ et il attendait toujours le moment fatal où il devait estre brûlé vif. Comme il se trouva un jour à la chasse en la compagnie de huit guerriers et deux femmes, ils luy firent feste qu'ils devaient cabaner en un endroit où il y avait une bonne cache d'eau-de-vie. En effet, ils arrivèrent à ce précieux dépost, comme ils l'en avaient assuré ; mais ces pauvres sauvages ne sçavaient pas que cette feste donnerait lieu à une sanglante expédition. Ayant donc bien soupé tous ensemble, ils se mirent à chanter et à boire à leur ordinaire, qui est d'avalier l'eau-de-vie plus facilement que nous ne faisons le vin, dans nos plus grandes parties de plaisir. Ils invitèrent le prisonnier à les imiter dans leur débauche. Dubosq leur marqua sa reconnaissance en buvant quelques coups de la liqueur qui leur coûta bien cher : ce fut là qu'ils le regardaient comme une victime preste d'estre immolée à la rage qu'ils portent à leurs ennemis ; ce fut, au contraire, luy même qui se proposa de les occir ou de périr à la peine, ce qui luy était inévitable ; mais en ce moment, étant tous camarades de plaisirs, ils chantaient des chansons sur les victoires qu'ils avaient remportées sur leurs ennemis, et s'en donnaient à cœur joie ; car ces peuples ont cela de bon qu'ils sont tout au divertissement quand ils le prennent, et en récompense, plus sobres que tout le reste des hommes, quand il est question de guerre ou de chasse ; cette cachette d'eau-de-vie en est la preuve, puisqu'ils ne la visitaient qu'au retour de deux expéditions militaires, où ils avaient fait des merveilles. Ces infidèles gardent, pour loy inviolable, de serrer ainsi leurs boissons et autres vivres, quand il est nécessaire, ne portant autre chose que leur fusil, hache, couteau, casse-tête, poudre et plomb, avec leur carcois garni de flèches, aymant mieux jeuner sept ou huit jours ou plus, s'il le faut, que de porter la moindre chose qui pourrait leur estre contraire ou leur porter le moindre préjudice.

(1) Dubosq, dans un combat contre les Mahingans et Agniers, tombe dans une embuscade près d'Orange. De seize, dix furent tués : Dubosq et trois autres, blessés et conduits à Orange. (*Charlevoix*, livre XVI, p. 199.)

Quand ils eurent la teste bien échauffée de cette boisson, et des chansons de prouesses de guerre, où ils dénombrent les guerriers qu'ils avaient tués ou bruslés, quelques-uns d'eux commençaient desjà à se livrer dans les bras du sommeil pendant que ceux qui soutenaient mieux la gageure, forçaient toujours Dubosq à boire ; mais par malheur pour eux, n'ayant jamais eu l'usage de la chandelle, ils n'avaient point d'autre clarté dans leur cabanne que celle que le feu leur procurait : ainsi, ils ne purent pas s'apercevoir que Dubosq, quoyque fort enclin à boire, n'avalait pas l'eau-de-vie, et qu'après l'avoir portée à sa bouche qu'il la laissait couler le long de son estomac. Ainsi, par ce moyen, il resta de sang-froid pendant que les autres s'enyvraient parfaitement, de sorte que vers la moitié de la nuit, il n'y avait plus qu'un de ces guerriers qui ne dormait pas, et qui buvait tout seul ; mais l'instant d'après, il fut pris comme les autres.

Pourras-tu croire ce que fit Dubosq ? Après s'être bien assuré que ces dix personnes dormaient véritablement, il tint un conseil secret avec luy même pour résoudre s'il profiterait de sa liberté, en se sauvant simplement, ou bien s'il enverrait ces gens-là au pays des asmes. C'est ainsi qu'ils parlent : enfin il se détermina à cette dernière résolution ; néanmoins, en donnant la vie aux deux femmes, comme par un espèce de mépris, en les regardant indignes de sa colère.

Il commença par les attacher toutes deux ensemble, prévenu qu'il estait, qu'ayant la teste plus petite que les hommes, elles devaient estre bien ivres, et plus difficiles à réveiller. Il les lia donc ainsi, ensuite il prit en main deux gros tisons enflammés, avec lesquels il regarda la contenance de ces gens-là, et ne doutant plus de leur sommeil, il s'arma d'une forte hache, avec laquelle il les salua chacun, les uns après les autres, d'un grand coup sur la teste, et cela d'une vitesse extraordinaire, de façon que celui qui remuait le premier était servy de deux ou trois coups de hache qui le mettaient à mort, il acheva ainsi cette boucherie, et l'expédition entièrement finie, il voulut réveiller les deux femmes, toutefois, sans leur faire aucun mal ; mais il ne put jamais y parvenir : ainsi, étant lassé de les tourmenter, il prit le parti de passer la nuit à fumer sa pipe, à la vue d'un si horrible spectacle.

Le lendemain matin, au réveil de ces deux dames sauvagesses, il ne manqua pas de leur faire apercevoir qu'elles étaient veuves, et devenues ses esclaves, et enfin qu'il leur accordait la vie, à condition qu'elles porteraient témoignage à la vérité : conditions qu'elles accordèrent avec toute la résignation possible ; mais au surplus, elles sçavaient bien que cette scène sanglante n'était pas encore finie, et qu'il y manquait la dernière couche du portrait de l'inhumanité. Il est bon, mon cher frère, que tu apprennes que, quand ces gens-là ont tué quelqu'un sur la place, ils en apportent toujours la preuve, qui est, selon eux, un trophée qui prouve au juste leur valeur et leur courage ; cette indigne marque est la chevelure humaine qu'ils enlèvent aussi facilement de dessus la teste d'un mortel, qu'on peut faire la peau d'un lapin. Ils coupent la peau de la teste jusqu'à l'os en commençant au milieu du front, en tournant la main par derrière l'oreille en suivant de mesme jusqu'à l'endroit où ils ont commencé, et après quelqu'effort de main pour commencer à découvrir le crâne, ils posent la teste à la renverse sur leurs genoux, et sans quitter cette peau, elle vient aussi facilement qu'un gland qu'on veut tirer de la main ; après quoy, ils la cousent autour d'un petit cercle d'ozier, la préparent et la passent du costé où il n'y a point de cheveux, tout aussi facilement qu'ils font d'une autre peau de quelqu'animal, et pour finir cet horrible chef-d'œuvre de cruauté, ils les peignent ensuite avec du vermillon, et étant attachées à des cercles d'ozier, comme je viens de le dire, ils les mettent au bout d'une grande baguette de dix à douze pieds de haut.

Pour en revenir à notre vainqueur, après qu'il eut employé le temps qu'il fallait à tout cela, il prit d'une main ces chevelures, et de l'autre, les deux femmes liées ensemble, qui ne se faisaient pas prier de marcher ; il les mena ainsi jusqu'aux portes de Montréal, où s'estant arrêté suivant l'usage ordinaire, il fit des cris de mort au nombre de huit, pour faire voir qu'il avait occis huit hommes, suivant la preuve qu'il en avait en mains.

A ces cris, chacun s'empressa de courir au-devant de luy, croyant qu'il y avait beaucoup de guerriers qui arrivaient : en quoy l'on fut bien surpris et trompé quand on

vit Dubosq seul. Je ne fus pas un des derniers à aller à sa rencontre, et comme je le connaissais particulièrement, je l'aborday avec une joye extrême, en luy marquant, avec étonnement la part que je prenais à sa victoire, et au bonheur qu'il avait eu de se sauver d'avec les plus cruels hommes du monde, de qui il ne pouvait attendre que des tourments inouis ; je ne le quittay point jusques chez le gouverneur, où il entra, avec un air majestueux, tenant d'une main huit grandes baguettes au bout desquelles pendaient huit longues chevelures, et de l'autre ses deux prisonnières qu'il faisait marcher devant, attachées comme des enfans que l'on mène par la lizière.

Monsieur de Callières le reçut fort favorablement, et écouta son récit avec autant d'admiration que d'étonnement, d'autant qu'il le fit en français fort éloquemment pour un homme demy sauvage, et dans les termes les plus naturels qui se puissent exprimer. Ensuite il fut recevoir deux cent quarante livres, en marchandises, qui est à raison de trente livres que l'on paye ordinairement pour chaque chevelure que nos sauvages apportent.

Je t'embrasse avec la plus pure amitié qu'on puisse porter à un bon frère comme toy.

D***

AVRIL.

Le 2.—A Montréal, entr'autres familles frappées par le terrible fléau de la petite vérole, on compte mesdames DeGalifet,⁽¹⁾ DeVilledonné,⁽²⁾ et Testard,⁽³⁾ qui sont inhumées le même jour.

Dans les registres de la paroisse de Sainte-Famille, on trouve la note suivante à l'occasion du fléau de la picote : "*Grassante Bôd, sive Pabula, in câ regione, ii omnes fatis occubere eo morbo infecti.*"

JUILLET.

Le 24.—Port-Royal avait pour lieutenant-général, M. Mathieu DeGoutin.

(1) Catherine Aubert, âgée de 21 ans, épouse de François de Galifet, lieutenant du Roy.

(2) Marie Damours, âgée de 28 ans, épouse d'Etienne de Villedonné, aide-major de Québec.

(3) Marguerite Damours, sœur de la précédente, âgée de 26 ans, épouse de Jacques Testard de Montigny, capitaine de la marine et chevalier de Saint-Louis.

AOUT.

Le 5.—Michel Bouvier, maître maçon, âgé de 57 ans, s'est tué en tombant d'un échafaud de la maison en construction au haut de l'île de Montréal, appartenant à M. de Senneville. (*Reg. de Montréal.*)

SEPTEMBRE.

Le 30.—Jacques Dejoncour, commandant le navire du Roy, "Le Faucon," était dans le havre de Port Royal ce jour même. (*Reg. de Port Royal.*)

A cette même date Port Royal avait pour curé Patrice René, récollet, qui en 1708, était vicaire-général et supérieur de toute la mission. (*Idem.*)

JANVIER (1704.)

Le 10.—M. Meriel, prêtre de Saint-Sulpice à Montréal, baptisait et nommait Catherine, l'enfant de William Parsons et d'Anne Wheelright, née en 1701, à Wells, Nouvelle-Angleterre. Elle avait été prise, avec sa mère, le 22 août 1703, par les sauvages du lac des Deux-Montagnes. (*Reg. du Lac des Deux-Montagnes.*)

FÉVRIER.

Le 2.—Le premier acte, entré dans les registres du Détroit est l'acte de baptême de Marie-Thérèse, cinquième enfant d'Antoine DeLaMothe-Cadillac, fondateur du Détroit, et de Marie-Thérèse Guyon-Després. L'enfant eut pour parrain Bertrand Arnaud, marchand, et pour marraine Geneviève LeTendre, épouse d'Etienne Volant-Radisson.

Le Père Constantin DeLhalle, récollet, premier aumônier du fort Pontchartrain au Détroit, administra le baptême et en dressa l'acte.

NOTE.—Voyez à la date du 13 mai 1723, une notice sur ce Père Récollet.

Le 12.—L'origine du nom de *Côte à Baron* donné à une côte de Montréal se trouve expliquée par le fait que le propriétaire de la Côte de Notre-Dame des Neiges, était J.-Baptiste Auger dit le Baron. (*Reg. de Montréal.*)

JUIN.

Le 15.—A lieu le baptême d'Abigail-Marie-Elizabeth Nimbs, née le 11 juin 1700 à Dearfield, Nouvelle-Angleterre, prise par les sauvages le 11 mars 1704. Elle demeurait en la cabane d'une sauvagesse de la montagne nommée Ganastarsi. Elle a pour marraine Demoiselle Elizabeth Lemoyne de Longueuil. (*Reg. de Montréal.*)

DECEMBRE.

Le 20.—Le vaisseau du Roy "Le Lion," stationné dans le bassin du Port Royal depuis le 25 octobre jusqu'au 20 décembre 1704, a perdu trois hommes de son équipage : Ducorail, sergent ; Forest, soldat de marine, et Jean Basque, matelot. (*Reg. de Port Royal.*)

Le 26.—A lieu la sépulture de Pierre Tibodeau, époux de Jeanne Terriau, meunier à la Prée-ronde. (*Idem.*)

Dans cette année Mgr. de Saint-Valier retournant de France au Canada sur la grande flûte du Roy "La Seine," commandée par le chevalier de Maupeau, tombe au pouvoir d'une flotte anglaise et passe huit années prisonnier en Angleterre. (*Reg. de l'Archevêché.*)

JANVIER (1705).

Le 12.—Mariage de François Dupont-Duvivier, enseigne de vaisseau, fils de Hugues Dupont-Duvivier, seigneur de Serignac, et Marie Mius, fille de Jacques Mius, seigneur de Pobonkan, et d'Anne de Saint-Etienne. (*Reg. de Port-Royal.*)

Le 22.—Mathieu Bosselet dit Jolicœur, âgé de quarante ans, soldat de la compagnie de M. de Beaujours trouvé mort sur la glace, a été inhumé à Montréal. (*Reg. de Montréal.*)

MARS.

Le 29.—A lieu la sépulture du sieur de Saint-Aubin, âgé de 85 ans, seigneur de Pesmonquadis ou Rivière Sainte-Croix. (*Reg. de Port Royal.*)

MAI.

Le 22.—Trois familles, établies au Cap de Sable, ont fait baptiser tous leurs enfants :

François Amiraut en avait huit ; Joseph Mius, quatre ; François Viger, deux. Le plus âgé de ces enfans avait seize ans. (*Idem.*)

JUIN.

Le 10.—Une jeune fille de 18 ans, du nom de Marguerite Delajoüe, s'est noyée à Québec.

(*Reg. de Québec.*)

SEPTEMBRE.

Le 9.—Le commandant de la frégate "La Bonaventure," François Crepaux, épouse Marie Mius, fille d'Abraham Mius et de Marguerite de Saint-Etienne.

(*Reg. de Port Royal.*)

Le 21.—François, âgé de 14 ans, fils de Pierre de Quatrebarbe, capitaine réformé dans les troupes, compagnie de M. DeLangloiserie, s'est noyé à Québec. Sa mère, Marie LeRoy, au baptême de son fils, en 1692, à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, était appelée *la jeune chevalière de Chambly.*

(*Reg. de la Pointe-aux-Trembles, Montréal.*)

Le 25.—A lieu la sépulture de Charles Calué dit Laforge, habitant de Beausoleil, haut de la rivière.

(*Reg. de Port Royal.*)

OCTOBRE.

Le 3.—Jacques-François DeBrouillant, gouverneur de la Province, décédé le 18 septembre dans le vaisseau "Le Profond," à une journée de Chibouctou, est inhumé auprès de la grande croix du Cap, place où l'on doit bâtir une chapelle. (*Idem.*)

Le 19.—Anne Hard, née en 1681, fille de Benjamin Hard et d'Elizabeth Roberts, de Chitcho, près Douvres, Nouvelle-Angleterre, avait été faite prisonnière par les

sauvages Loups, en 1692. Elle épousa le 19 octobre 1705, à Montréal, Sébastien Cholet dit Laviolette, tisserand, natif d'Aubigny, en Anjou. (*Reg. de Montréal.*)

Le 28.—Baptême de Marie-Madeleine Atchers, fille d'Atchers et de Marie Oppen, qui, ayant été faite prisonnière de guerre, demeure chez Mademoiselle de Sorel. (*Reg. de Sorel.*)

DÉCEMBRE.

Le 31.—Le corps de Robert Giffard, médecin, seigneur de Beauport, né en 1587 en France, et inhumé à Québec le 14 avril 1668, est transporté de l'Hôtel-Dieu à la Cathédrale pour *libera*, puis à Beauport, où il est enterré. (*Reg. de Québec.*)

JANVIER (1706).

Le 10.—Mathias Farnet, né en 1680, à Grotten, Nouvelle-Angleterre, reçoit le baptême. Il avait été pris par les sauvages le 11 août 1704, et mené au Canada. Il a pour parrain Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal. Il demeure actuellement à la mission Notre-Dame de Lorette, Ile de Montréal. (*Reg. de Montréal.*)

Le 17.—Thomas Hust, né le 3 juin 1690 à Dearfield, Nouvelle-Angleterre, pris le 11 mars 1704, est aussi baptisé. Il demeure à la mission de Notre-Dame de Lorette. (*Idem.*)

MARS.

Le 16.—A lieu à Saint-Nicolas le baptême de Joseph, petit anglais âgé de huit ans, pris par les sauvages pendant la guerre. (*Reg. de Saint-Nicolas.*)

AVRIL.

Le 6.—Marie-Françoise French, née le 30 novembre 1692 à Dearfield, et fille de Thomas French et de Marie Catlin, prise le 11 février 1704, a été baptisée le 6 avril 1706. Elle demeure chez M. Jacques Le Bé.
(*Reg. de Montréal.*)

RANT OUBI

AVRIL.

Le 24.—Est baptisé Jean-Louis Dicker, âgé de 12 ans, fils de Jean Dicker et de Sara Teckel, famille de pêcheurs établie à Hanzerbury, Ile Terreneuve. Jean-Louis fut racheté des sauvages par M. Thomas de Joncaire, interprète du Roy. (*Idem.*)

MAI.

Le 25.—Est baptisé Guillaume-François Taylor, pris en guerre, natif d'Exester, Nouvelle-Angleterre. Il est au service du gouverneur de Ramezay. (*Idem.*)

SEPTEMBRE.

Le 6.—Louis Liénard de Beaujeu, fils de Philippe, chef du gobelet du Roy, guidon des chevaux légers de la Garde du Roy, et de Catherine Gobert, de Versailles, épousait à Montréal, Demoiselle Denise-Thérèse Migeon de la Gauchetière,⁽¹⁾ veuve de Charles Juchereau de Beaumarchais, sieur Denis, vivant, conseiller du Roy et lieutenant-général de l'Ile de Montréal. (*Idem.*)

Le 12.—Est baptisée Marguerite Huggins, née le 16 mars 1686, à Stonybrook, Nouvelle-Angleterre, fille de Jean Huggins et d'Expatience Jones, prise le 23 mai 1703 par les Abénaquis à Parkamack, près Northampton, et rachetée par le marquis de Crisafy, gouverneur des Trois-Rivières. (*Idem.*)

OCTOBRE.

Le 26.—A lieu la sépulture de Jacques Cosket de Luçon, âgé de 45 ans, mort subitement dans le navire "Le Héron." (*Reg. de Québec.*)

NOVEMBRE.

Le 16.—Est inhumé Daniel Galuccia, âgé de 54 ans, natif de l'Ile Jersey, pris en juillet 1706, à la Nouvelle-Angleterre. (*Reg. de Montréal.*)

(1) Remueuse de nos seigneurs les enfans de France. Née à Montréal le 5 février 1678, elle avait épousé, en premières noces, le 21 avril 1692, Charles Juchereau.

JANVIER (1707).

Le 23.—Marthe French, née le 22 mai 1695, et sœur de Marie-Françoise, dont le baptême se trouve en 1706, est aussi baptisée le 23 janvier 1707. Elle avait été donnée aux Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, par les Abénaquis. (*Idem.*)

FÉVRIER.

Le 24.—Est baptisé Joseph Stover, né en 1690, fils de Jean Stover et d'Abigail, du Cap Vadick, entre York et Wells, Nouvelle Angleterre. Pris par les Abénaquis, en 1706, il fut racheté par Françoise Domitilde, abénaquise, habituée parmi les français, et envoyé, par elle, à Montréal. (*Idem.*)

MARS.

Le 8.—A eu lieu, au Château-Richer, la célébration du mariage d'Anne Raté, veuve de Jacques DeTrépagny, et fille de Jacques Raté et d'Anne Martin,⁽¹⁾. Le marié, nommé Jean, anglais de nation, avait, dans son enfance, été enlevé de son pays, en sorte qu'il ne put dire ni les noms ni les surnoms de ses parents. (*Reg. du Château-Richer.*)

JUIN.

Le 13.—Est baptisée Marie-Françoise Hammond, née en 1688, fille d'Edouard Hammond et de Jane Montess, de Kitlery, Nouvelle-Angleterre, fait prisonnière le 17 mai 1705, par les abénaquis. (*Reg. de Montréal.*)

SEPTEMBRE.

Le 8.—Antoine DeVaillant, enseigne dans les troupes, a été tué en se battant contre les anglais.

(*Reg. de Port Royal.*)

Le 11.—Est baptisée Elizabeth Lamax, née en 1698, de Nathaniel Lamax et de Délivrance Clarke, de Oyster

(1) Anne Martin était la fille d'Abraham Martin dit l'Ecoisais, propriétaire des plaines d'Abraham.

River, Nouvelle-Angleterre. Prise le 1^{er} juin 1707, par les Abénaquis, elle demeure chez M. Etienne Robert de la Morandière, conseiller du Roy. (*Reg. de Montréal.*)

OCTOBRE.

Le 31.—Le Baron Anselme de Saint-Castin, fils du Baron Jean-Vincent de Saint-Castin et de Matilde, sauvage, a épousé Charlotte Damours, fille de Louis Damours, seigneur de Jemsec. (*Reg. de Port Royal.*)

NOVEMBRE.

Le 6.—Daniel-Louis-Philippe, fils de Sergent Dicker et de Mary Oben, né en 1699, dans la Nouvelle-Angleterre, était baptisé à Montréal. Les Abénaquis l'avaient fait prisonnier, et donné au gouverneur Rigaud de Vaudreuil. (*Reg. de Montréal.*)

MARS (1708).

Le 21.—Est inhumé Tobie Von, né en 1690, de Tobie Von et de Sara Spark, pris sur l'île de Terre-neuve, et appartenant à M. de Montigny. (*Idem.*)

AVRIL.

Le 7.—Une jeune anglaise de 17 ans est baptisée à Québec; on lui donne le nom de Marie-Françoise. Elle portait d'abord le nom d'Hélène Darvass, native du village de Jamesker, dans la Nouvelle-Angleterre. Prise pendant la guerre par les sauvages, elle fut placée aux Ursulines de Québec, où elle mourut le 30 août 1710.

(*Reg. d. Québec.*)

MAI.

Le 6.—Mgr. Laval meurt à Québec à l'âge de 85 ans, et est inhumé le 9 mai 1708 dans la cathédrale, au-dessous de la première marche du grand autel.⁽¹⁾

(*Reg. de l'Arch. de Québec.*)

(1) En 1878 le corps de Mgr Laval a été relevé et porté, avec une très grande solennité, dans la chapelle du séminaire de Québec.

MAI.

Le 25.—Sépulture de Louis Richet, anglais, âgé de 28 ans, noyé le premier mai dans la barque de Jacques Bernier. Bon catholique et soigneux de recevoir les sacrements, il avait refusé les offres des anglais pour demeurer dans ce pays et conserver sa religion.

(*Reg. de Montréal.*)

Le 28.—Abigail-Marguerite, fille de John Stebbens et de Dorothée Alexander, de Dearfield, née en 1684, était baptisée à Montréal. Elle eut pour parrain le gouverneur Rigaud de Vaudreuil, et pour marraine Marguerite Bouat, épouse d'Antoine Pacaud, commis trésorier des deniers du Roy. Elle avait été mariée par un ministre à Dearfield, le 14 février 1704, à Jacques Denoyon, qui vint s'établir avec elle dans la paroisse de Boucherville.

(*Idem.*)

JUILLET.

Le 23.—Est baptisée Sara Tarbel, née le 9 octobre 1693, à Grossen, Nouvelle-Angleterre, de Thomas Tarbel et d'Elizabeth Woods. Elle avait été prise par les Abénaquis le 20 juin 1707, puis rachetée au Canada. Elle demeure chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. (*Idem.*)

OCTOBRE.

Le 7.—Est baptisé Philippe-Joseph Montaye, né le 25 mai 1683, à Saint-Cen, Ile Jersey, fils de Philippe Montaye et de Jeanne Tourgis ; pris à Port Grave, Ile de Terre-neuve, le 29 mars 1705, il demeure chez M. Jacques Tétard. (*Idem.*)

JANVIER (1709).

Le 1^{er}.—Joseph Daniel Maddox, né à Dover, comté de Chester, Angleterre, fils de Jean Maddox et d'Anne Witby, se trouvait en garnison à Saint-Jean de Terre-neuve, lorsque cette garnison fut prise. Envoyé à Montréal, il se fit baptiser le 26 avril 1710 et M. le baron de Longueuil

fut son parrain. Il cultiva la ferme des messieurs du séminaire de Québec, à l'Île Jésus, épousa en premières noces en 1713, Marie Jetté, et deux ans plus tard, Marie-Louise Lacelle. Il décéda en octobre 1754, à Montréal.

Le 21.—Incendie de la maison de Jacques Gaudry dit LaBourbonnière. Quatre de ses enfants périssent dans les flammes. (*Reg. de Varennes.*)

MAI.

Le 20.—Dans ce mois et dans les mois suivants, plusieurs anglais, captifs rachetés des Abénaquis, sont baptisés. (*Reg. de Québec.*)

JUIN.

Le 2.—Deux femmes se sont noyées le jour de la Pentecôte, en allant à la messe : Suzanne Mesny, âgée de 23 ans, fille d'Etienne Mesny, et épouse de Charles Croteau ; et Marguerite Grenon, 27 ans, fille de Pierre Grenon, et épouse de Jean Bergeron.

(*Reg. de Saint-Nicolas.*)

Ce même jour Marguerite DeNevelet, veuve d'Abraham Bouat, entre comme pensionnaire perpétuelle chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, où elle décède le onze avril 1720, âgée de quatre vingts ans. (*Reg. de Montréal.*)

Le 3.—Sépulture de Lorrain Pasquier, flibustier de l'Île Saint-Domingue, de l'équipage du corsaire Morpain.

(*Reg. de Port Royal.*)

JUILLET.

Le 18.—Est inhumé Pierre, enfant de Pierre Perthuis, qui avait été tué par les anglais à Dearfield, en 1708.

Le 21.—François-Jacques Havy, anglais, âgé de 20 ans, captif depuis deux ans, est baptisé à Québec.

(*Reg. de Québec.*)

Le même jour, Joseph Benjamin Massy, anglais, âgé de 19 ans, est baptisé à Québec. (*Idem.*)

JUILLET.

Le 23.—Est baptisée Marie-Anne, enfant de Jean Lalande, interprète des Anglais et Flamands, en ce pays. (*Reg. de Montréal.*)

AOUT.

Le 12.—Sépulture de Jacques Raimbaut, natif de Nantes, aussi flibustier du corsaire Morpain.

(*Reg. de Port Royal.*)

Le même jour, mariage de Pierre DeMorpain, capitaine commandant "Le Marquis de Beaupré," fils de Jacques DeMorpain, banquier à Blaye, en Guienne, avec Marie-Joseph Damours, fille de Louis Damours, seigneur de Temsec. (*Idem.*)

SEPTEMBRE.

Le 30.—Sépulture de Jean Huillier, natif du Havre, lieutenant du vaisseau "Le Corsaire dit Le Paquet-bot," commandé par M. DelaCroix. (*Idem.*)

OCTOBRE.

Le 10.—Sépulture de Guillaume Planty, natif d'Angoulême, soldat du vaisseau "Le Corsaire dit Le Paquet-bot." (*Idem.*)

JANVIER (1710).

Le 31.—Thomas Jacob était le maître canonier du Port Royal. (*Idem.*)

AVRIL.

Le 26.—Baptême de Daniel-Joseph, fils de Jean Maddox, né le 4 mai 1697, à Dover, comté de Chester, Angleterre. Ce jeune homme pris, avec le reste de la garnison anglaise, à Saint-Jean de Terre-neuve, le 1er janvier 1709, demeure actuellement sur la ferme du séminaire de Québec, à l'île Jésus. (*Reg. de Montréal.*)

JUILLET.

Le 11.—Baptême de Jeanne Oardaway, née en janvier 1687, à Newbury et prise à Haverhill, en mars 1704, par les Abénaquis de Bécancourt. (*Idem.*)

AOUT.

Le 6.—Louis DeTrepagny, âgé de 19 ans, fils de François DeTrepagny et d'Anne Lefrançois, élève du séminaire de Québec, s'est noyé en se baignant.
(*Reg. de Québec.*)

SEPTEMBRE.

Le 7.—Baptême de Richard Pears, né en 1680, à Cornouailles, Angleterre, fils de Nicolas Pears et de Mary Merson, pris à Saint-Jean de Terrebonne le 1er janvier 1709, par M. de Saint-Ovide, qui l'envoya au Canada. (*Reg. de Montréal.*)

Le 22.—Est inhumé dans l'église le corps de Jessé Leduc, procureur général du Roy, arrivé au Canada dans les premiers jours de ce mois. (*Reg. de Québec.*)

NOVEMBRE.

Le 9.—Il est mention d'une chapelle Saint-Laurent, au haut de la rivière.⁽¹⁾ (*Reg. de Port Royal.*)

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1701.....	143	861	224	637
1702.....	124	951	379	572
1703.....	155	680	1,079
1704.....	145	1,067	231	836
1705.....	144	788	226	562
1706.....	162	986	303	683
1707.....	111	978	280	698
1708.....	142	1,013	485	528
1709.....	147	959	379	580
1710.....	189	1,023	315	708
Total.....	1,462	9,306	3,901	5,405
De 1608 à 1710.....	5,375	27,969	9,683	12,286

(1) Une partie du haut de la rivière portait le nom de *Beausoleil*.

JANVIER (1711).

Le 7.—Mariage de Jean Mouton, fils d'Antoine Mouton, maître d'hôtel du comte de Grignau, avec Marie Girouard, fille d'Alexandre Girouard et de Marie LeBorgne.

NOTE.—Au bas de l'acte, on trouve la note suivante : N'ayant pas jugé à propos de publier des bans durant l'invasion des anglais parce que le gouverneur prétend que je ne puis marier sans l'autorité de la reine d'Angleterre, j'ai conjoint par paroles de présent vairement énoncées, Jean Mouton et Marie Girouard.

(Signé), Frère JUSTINIEN.
(*Reg. de Port Royal.*)

FÉVRIER.

Le 16.—Bonaventure Masson,⁽¹⁾ récollet, fait un acte de baptême au Port Royal. (*Idem.*)

DÉCEMBRE.

Le 1^{er}.—Joseph Poupard dit Lafleur, épousait à Montréal, Catherine Juillet. Son père René Poupard était établi à Hill Water, proche Orange, Nouvelle-Angleterre.
(*Reg. de Montréal.*)

Le 27.—Le P. Justinien Durand, qui avait succédé au Père Pain comme missionnaire du Port Royal, depuis 1704, a été retenu captif à Boston toute l'année 1711. Sorti de captivité, il a continué sa mission jusqu'en 1720.
(*Reg. de Port Royal.*)

JUN (1712).

Le 13.—Une jeune anglaise prise en guerre par les sauvages des Deux-Montagnes, est baptisée à l'âge de 18 ans, et proteste ne vouloir jamais quitter la tribu qui l'a adoptée et avec laquelle elle veut mourir.

(*Reg. du Lac des Deux-Montagnes.*)

(1) Le nom de ce religieux n'est pas dans le répertoire du clergé.

J U I N .

Plusieurs anglais adoptés par les sauvages du Lac des Deux-Montagnes, y sont baptisés et continuent d'y vivre avec eux. *Voir* CLAUDE, 2 juillet 1759.

Quelques Canadiens ont épousé des femmes Iroquoises et Montagnaises. *Voir* HÉRY, LAFORCE, NORMAND.

(*Reg. du Lac des Deux-Montagnes.*)

A O U T .

Le 15.—Est inhumé, à la Baie Saint-Paul, François Fournier, noyé avec Jean Bois. Tous deux étaient au service de l'Hôtel-Dieu de Québec.—Fournier n'avait pas de doigts à la main gauche; de là le surnom de "Poignon" qui lui fut donné. (*Reg. de la Baie Saint-Paul.*)

Le 31.—Sépulture de messire François Poncelet, premier curé de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, âgé de 42 ans, décédé à l'Hôtel-Dieu, de la fièvre pourpre.

(*Reg. de Saint-Laurent, I.O.*)

S E P T E M B R E .

Le 10.—Vincent Henry dit Laforge, du diocèse de Langres, soldat de la compagnie de M. Sabrevois, portait au baptême, à Montréal, sa fille, Madeleine-Suzanne, née à Tsonnontouan, aux Grands Iroquois, en 1711. Le 25 décembre 1713, le Père Pelfresne baptisait au Fort Frontenac de Cataragoi, un second enfant nommé François-Xavier, mais l'acte de ce baptême ne fut porté au registre de Montréal que le 30 juillet 1714. Deux autres enfants furent baptisés à Lachine: Suzanne en 1718, et Vincent, en 1720,⁽¹⁾ enfin Charlotte, née le 25 mai 1729, au village des Tsonnontouans, aux Grands Iroquois, fut baptisée à Montréal le 12 juillet suivant.

(*Reg. de Montréal.*)

(1) Registre de Lachine.

NOVEMBRE.

Le 10.—Deux petits garçons, François Grosleau, âgé de 12 ans, et François Chaille, de 9 ans, ont disparu sans qu'il ait été jamais possible de les retrouver. Leurs parens demeuraient au Cap de Lauzon.⁽¹⁾ (*Reg. du Cap Santé.*)

JANVIER (1713).

Le 5.—Incendie du Palais de l'Intendant. Brisset, valet de chambre de l'Intendant Bégon, et deux filles de chambre de l'Intendante périssent dans les flammes.

(*Reg. de Québec.*)

JUIN.

Le 2.—Pierre Doucet est inhumé à l'âge de cent ans. Il est le premier centenaire enregistré à Port Royal.

En 1706, Michelle Aucoin, veuve du juge Boudrot, décédait à l'âge de 95 ans, et Pierre Bezier, à 90 ans; et en 1709, Denis Godet, à 97 ans. (*Reg. de Port Royal.*)

JUILLET (1714).

Le 19.—Sépulture de Jacques Dupassage, écuyer, seigneur Dupassage, âgé de 20 ans, noyé à la Pointe-aux-Trembles de Montréal.

(*Reg. de la Pointe-aux-Trembles, Montréal.*)

SEPTEMBRE ET OCTOBRE.

Grand nombre d'enfans meurent dans le cours de ces deux mois à Québec. (*Reg. de Québec.*)

OCTOBRE (1715).

Le 18.—Michel Ance, étudiant en théologie, est inhumé à Québec. Il était organiste de la cathédrale de Sibour.

(*Idem.*)

(1) Le Cap de Lauzon est le promontoire sur lequel est bâtie l'église de Deschambault. (*L'Auteur.*)

OCTOBRE.

Mariage de Joseph-Charles de Saint-Denis, fils de Charles Juchereau et de Denise-Thérèse Migcon, avec Dona Maria, fille aînée de Don Pedro de Vilesca, vice-roy de Mexico. (*Margry*, partie V, p. 535.)

Le 20.—Mgr de Saint-Valier baptise à Québec un jeune anglais de dix-sept ans, natif de Boston. Il le nomme lui-même Joachim. (*Reg. de Québec.*)

MARS (1716).

Le 16.—Sépulture de Françoise Hébert,⁽¹⁾ âgée de 78 ans, veuve de Guillaume Fournier, fondateur de l'église Saint-Thomas. (*Reg. de Saint-Thomas.*)

SEPTEMBRE.

Le 6.—Le navire "L'Heureuse de Bayonne" était dans le port de Québec. Bernard Aristoille en était le chirurgien. (*Reg. de Québec.*)

OCTOBRE.

Le 10.—Gabriel Baudreau dit Graveline, né à Montréal en 1666, fils d'Urbain Baudreau et de Marguerite Juillet, épouse en 1701 dans la même ville, Catherine Forestier. Nous le retrouvons formant avec MM. de Saint-Denis, de Léry, LaFresnière, Beaulieu et Derbanne, tous Canadiens, une société de commerce. Ils prennent aux magasins de M. Croissat, à qui Sa Majesté avait accordé, en 1713, le commerce de la Louisiane pour dix ans, des marchandises au montant de 60,000 livres, dans le dessein de les vendre aux Espagnols du nouveau royaume de Léon, et partent ensemble de la Mobile, le 10 octobre 1716.

(*Journal Histor. de l'Établissement des Français à la Louisiane*, par Benard de la Harpe, pp. 374, 375, 376.)

(1) Elle était la petite fille de Louis Hébert, premier habitant du Canada.

FÉVRIER (1717).

Le 15.—La maison de Pierre Yvon,⁽¹⁾ s'effondre sous le poids de la neige, et ses deux enfans⁽²⁾ périssent dans ses ruines. (*Reg. de Québec.*)

MARS.

Le 14.—A été baptisée, dans la chapelle du palais, Marie-Madeleine, enfant de Pierre Méchin de Frontigny, greffier de la maréchaussée, et de Madeleine Delajoue. L'Intendant Bégon la nomma. (*Idem.*)

Le même jour, Claude-Michel Bégon, Intendant, chevalier, capitaine des troupes, seigneur de la Picardière, et Jeanne-Élizabeth DeBeauharnois, sa femme, font baptiser dans la chapelle du Palais, leur fille Jeanne-Élizabeth, née le 27 août 1715. Jean Martel, seigneur de la rivière Saint-Jean, en Acadie, représentait comme parrain, messire François Bégon, chevalier, conseiller du Roy, grand-maître des eaux et forêts de France.

Le 28 février précédent, Mgr de Saint-Valier avait baptisé leur fils nommé Michel, qui eut pour parrain M. Vaudreuil, gouverneur.

MARS (1718).

Le 13.—Pierre Choret, natif de Charlesbourg, était contremaître de la ménagerie des pauvres, proche de Montréal. (*Reg. de Montréal.*)

Qu'appelle-t-on ménagerie des pauvres ?

Dans le cours de cette année plusieurs panis amenés de la Louisiane, et esclaves dans les familles de Québec, sont baptisés. (*Reg. de Québec.*)

AVRIL.

Le 30.—Un fils du sieur Louis Daillebout de Coulonges, âgé de 16 ans, est inhumé à Sainte-Anne du Bout de l'Île. Il avait été mortellement blessé par les Iroquois.

(*Reg. du Bout de l'Île, Montréal.*)

(1) Habitant de Québec, époux de Marie Massard. Son véritable nom est Pierre Yves LeBer, natif du diocèse de Léon, province de Tours.

(2) Pierre, âgé de 19 ans, et Charlotte, âgée de 15 ans. (*L'Auteur.*)

SEPTEMBRE.

Le 25.—Deux enfans, J.-Baptiste et Louis-Etienne Lafleur,⁽¹⁾ de Québec, sont trouvés sur la grève, morts de froid ou de faim, dans un canot.

(*Reg. de Saint-Pierre, I.O.*)

Le 29.—Un jeune homme de dix-huit ans, Jean-Baptiste, fils de Sébastien Hervé, de Québec, a été inhumé à Québec. Il s'était noyé la veille en traversant de Lévis à Québec. (*Reg. de Québec.*)

OCTOBRE.

Le 12.—Les cendres de Martin Leclerc, bienfaiteur de l'église, et inhumé le 8 mars 1703, sont transportées dans la nouvelle église de Saint-Pierre, Ile d'Orléans.

(*Reg. de Saint-Pierre, I.O.*)

MAI (1719).

Le 13.—Sépulture de Gabriel Nolin, âgé de 35 ans, tué par la chute d'un arbre. (*Reg. de Saint-Pierre, I.O.*)

NOVEMBRE.

Le 5.—La première centenaire inhumée et mentionnée dans les registres de Québec, est Marie Bérard, veuve de Pierre Pivain dit Larécompense. (*Reg. de Québec.*)

Philippe-Pierre Sauvenier de Coppin, missionnaire à Sainte-Anne de la Pocatière, entre la note suivante dans les registres de la Rivière Ouelle: "J'ai baptisé en la paroisse de Notre-Dame de la Bouteillerie, succursale de Sainte-Anne." (*Reg. de la Rivière Ouelle.*)

JANVIER ET FÉVRIER (1720).

Timothée Sullivan, chirurgien, né en 1696, fils de Daniel Sullivan et d'Elizabeth Macarthy, venait de Saint-Philbert, diocèse de Cork, en Irlande. Il épousait à la

(1) Je les crois enfans de Jean-Frs Dussault dit Lafleur. (*L'Auteur.*)

Pointe-aux-Trembles de Québec, en 1720,⁽¹⁾ Marie Gautier, veuve de Christophe Dufros de la Jemerais.

JUIN.

Le 29.—Les paroissiens de l'Ancienne-Lorette assistent à la sépulture du curé de la paroisse, messire François Dupré, inhumé dans le sanctuaire par le R. P. Lebrun, Jésuite. (*Reg. de Lorette.*)

Jacques de Pensens, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie de la marine à l'Île Royale, au Port de Toulouse, était parrain de René-Ovide Hertel de Rouville. (*Voir Registre de l'Hôpital-Général de Montréal, 1759.*)

AOUT.

Le 13.—Philippe Cochon-Laverdière, fils de René, chirurgien de l'Île d'Orléans, s'est noyé au rapide des Trois-Rivières et a été inhumé aux Trois-Rivières. Né en 1685, il avait épousé en 1716, Marie-Anne Dupuis-Lagarenne, et s'était établi à la petite rivière de Yamachiche. Sa fille, Marie-Antoinette, épousa en 1735, à Deschambault, Pierre-Joseph Millet.

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1711.....	186	1,002	507	495
1712.....	233	1,082	345	737
1713.....	181	1,147	405	742
1714.....	146	1,179	871	308
1715.....	204	1,127	628	499
1716.....	240	1,229	482	747
1717.....	200	1,269	631	638
1718.....	292	1,232	487	745
1719.....	242	1,346	433	913
1720.....	207	1,341	426	915
Total.....	2,131	11,954	5,215	6,739
De 1608 à 1720.....	7,506	39,923	14,898	25,025

(1) L'acte au registre de la Pointe-aux-Trembles ne mentionne pas la date du mois ; mais il est inscrit entre le 24 janvier et le 5 février. Cet acte avait échappé aux scrupuleuses et incessantes recherches des historiens de la mère de madame d'Youville, fondatrice des Sœurs-Grises de Montréal. Un document précieux qui établit la noblesse de l'origine de Timothée Sullivan, se trouve au Dictionnaire Généalogique, vol. I, p. 555.

JANVIER (1721).

Le 17.—Un frère hospitalier et missionnaire, du nom de Louis Pillard, était maître d'école dans la paroisse de Boucherville. (*Reg. de Boucherville.*)

MARS.

Le 23.—Louis Bélanger, âgé de 31 ans, homme très pieux, et qui chaque jour récitait l'office de la Sainte-Vierge, est mort, faisant la chasse aux martres, à vingt-cinq lieues sur la rivière Noire. (*Reg. de l'Islet.*)

AVRIL.

Le 21.—Robert-David Gotteville-Belisle, chevalier, lieutenant de vaisseau, capitaine d'une compagnie de la marine, était aussi gouverneur des îles Saint-Jean, Madeleine, Brion et Laraméc. On le trouve témoin à un mariage célébré à l'île Saint-Jean, le 21 avril 1721.

(*Reg. de l'île Saint-Jean.*)

Pierre-Thomas DelaNouguère (DelaNaudière), obtient de l'Intendant Bégon, le privilège de tenir les postes pendant vingt ans entre Québec et Montréal, avec un tarif de charges gradué sur les distances. C'est la première institution postale établie en Canada.

(*Garneau, vol. II, 3me Ed. p. 159.*)

JUIN.

Le 11.—Pierre-Robert-François, enfant de François Pestureau, directeur général des vivres, est nommé à son baptême par Très-Haute et Puissante Dame Louise de Kervin, dame d'honneur de la Duchesse d'Orléans, et épouse de messire Pierre de Saint-Pierre, premier écuyer de Son Altesse Royale, et seigneur des îles Saint-Jean, etc. (*Reg. de l'île Saint-Jean.*)

Louis-Hector Bizard, né à Montréal le 3 décembre 1684, fils de Jacques Bizard, major de Montréal, et de Jeanne-Cécile Closse, commandant le fort des Yasous, meurt en Louisiane. " On me dit, ajoute Charlevoix, des

choses extraordinaires de sa religion, de sa piété et de son zèle, dont il a été la victime. Tous le regrettent comme un père, et tout le monde convient que cette colonie a fait en lui une perte irréparable."

(*Charlevoix*, vol. II, p. 413.)

JUILLET.

Le 3.—Sépulture de Rouminia, sieur de Boissière, âgé de 30 ans, natif de Dol. (*Reg. de l'Île Saint-Jean*.)

AOUT.

Le 11.—Le pilote de la flûte du Roy "Les Quatre Frères," se nommait Michel Duperroy. (*Idem*.)

Le 30.—Léon Dubroque, de Bayonne, matelot de la barque "La Janette," de la Martinique, est inhumé à Montréal. "La Janette" appartient à M. Lecompte-Dupré. (*Reg. de Montréal*.)

SEPTEMBRE.

Le 16.—Philippe Meunier, âgé de 23 ans, matelot sur "Les Quatre Frères," s'est noyé au Havre Saint-Pierre.

(*Reg. de l'Île Saint-Jean*.)

Ce même jour, François Sellier, âgé de 45 ans, a été trouvé mort dans sa maison, ayant reçu une décharge d'un coup de fusil. (*Idem*.)

JANVIER (1722).

Le 28.—Parmi les résidents notables de l'île Saint-Jean, on compte : Michel Haché, capitaine du Port Lajoie,⁽¹⁾ Louis DelaBretasche, officier-major du Port, Pierre Grandpré, et Gabriel DelaBonne, tous deux chirurgiens. (*Idem*.)

(1) Le 17 juillet 1737, cet infortuné capitaine trouvait la mort dans les fonds de la Rivière du Nord, où les vases engloutissent invariablement leurs victimes.

M A R S.

Le 3.—Alexis Blais et Laurent Bransard, fils de Laurent Bransard et de Marie Casset, de la paroisse de Batiscan, ont été tués sur le Mississipi par les sauvages Chicahas. (*Reg. de Kaskakia.*)

J U I N.

Le 22.—Dans les registres de Kaskakia, parmi les actes de sépultures, il en est un certain nombre qui mentionnent la fin tragique d'infortunés compatriotes. Entre autres se trouve la famille de Jacques Nepveu, qui s'était rendue dans l'Ouest pour y continuer son commerce. Le R. P. de Beaubois, dans une note de Kaskakia, nous raconte ce qui suit :

“Le 22 juin 1722, a été célébré un service pour Michelle Chauvin, de 45 ans, épouse de sieur Jacques Nepveu, marchand de Montréal; pour Jean-Michel Nepveu, son fils, âgé de 20 ans; Suzanne Nepveu, âgée de 18 ans, et Elizabeth, âgée de 13 ans, ses filles, lesquels ont été tués par les sauvages, à quatre lieues en-deçà de Ouabache,⁽¹⁾ (*Wabash*). On croit le sieur Jacques Nepveu, pris et enmené captif avec un jeune enfant d'environ neuf ans, nommé Provost, et un esclave non baptisé.”

(*Reg. de Kaskakia.*)

Cette fin si tragique d'une famille canadienne est restée ignorée des autres membres et amis de la même famille à Montréal.

D É C E M B R E.

Le Jubilé accordé par Innocent XIII, est célébré dans la paroisse de Lorette. (*Reg. de Lorette.*)

(1) La rivière Ouabache portait aussi le nom de rivière Saint-Jérôme. (*Carte de la Nouvelle-France, par Bellin, 1755*).

(2) Jacques Nepveu avait épousé à Montréal, en 1695, Michelle Chauvin, dont trois frères, Joseph, Louis et Nicolas, s'établirent à la Louisiane et que l'on rencontre au recensement de 1724 sous les noms de Joseph Chauvin de Léry, Louis Chauvin de Beaulieu, et Nicolas Chauvin de la Fresnière. (*L'Auteur.*)

AVRIL (1723).

Le 19.—Jean-Baptiste Cauchon, cultivateur au Château-Richer, épouse en cinquième noces, Louise Pinguet dit Laglardière.⁽¹⁾ (*Reg. de Québec.*)

MAI.

Le 13.—Dans les registres du Détroit (Fort Pontchartrain), on trouve la note suivante :

“ L’an 1723, le 13 mai, à la réquisition du R. P. Bonaventure, récollet, missionnaire du poste du Détroit sur le lac Erié, nous soussignés, déclarons nous être transportés sur le terrain où était ci-devant l’église dans laquelle a été inhumé feu le R. P. Constantin,⁽²⁾ récollet, faisant pareillement les fonctions de missionnaire du dit poste, où, après avoir examiné le lieu où pouvait être son corps, suivant l’avis que le sieur Delisle, qui avait aidé à l’enterrer, nous avait donné, le dit Père Bonaventure aurait engagé deux hommes pour faire l’ouverture de la terre, lesquels trouvèrent dans la journée le cercueil du dit feu R. P. Constantin, lequel a été reconnu être son corps par les marques que chacun a vues, qui sont : sa calotte, plusieurs morceaux d’étoffe de son habit, apparence d’un cordon sur son corps et d’un cilice de crin bien distingué, où après cet examen le dit R. P. Bonaventure fit enlever le corps et porter à l’église. En foi de quoi, nous assurons à qui il appartiendra notre attestation véritable.

Fait au poste du Détroit, sur le lac Erié, le 14 mai 1723.

(Signé), Henry Campeau, Charles Chesne, Paul Hubert-Lacroix, et Rocquetaillade.”

(1) C’est le seul exemple, dans ce siècle, d’un époux en cinquième mariage.
(L’Auteur.)

(2) Le Père Récollet Nicolas-Bernardin-Constantin DeLhalle, arrivé au Canada en 1696, après avoir desservi les paroisses de Longueuil et de Saint-François de Salés de l’île Jésus, se rendit au Détroit en 1703, et fut le premier aumônier du fort de Pontchartrain, où il fit le premier acte de baptême le deux février 1704. Deux ans plus tard, le premier juin 1706, il fut massacré par les Outaouais qui poursuivaient les Miamis, au moment où ceux-ci s’allaient réfugier dans le Fort du Détroit avec leur missionnaire. (*Charlevoix*, vol. II, liv. XIX, p. 309.)

"Je soussigné, prêtre, récollet, faisant les fonctions curiales dans l'église du Détroit, certifie avoir inhumé le corps du R. P. Constantin DeLhalle, récollet, missionnaire du dit poste, sous le marche-pied de l'autel de la dite église, et ce, en présence de M. de Tonty, commandant pour le Roy le dit poste, et de M. de Rocquetaillade, qui ont signé avec moi, ce jour, 14 mai 1723.

(Signé), Tonty, Rocquetaillade, F. Bonaventure, récollet, missionnaire."

(Reg. du Détroit.)

JUILLET.

Le 1^{er}.—Hector-Louis Daillebout de Perigny, cadet des troupes, âgé de 23 ans, noyé près de Montréal et trouvé à la Pointe de Nicolet, a été inhumé dans le cimetière de Nicolet. L'acte de sépulture est au registre des Trois-Rivières. *(Reg. des Trois-Rivières.)*

Le 31.—François Combray dit Léveillé, soldat de la compagnie de M. Péan, s'est noyé et a été inhumé à Québec. *(Reg. de Québec.)*

AOUT.

Le 19.—Le missionnaire de l'île Saint-Jean était Louis Barbet du Donjon, cordelier, aumônier.

(Reg. de l'île Saint-Jean.)

Le 23.—Sur le vaisseau "La Chymène," de Brest, se trouve un marinier du nom de Nicolas Tangui. *(Idem.)*

OCTOBRE.

Le 12.—On voyait dans la rade de Québec le navire "La Sainte-Anne." *(Reg. de Québec.)*

NOVEMBRE.

Le 23.—Six matelots du vaisseau "Les Quatre Frères," se sont noyés. *(Reg. de l'île Saint-Jean.)*

JANVIER (1724.)

Le 31.—Busquet, capitaine du navire "Le Cheval Marin," hivernait à Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

(*Reg. de Saint-Laurent, I.O.*)

FÉVRIER.

Le 28.—On célèbre à Boucherville le mariage de Jean Desnoyers et Marie-Thérèse Ménard, lesquels s'étaient mariés à la Gomine, quelques années auparavant, pendant que leur missionnaire, M. de Francheville, célébrait la messe. (*Reg. de Boucherville.*)

AVRIL.

Le 12.—Pierre Durant, âgé de 25 ans, a été tué par les sauvages Renards. (*Reg. de Kaskakia.*)

JUIN.

Le 6.—Félix Nicodinot, patron de la chaloupe de la flûte "Les Quatre Frères," s'est noyé.

(*Reg. de l'Ile Saint-Jean.*)

Le 26.—Un nommé Lacroix, contre-maître du vaisseau "Le Dragon-Volant," a été inhumé à Saint-Jean, Ile d'Orléans. Il s'était noyé le 16 du même mois. "Le Dragon-Volant" appartenait à M. De la Minotière.

(*Reg. de Saint-Jean, I.O.*)

SEPTEMBRE.

Le 3.—Jacques Hervé, âgé de 45 ans, s'est noyé et a été inhumé dans le cimetière de Beauport.

(*Reg. de Beauport.*)

OCTOBRE.

Le 15.—Sépulture de Jean-Baptiste Blondeau, pilote du vaisseau "Le Vigilant." (*Reg. de Québec.*)

Dans un des plus anciens recensements de la Louisiane (1724) que nous avons trouvé à Paris et qui est encore inédit, nous rencontrons un certain nombre de

familles canadiennes déjà très avantageusement établies en Louisiane. Nous reproduisons ici la liste de ces Canadiens :

LES CANADIENS EN LOUISIANE.

(RECENSEMENT DE 1724).

- 1° Jacques L'Archevêque, né à Québec, le 4 mai 1694, fils de Jean L'Archevêque et de Catherine DeLaunay, est établi à la Nouvelle-Orléans, sur le terrain de M. de Bienville. Briquetier très laborieux, il avait, pour le servir, trois esclaves nègres et un sauvage.
- 2° Joseph Larche (L'Archevêque), né le 4 juillet 1696, à Québec, frère du précédent.
- 3° Etienne LeRoy, né à Montréal, le 8 janvier 1691, fils de Pierre LeRoy et de Catherine Ducharme, neveu de M. Chauvin.
- 4° Joseph Chauvin, natif de Montréal, fils de Pierre Chauvin et de Marthe Autreuil.
- 5° Louis, et
- 6° Nicolas, frères du précédent. Tous trois étaient de très riches propriétaires, ayant à leur service plus de 175 esclaves, noirs ou sauvages.
- 7° Joseph Verret, natif de Charlesbourg, fils de Michel Verret et de Marie Galarneau.
- 8° Jean-Baptiste Petit-LeVilliers, né à Boucherville, le 28 novembre 1700, fils de Charles Petit-LeVilliers, capitaine d'un détachement de la marine, et de Madeleine Gautier de Varennes.
- 9° Etienne Daigle dit Malborouk, natif de Charlesbourg, fils de Jean Daigle dit Lallemand et de Marie-Anne Croteau.
- 10° Louis Viger, né à Boucherville le 21 novembre 1685, fils de Désiré Viger et de Catherine Moitié. Ces derniers comptent parmi leurs descendants l'Honorable Denis-Benjamin Viger et le commandeur Viger.
- 11° Pierre Richaume, né à Repentigny le 3 juin 1694, fils de Jacques Richaume et de Marguerite Gratiot.

Les registres des Sœurs-Grises (Hôpital-Général de Montréal), ouverts le 7 février 1725, renferment un très grand nombre de sépultures des anciens soldats français de la colonie. La première sépulture est celle de Jean-Claude Durand, vieillard de 84 ans.

Il est vraiment curieux de voir l'âge avancé qu'atteignaient tous ces anciens militaires.

Les mêmes registres fournissent une statistique très importante sur le nombre des enfants trouvés, déposés dans l'établissement.

Plusieurs personnages de distinction reposent dans l'église de l'Hôpital, sans y comprendre toutes les religieuses de la communauté. (*L'Auteur.*)

AVRIL.

Le 11.—Anne Maurice, femme de Charles Souhé, donnait naissance, dans les forêts des Illinois, près Ouabache (Wabash), à une enfant qui reçut le baptême le 25 juin suivant, dans la paroisse de Boucherville.

(*Reg. de Boucherville.*)

MAI.

Le 16.—Joseph Lamy, natif de Sorel, époux de Marie-Anne Provost, a été tué à deux pas du village de Kaskakia, par un parti d'ennemis. Il était, cette année, marguillier en charge. (*Reg. de Kaskakia.*)

Le 19.—M. l'Intendant Bégon présentait à l'église, comme parrain, une jeune anglaise de 17 ans, fille de Joachim-Michel Tacar. (*Reg. de Québec.*)

Le 27.—Une jeune anglaise de quatorze ans, nommée Marie-Marguerite Seaman, abjurait le protestantisme dans l'église des Ursulines des Trois-Rivières. Elle demeurait alors chez Demoiselle Marguerite LeBoulangier de Saint-Pierre.

Cette jeune fille, en 1740, devenait l'épouse de Louis-Joseph Godfroy, sieur de Tonnancour, subdélégué de l'Intendant. Elle mourut le 11 septembre 1746, et fut inhumée le 13 du même mois. (*Reg. des Trois-Rivières.*)

AOUT.

Le 25.—A lieu le naufrage et la perte complète du vaisseau du Roy "Le Chameau," en destination de Québec. Il se brisa près de Louisbourg, et pas un homme n'échappa à la mort. Parmi les victimes se trouvaient M. de Chazel, qui devait relever l'Intendant Bégon; M. de Louvigny, nommé gouverneur des Trois-Rivières; M. de la Gesse, capitaine, et fils de M. de Ramezay, ancien gouverneur de Montréal, décédé l'année précédente, en outre plusieurs officiers, des ecclésiastiques, des Pères Jésuites et Récollets. (*Charlevoix*, v. ii, livre xx, p. 409.)

OCTOBRE.

Le 11.—Anne Jouselot, veuve de quatre maris, épouse le cinquième, nommé Claude Dubreuil. Née en 1659, du mariage de Pierre Jouselot et d'Ozanne Drapeau, elle épousait, en 1677, Joseph Galois; en secondes noces le 23 mai 1678, Toussaint Dubeau; en troisièmes noces, le 21 juillet, 1698, André Duval; en quatrièmes noces, le 13 juin 1712, Jean Maranda; enfin, en cinquièmes noces, Claude Dubreuil, et vécut jusqu'au 13 janvier 1743.⁽¹⁾

(*Reg. de Charlesbourg.*)

JUILLET (1726).

Le 23.—Le corps de M. Charles Hazeur-Desormeaux, curé de la paroisse de Saint-Thomas, qui avait été inhumé le 6 juin 1715 dans l'ancienne église, est exhumé pour être transporté et inhumé dans la Nouvelle église de la même paroisse. (*Reg. de Saint-Thomas.*)

AOUT.

Le 6.—Michel Chabot,⁽²⁾ âgé de 63 ans, et ses deux fils, Pierre, âgé de 22 ans, et Augustin, de 15 ans, se sont noyés en traversant de Beauport à l'Île d'Orléans.

(*Reg. de Saint-Pierre, I.O.*)

(1) C'est aussi le seul exemple, dans ce siècle, d'une épouse en cinquième mariage. A l'acte de sa sépulture elle est dite âgée de 92 ans, mais elle n'en avait que 84; car au recensement de 1681, elle est inscrite âgée de 22 ans. (*L'Auteur.*)

(2) Michel Chabot était frère de messire Antoine Chabot, curé de la paroisse de Sainte-Anne.

AOUT.

Le 13.—Charles Cauhet épousait en secondes noccs à la Pointe-aux-Trembles de Québec, Marie-Charlotte Laroche. Ils avaient déjà contracté mariage, mais comme il s'était élevé un doute raisonnable au sujet de la mort de sa première femme, défense avait été faite à Marie-Charlotte Laroche, le 30 octobre 1725, d'habiter avec son prétendu mari, jusqu'à ce que preuve certaine de liberté fut produite par Cauhet.

(*Reg. de la Pte-aux-Trembles, Québec.*)

SEPTEMBRE.

Le 21.—On fait la bénédiction d'une cloche pour l'église des Grondines. (*Reg. des Grondines.*)

AVRIL (1727).

Le 22.—Sépulture de Nicolas Rochon, âgé de 33 ans, fils de Gervais Rochon et de Madeleine Guyon. Cet infortuné perdu sur les glaces, près de Montréal, a été inhumé à Saint-Thomas (Pointe à Lacaille).

“ Sur le dit corps, ajoute le curé Lelièvre, était un capot de cinchinas (*sic*), une veste d'étoffe blanche, un gilet de carisé,—sur le devant duquel était une pièce d'indienne bleue et rouge,—un scapulaire, des guêtres de malamas (*sic*), des bas blancs, des escarpins, une ceinture d'indienne, un mouchoir de coton, une petite bourse vide, une tasse d'étain, un couteau, un calumet, avec deux petites clefs de cassette attachées à la boutonnière de la susdite veste. Ses cheveux étaient cadencés d'un ruban noir. (*Reg. de Saint-Thomas.*)

MAI.

Le 2.—Un enfant porté en secret à Bécancourt, avait été déposé dans la cabanne d'une abénaquise nommée Agathe. Cette femme l'apporta chez le lieutenant-général, M. Godfroy de Tonnancour, qui le fit baptiser le 2 mai 1727. M. Louis-Joseph Gatineau et madame Véronique Petit le tinrent sur les fonds baptismaux, et le nommèrent Louis-Bonaventure. (*Reg. des Trois-Rivières.*)

J U I N .

Le 10.—Sépulture de Joseph Héroux, âgé de 20 ans, qui a péri dans un naufrage, sur le lac Saint-Pierre.

(*Reg. de Sainte-Anne d'Yamachiche.*)

J U I L L E T .

Le 29.—Jean-Baptiste Sabourin, capitaine de milice au Lac des Deux-Montagnes, épousait une anglaise âgée de dix-sept ans, du nom de Sarah Enneson, née près de Boston. Elle fut quelques temps après désignée sous le nom de Catherine Kigilekok8e par les algonquins ou iroquois du lac. Les familles Raizenne et Séguin la comptent parmi leurs ancêtres.

(*Reg. du Lac des Deux-Montagnes.*)

D É C E M B R E .

Le 18.—Le R. P. Pierre-Gabriel Marest, jésuite, natif de Fresnes, en Champagne, décédé aux Illinois le 15 mai 1727, avait été missionnaire à la Baie d'Hudson en 1694, où il fut fait prisonnier par les anglais et enmené à Plymouth. Devenu libre, il se rendit aux Illinois, vers 1700. A la date du 18 décembre 1727, ses cendres et celles du Père Jean-Jacques Marmet, aussi jésuite, furent transportées dans l'église de Kaskakia. (*Reg. de Kaskakia.*)

Le 23.—Pendant que le curé Gervais Lefebvre, de Batiscan, célébrait une messe basse, le sieur Daniel Portail, de Gevron, fils de Daniel Portail, maire perpétuel de la ville de Saint-Florent-le-Vieil, diocèse d'Angers, contractait mariage avec Marie-Anne Antoinette Langy de Levrard, et ce, à l'insçu du curé. Les coupables firent réhabiliter leur mariage le 8 septembre de l'année suivante (1728). (*Reg. de Batiscan.*)

NOTE.—Le Concile de Trente, quant au décret *Tametsi*, étant publié en 1703, date de l'impression du Rituel de Mgr de Saint-Valier, où ce décret est inséré en entier, les coupables se trouvaient excommuniés par le mandement de Mgr de Saint-Valier, daté le 24 mai 1717.

Le 26.—Mgr l'Evêque de Saint-Valier meurt à l'Hôpital-Général de Québec à l'âge de 74 ans, et est inhumé

le 2 janvier suivant dans l'église de cette communauté, qu'il avait fondée en 1688.⁽¹⁾ (*Reg. de l'Arch. de Québec.*)

FEVRIER (1728).

Le 9.—Dans les registres de Sainte-Anne de la Pérade, on lit à cette date, les mots suivants : " Louis Guillet, de la paroisse nouvelle de Sainte-Geneviève." Le Père LeSueur, jésuite, desservait la chapelle dite de Sainte-Geneviève de Batiscan. (*Reg. de Ste-Anne de la Pérade.*)

Le 18.—Sépulture de Guillaume Taillon, âgé de 52 ans, époux d'Anne Gagnon, mort sur les glaces, ayant été surpris par le mauvais temps et la nuit.

(*Reg. du Château-Richer.*)

AVRIL.

Le 13.—Un jeune homme, Nicolas Gronier, âgé de vingt ans, tué dans le bois, a été inhumé à la Longue-Pointe, près Montréal. Il était fils de Nicolas Gronier et d'Anne Chrétien, de la paroisse de Sainte-Famille, I. O.

(*Reg. de la Longue-Pointe, Montréal.*)

Le 21.—Sépulture de Pierre, âgé de sept ans, enfant de Pierre Morin et de Thérèse Pelletier, perdu sur les glaces de la rivière du Sud, le 5 octobre 1727, et retrouvé sur le rivage du fleuve Saint-Laurent par son père même. (*Reg. de Saint-Thomas.*)

JUIN.

Le 19.—Antoine Bilodeau, cultivateur de la paroisse de Berthier-Bellechasse, est frappé par la foudre, dans sa maison, à 6 heures du soir. Marié à Angélique Lepage, il laissait six enfants. A l'acte de sépulture se lit la note suivante : " Nous avons tout lieu d'espérer de son salut ; ayant mené une vie bien réglée. Il a surtout fait paraître beaucoup de zèle durant sa vie, à fréquenter les sacrements, de sorte qu'il a été généralement regretté de toute la paroisse, qui a assisté à son inhumation."

(*Reg. de Berthier.*)

(1) L'acte de sa sépulture ajoute " qu'il fut inhumé dans le tombeau creusé par le dit seigneur évêque, dans l'église paroissiale de l'Hôpital-Général de Québec."

JUILLET.

Le 7.—Sépulture de Jacques Salé, noyé en traversant de Québec à Lévis. (*Reg. de Lévis.*)

SEPTEMBRE.

Le 15.—Sépulture de Jacques Lalande, âgé de 50 ans, natif de Dieppe, et matelot sur la barque "La Reine Esther."

FÉVRIER (1729).

Le 4.—Avait lieu à Montréal la sépulture de Louis Héros, âgé de trente-huit ans, natif de Bordeaux. Ce pieux jeune homme s'était consacré aux œuvres de charité en se faisant hospitalier sous le nom de frère Jérôme.

(*Reg. de Montréal.*)

Un nommé LeBeau, commis, fils d'un bourgeois de Paris, arrivé en Canada cette année (1729), après avoir vécu quelques temps parmi les sauvages, retourne en France et publie ses aventures.

On doit les consulter avec réserves.

(*Reineau "Les Canadiens,"* partie II, p. 71.)

AVRIL.

Le 24.—Le nom de *Cap à l'Arbre* que l'on rencontre plusieurs fois dans les documents historiques a laissé aux lecteurs un véritable doute quant à sa position géographique. Entre autres, le *Journal des Jésuites*, à la date du 6 novembre 1646, mentionne le naufrage, près du Cap à l'Arbre, d'une barque montant de Québec aux Trois-Rivières. Mais ce cap était-il au nord ou au sud du fleuve, et à quelle distance des deux villes ?

Nous croyons pouvoir répondre à cette question et déterminer avec précision l'endroit qui porte le nom de "Cap à l'Arbre." En consultant les registres de Sainte-Anne de la Pérade, à la date du 24 avril 1729, on trouve à l'acte de mariage de Robert Houy avec Louise Pilote, que le Cap à l'Arbre, paroisse de Lotbinière, était sa résidence, c'est-à-dire aujourd'hui la Pointe de Saint-Jean Deschaillons.

Dans le même registre à la date du 14 avril 1734, se trouve la sépulture de Joseph Boisverd qui habitait le fief Deschaillons du Cap à l'Arbre.

Dans le premier registre de l'état des personnes de la paroisse de Saint-Jean Deschaillons, nous lisons en 1741 : "Registre des baptêmes, mariages et sépultures, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dite le Cap à l'Arbre, pour l'année 1741." (*L'Auteur.*)

JANVIER (1730).

Le 7.—Charles-René Gaudron de Chevremont, secrétaire du marquis de Beauharnois, et fils de M. Nicolas Gaudron, sieur de la Boissière, épouse à Québec, Marie-Bénigne Derome. (*Reg. de Québec.*)

MAI.

Le 31.—M. Girard de Vorlay, bénit une cloche pour la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré. Elle est nommée Marie-Joseph-Ignace, par M. Perthuis et Marie-Anne Roussel, épouse de M. Louis Beaudoin.

(*Reg. de Sainte-Anne de Beaupré.*)

JUILLET.

Le 6.—Sépulture de Jérôme Michau, habitant de Kamouraska, qui s'est noyé en passant à la nage la rivière Boyer. (*Reg. de Saint-Valier.*)

Cette année et les suivantes, les registres des Trois-Rivières renferment un grand nombre de baptêmes et de sépultures d'esclaves panis appartenant aux principales familles de la ville.⁽¹⁾ (*Reg. des Trois-Rivières.*)

La rougeole et la coqueluche enlèvent aussi dans cette même année, beaucoup d'enfants à Québec et dans les paroisses environnantes. (*Reg. de Québec et de Lorette.*)

(1) A l'année 1754 se trouve un tableau des familles qui possédaient des esclaves.

	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1721.....	235	1,343	476	867
1722.....	272	1,404	574	830
1723.....	262	1,442	531	911
1724.....	261	1,516	587	929
1725.....	254	1,453	564	889
1726.....	254	1,484	577	907
1727.....	315	1,593	744	849
1728.....	311	1,709	795	914
1729.....	353	1,867	836	1,031
1730.....	382	1,910	1,173	737
Total.....	2,899	15,721	6,907	8,814
De 1608 à 1730.....	10,405	55,644	21,805	33,839

MARS (1731).

Le 25. — La fête de Pâques, cette année, est célébrée le jour de l'Annonciation.

AVRIL.

Le 12.—Etienne Tibaut et Louis Dolbec, habitans de Saint-Augustin, passant dans la forêt de la continuation de la seigneurie de Maure, ayant aperçu sur une branche de sapin, à environ quarante pieds de haut de terre, le bas d'un homme, jetèrent l'arbre et trouvèrent, dans le dit bas, les ossements du pied d'une personne, au nombre de dix-huit os, avec l'ongle du gros orteil. Lesquels bas et ossements furent reconnus être de Philippe Gasse,⁽¹⁾ qui s'était perdu dans la forêt, vers le 3 décembre 1729. Ces os furent déposés dans le cimetière, le 13 avril. Les 4 juin et 29 septembre, les autres restes furent déposés dans le cimetière et bénis par le curé de Saint-Augustin, M. Auclair-Desnoyers. (*Reg. de Saint-Augustin.*)

MAI.

Le 13.—Gui Rozé, matelot, âgé de 25 ans, est inhumé. Il formait partie de l'équipage du navire "La Manon," commandé par M. Lemoyne.

(*Reg. de la Baie Saint-Paul.*)

(1) Philippe Gasse, âgé de 37 ans, était marié à Marie Saloir. (*Dict. Géologique.*)

MAI.

Le 24.—Claude Boissel, âgé de 25 ans, a été tué accidentellement par son fusil. (*Reg. de Saint-Pierre, I.O.*)

JUIN.

Le 11.—Sépulture de Nicolas, garçon de 60 ans, qui pendant cinquante ans a servi les missionnaires avec un exemple, un zèle et une fidélité dignes de nos premiers chrétiens. (*Reg. de Saint-Thomas.*)

JUILLET.

Le 23.—Un jeune homme de 23 ans, Jacques Guillemet, s'est noyé en se baignant. (*Reg. de Lévis.*)

Guillaume Verrier, procureur-général au Conseil Supérieur de Québec, fait le dépouillement des minutes des actes des notaires. Ce dépouillement, commencé en décembre 1731, est continué jusqu'en août 1732. C'est ce qui forme l'*Extrait des Minutes des Notaires*, déposé au ministère de la Marine, à Paris. Il renferme la période de 1637 à 1714. (*Documents "Notariat."*)

MAI (1732).

Le 23.—Rosalie Brunet, fille de François Brunet et d'Anne Tibaut, est la première enfant née dans la paroisse de Sainte-Claire,⁽¹⁾ vulgairement dite *Les Plaines*.
(*Reg. de Terrebonne.*)

JUIN.

Le 2.—Sépulture des corps de Louis Dubois et de Joseph Branchaux, qui tous deux se sont noyés dans la rivière Etchemins, le 1er mai précédent. (*Reg. de Lévis.*)

JUILLET.

Le 7.—"L'Amazone du Désert," navire commandé par M. Girard de la Soudrais, était dans le port de Québec. Un matelot de son équipage, Louis Hervé, âgé de 22 ans, s'est noyé, et a été inhumé le même jour.

(*Reg. de Beauport.*)

(1) Ce nom n'existe plus, c'est aujourd'hui la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

NOVEMBRE.

Le 13.—Sépulture des corps de Charles Poirier et de Saint-Jean, cordonnier, qui se sont noyés.

(*Reg. de Beaumont.*)

Louis Bourassa, âgé de 40 ans, et son fils Jean, âgé de quatorze ans et demi, sont tués par la foudre en retournant de Québec à Saint-Nicolas. Le même jour avait eu lieu le baptême d'un de ses enfans. (*Reg. de Saint-Nicolas.*)

FÉVRIER (1733).

Le 26.—Isabelle Dugas, femme de Pierre Auboïs, s'est noyée avec six de ses enfans, entre les deux passages.

(*Reg. de Port Royal.*)

AVRIL.

Le 5.—Le jour de Pâques, cette année, tombe à cette date.

La petite vérole (la picote), cette année, enlève un grand nombre de personnes dans la plupart des paroisses, et surtout aux Trois-Rivières. (*Reg. des Trois-Rivières.*)

NOVEMBRE.

Le 4.—Une violente tempête a fait sombrer dans le fleuve, à l'anse de Berthier, rivière Bellechasse, une goëlette, et six personnes ont été submergées. Les victimes sont :

François Caron,

Françoise Paré, sa femme,

Françoise Boirie,

Marie-Joseph Bourassa, épouse, en secondes noces,
de Louis Bossé,

Marie Dubeau, épouse de Marois, de Québec,

Jean Labranche.

Leurs corps ont été inhumés le lendemain, 5 novembre, dans le cimetière de Berthier. (*Reg. de Berthier.*)

FÉVRIER.

Le 11.—Germain Lepage, fondé de pouvoir de Louis Lepage,⁽¹⁾ pour un terrain dans la profondeur et sur tout le front de la seigneurie de Terrebonne.

Est comparu en notre hôtel, pardevant nous, Gilles Hocquart, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, intendant de justice, police et finances, en la Nouvelle-France, Germain Lepage, sieur de Saint-François, capitaine de milice de la coste Saint-Louis et seigneurie de Terrebonne, fondé de pouvoir sous signature privée du sieur Louis Lepage de Sainte-Claire, seigneur de Terrebonne des Plaines, prestre, en date du quinze de ce mois, demeuré annexé à ces présentes, lequel sieur de Saint-François nous a dit qu'il comparoist pour rendre et porter entre nos mains la foy et hommage que le dit sieur Lepage de Sainte-Claire est tenu rendre et porter à Sa Majesté au Château Saint-Louis de Québec, à cause de la seigneurie d'un terrain de deux lieues à prendre dans les terres non concédées dans la profondeur et sur tout le front de la dite seigneurie de Terrebonne, et nous a représenté pour titre de propriété du dit terrain le *brevet en original de concession* qui luy en a été faite par Sa Majesté, le dix du mois d'avril mil sept cent trente-un, pour en jouir par luy, ses héritiers ou ayant cause, comme de leur propre, et ce aux mêmes droits qui sont attachés à sa dite seigneurie et sous les mêmes redevances, clauses et conditions dont elle est chargée; requérant le dit sieur de Saint-François au dit nom qu'il nous plaise le recevoir à la dite foy et hommage pour le dit sieur de Sainte-Claire, et à l'instant s'étant mis en devoir de vassal, teste nue, sans épée ny esperons, un genouil en terre, aurait dit à haute et intelligible voix qu'il rendait et portait entre nos mains la foy et hommage que le dit sieur de Sainte-Claire est tenu rendre et porter au Roy, au Château Saint-Louis de Québec, à cause de la dite seigneurie du dit terrain de deux lieues, à laquelle foy et hommage nous avons reçu et recevons par ces présentes le dit sieur de Saint-François au dit nom sauf les droits du Roy et

(1) Curé et seigneur de Terrebonne. Il était fils de sieur René Lepage, seigneur de Rimouski. Toutes les familles Lepage de Rimouski, de l'Île d'Orléans et de Sainte-Anne des Plaines, le comptent pour un de leurs parents. (*L'Auteur.*)

de l'autrui en toute chose, et a fait le serment de bien et fidèlement servir Sa Majesté et de nous avertir et nos successeurs s'il apprend qu'il se fasse quelque chose contre son service, et l'avons dispensé pour cette fois seulement d'aller au dit Château Saint-Louis de Québec et à la charge de bailler et fournir son aveu et denombrement dans les quarante jours, suivant la coutume de Paris, dont et du tout le dit sieur de Saint-François au dit nom, nous a requis acte que nous luy avons octroyé et a signé avec nous.

HOCQUART,
LEPAGE DE ST-FRANÇOIS.

Pouvoir du sieur Lepage de Sainte-Claire au sieur Lepage de Saint-François :

Je, soussigné, seigneur de Terrebonne des Plaines, etc., donne pouvoir à mon frère de Saint-François de pour et en mon nom rendre la foy et hommage qui est due au Roy pour le contract de la nouvelle seigneurie que Sa Majesté m'a accordée le dix avril mil sept cent trente-un et en outre rendre encore une nouvelle foy et hommage pour la seigneurie de Terrebonne sy besoing est, promettant agréer et ratifier tout ce qu'il pourra faire en mon nom à ce sujet.

A Terrebonne ce 11 février 1734.

LEPAGE DE SAINTE-CLAIRE.

(*Actes de foy et hommage*, vol. III, pp. 5, 6 et 7.)

AVRIL.

Le 12.—Dans le registre de la paroisse Saint-Jean, Ile d'Orléans, on trouve la note qui suit :

“ Je me suis nommé parrain après avoir refusé Simon Campagna, à cause de son ignorance crasse et manifestée lorsque je l'ai interrogé sur le petit catéchisme.

(Signé), RENÉ PORTNEUF, Ptre.

NOTE.—M. René Robineau de Portneuf était alors curé de la paroisse de Saint-Jean, Ile d'Orléans. Il passa plus tard à la cure de Saint-Joachim, et fut tué par les Anglais le 23 août 1759.

JUILLET.

Le 28.—A lieu la pose de la première pierre de l'église de Nicolet. Elle a été placée au rond point du côté de l'épître, par M. Thierry-Hazeur, chanoine et grand pénitencier du chapitre de Québec. (*Reg. de Nicolet.*)

AOUT.

Le 24.—Bénédictio d'une cloche donnée à la paroisse de Saint-Thomas par M. Yves Arguin, marchand de Québec, et Geneviève Côté, son épouse. Elle a été nommée "Geneviève." (*Reg. de Saint-Thomas.*)

Un cultivateur de Lorette, nommé Pierre Fluet, s'est noyé et a été inhumé à la Pointe-Lévis. (*Reg. de Lévis.*)

JUIN (1735).

Le 26.—Sépulture de Jean Piochau, de l'équipage du navir "Le Comte de Toulouse."
(*Reg. de St-François-Xavier de la Petite Rivière.*)

1736.

Le directeur des forges de Saint-Maurice était Pierre-François, sieur Olivier DeVezain. Il signe un acte dans les registres de l'état des personnes, aux Trois-Rivières.
(*Reg. des Trois-Rivières.*)

JANVIER.

Le 19.—Parmi les industriels de la colonie, on constate la résidence d'un fondeur de cloches, par l'acte de sépulture de Pierre Latour, âgé de 70 ans, de Québec, et qui décède à Montréal ce 19 janvier 1736.

MARS.

Le 26.—Un interprète des Anglais et des Flamands en ce pays, nommé Jean Lalande, fait inhumér sa femme nommée Elizabeth Perrin. (*Reg. de Montréal.*)